

Publié par Vincent Lacorde sur le site <http://commercy.org> avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Note du Webmestre

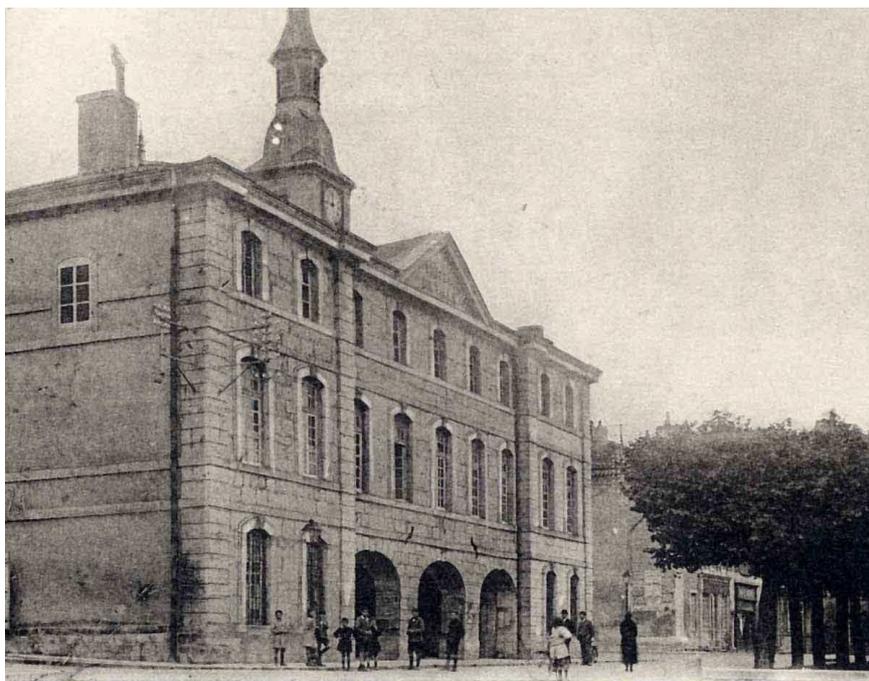
En 2006, Fabrice Pacchin a classé les archives judiciaires d'Ancien Régime de Commercy, consultables aux Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc, dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master 2 d'histoire moderne à la faculté de Nancy.

Ce travail permet de découvrir d'abord les institutions judiciaires d'Ancien Régime (prévôté et bailliage) et leurs attributions avec le cas complexe de Commercy. Ensuite, un résumé de l'histoire de la principauté de Commercy présente de nouvelles pistes, historiquement fondées sur ces travaux de recherche qui réactualisent l'ouvrage de Dumont, écrit en 1843, sur l'histoire de Commercy. Les éléments historiques, arguments et anecdotes non justifiés par Dumont par des références aux archives sont ainsi retrouvés.

En outre, l'indexation des dossiers judiciaires indique de nombreux noms de familles locales, utiles pour la généalogie.

Certains éléments, notamment statistiques, du mémoire réalisé par Fabrice Pacchin ont été retirés dans la présentation ci-dessous qu'il a bien voulu publier sur ce site. Ce travail est consultable dans son intégralité dans la salle de lecture des Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc.

Vincent Lacorde



Vers 1910, le bâtiment de l'ancien bailliage et prison de Commercy, actuellement école de musique

Le baillage, les prévôtes et les grueries de Commercy, Vignot et Malaumont

Par Fabrice Pacchin, 2006

Le bailliage de Commercy (1723-1790, 19 B)

Les prévôtés de Commercy et de Vignot-Malaumont (1535-1790, 20 B)

Les grueries de Commercy *et de Vignot-Malaumont* (1545-an IV, 59 B)

1) LE BAILLIAGE DE COMMERCY (1723-1790, 20 B) INTRODUCTION

La série B des Archives de la Meuse se compose principalement de deux fonds. La série B proprement dite fut versée aux Archives départementales de la Meuse au début du XIX^e siècle. Elle comprend 227 articles d'instances judiciaires diverses (bailliages et justices seigneuriales), et 2 933 liasses provenant de l'ancienne Chambre des Comptes du duché de Bar. L'inventaire sommaire publié par l'archiviste Marchal en 1875 se révèle être le seul instrument de recherche. Il existe également la série B dite non classée, appelée Bp. A l'origine, elle ne comprenait que les fonds judiciaires conservés à Saint-Mihiel. Ces archives, centralisées pendant la Révolution, avaient été sommairement inventoriées par le magistrat Charles-Emmanuel Dumont en 1851. Elles furent envoyées aux Archives de la Meuse en 1903-1904. Il s'est avéré que ce fond comprenait les papiers de 13 bailliages, de 70 prévôtés, de 140 justices seigneuriales, d'une centaine d'études notariales et de quelques fonds judiciaires postérieurs à 1790. Les pièces judiciaires de Commercy en font partie. D'après le plan de classement de la série B, approuvé par la Direction des Archives de France le 14 janvier 1961, la série Bp comprend 76 sous-séries. Jusqu'à aujourd'hui, seulement deux d'entre elles ont été inventoriées : 2 B (bailliage de Bar) et 11 B (bailliage de Clermont).

Les archives judiciaires de Commercy sous l'Ancien Régime forment les sous-séries 19 B, 20 B et 59 B des Archives départementales de la Meuse. La sous-série 20 B concerne les diverses prévôtés de Commercy, et la 59 B les grueries s'y rapportant. La sous-série 19 B, réservée au bailliage de Commercy, regroupe 211 articles et représente 16,80 mètres linéaires d'archives. Elle a été divisée en huit catégories.

I. L'instance judiciaire

A) En France

Le *bailliage* est une circonscription créée à la fin du XII^e siècle. Cette instance judiciaire est placée sous la responsabilité d'un officier : le *bailli*. A l'époque moderne, la *sénéchaussée* en est un équivalent dans l'Ouest et le Midi de la France, le *sénéchal* étant l'officier royal à sa tête. Les bailliages sont surtout situés dans le Nord du royaume, même si un certain nombre de sénéchaussées sont présentes en Bretagne. Cette différence d'appellation trouve en fait son explication au XIII^e siècle. Lorsque les régions furent annexées au domaine royal, tantôt la royauté y changea le nom de sénéchal en celui de bailli, tantôt non. Le nombre de ces circonscriptions est estimé à 86 au début du XVI^e siècle, à 97 à la fin du règne de François I^{er}, et à plusieurs centaines au XVIII^e siècle.

Le bailli est un agent du roi chargé de fonctions administratives et judiciaires. D'abord responsable de missions temporaires, il devient, vers 1260, un officier sédentaire placé à la tête d'une juridiction fixe : le bailliage. Contrairement au prévôt dont les fonctions sont affermées, les siennes sont rétribuées par gage. La vénalité conduit néanmoins très vite à la non-résidence et au cumul des charges. Les compétences attribuées au bailli sont très vastes. Au niveau judiciaire, il s'occupe des appels venus de la justice prévôtale ou des seigneuries locales, ainsi que des cas royaux¹. Concernant les finances, cet officier français concentre les recettes des prévôts qu'il doit remettre au Trésor royal. Ses attributions militaires sont la concentration et la conduite de l'ost royal du bailliage, c'est-à-dire une des formes du service militaire dû par un vassal à son seigneur². Cependant, ce rôle militaire se restreint fortement dès le XV^e siècle, en raison du déclin de l'ost féodal au profit de l'armée permanente. En matière de police, le bailli fait publier les ordonnances royales et s'occupe des foires et marchés.

Les baillis des XV^e et XVI^e siècles, nommés par le roi parmi les nobles d'épée, ont largement contribué à développer l'autorité monarchique, en réduisant les justices seigneuriales, ecclésiastiques et municipales. Leur rôle a été déterminant pour l'extension des droits du roi, notamment au détriment des principautés enclavées et limitrophes.

Dès le XV^e siècle, le bailli se trouve dans l'obligation de se décharger d'une partie de ses attributions ; sur des receveurs pour les finances, sur des lieutenants pour la justice. Les fonctions

¹ Les cas royaux sont les causes réputées ne relevant que de la justice du roi.

² La durée du service militaire était limitée à quarante jours. Dès le XII^e siècle, l'ost a pu donner lieu à un rachat.

bailliagères passent ainsi à des auxiliaires, essentiellement dans les mains du *lieutenant général* qui préside dorénavant le tribunal du bailliage. Ce tribunal est une instance intermédiaire entre les juges seigneuriaux et les prévôts royaux d'une part, et les présidiaux et les parlements de l'autre. En première instance, il juge les causes des nobles, les bénéfices ecclésiastiques, les tutelles et curatelles, ainsi que certaines affaires criminelles. En appel, il gère les sentences des prévôtés et des justices seigneuriales. Aux siècles suivants, la création des gouverneurs et des intendants réduit encore davantage les fonctions du bailli.

B) En Lorraine

1) Le bailli et les réformes ducales

Dans le Barrois, la charge de bailli fait son apparition vers 1240 sous le règne du comte Henri II³, soit à pareille époque que dans le royaume de France. Dès son origine, même si ses fonctions ne sont pas encore très bien établies, cet officier a une autorité plus grande que le prévôt. D'ailleurs, les premiers nommés à ce poste sont souvent d'anciens prévôts. Au XIII^e siècle, trois bailliages apparaissent dans le duché de Bar⁴ : celui de Bar cité à partir de 1246, celui de Saint-Mihiel cité à partir de 1266, et celui de Pont-à-Mousson cité au milieu du XIII^e siècle. Les baillis composant les instances de Bar et de Saint-Mihiel changent alors rapidement de fonctions, passant de l'une à l'autre circonscription, ce qui laisse supposer que leur autorité est essentiellement due à un titre plutôt qu'à une attribution.

Le bailli est le véritable représentant du duc de Lorraine dans sa juridiction. Encore aux XIV^e et XV^e siècles, ce titre désigne le personnage plutôt que la fonction. Or, à partir du XVI^e siècle, le rôle de cet officier ducal est mieux connu ; il couvre à la fois des attributions civiles et militaires. Tout d'abord, il fait connaître les ordres du souverain aux instances inférieures et aux officiers. En outre, il préside le tribunal du bailliage. Celui-ci juge en première instance les causes des nobles et certaines affaires criminelles. En appel, ce tribunal gère les sentences des juges subalternes des prévôtés et des justices seigneuriales. Du point de vue administratif et financier, le bailli peut lever des emprunts sur les habitants, ou encore imposer des mesures d'hygiène et de police. Ses fonctions militaires le chargent de répartir les garnisons, de surveiller l'entretien des fortifications... Jusqu'au XVII^e siècle en Lorraine, cet officier, qui est recruté dans des familles puissantes et d'origine noble, reste un personnage considérable. Inamovible, il possède d'énormes pouvoirs sur sa juridiction, se comportant en véritable petit maître.

A la fin du XVII^e siècle, le bailli lorrain subit les contrecoups de la décadence généralisée des grands officiers de la couronne. Cette décadence se révèle moins profonde en Lorraine qu'en France, mais elle est cependant sensible. Les empiètements du *lieutenant général*, véritable spécialiste du droit, sont une des causes de cette perte de prestige du bailli. Ce dernier demeure alors un grand personnage, dont les attributions sont assurément lucratives mais purement honorifiques. Dans l'édit prononcé par Léopold en 1698, cet officier semble même avoir perdu toute autorité, puisque cette fonction n'est même pas citée. En 1751, la réforme de Stanislas le désigne néanmoins comme étant à la tête des bailliages nouvellement formés, « pourvus par commission en la manière accoutumée »⁵. Il est toutefois peu probable que cet édit ait rendu au bailli son autorité, définitivement perdue au profit du lieutenant général. Lorsque la France prend possession de la Lorraine en 1766, son rôle s'affaiblit davantage, à cause de la nomination d'un intendant de Lorraine et de gouverneurs. Dans les archives du bailliage de Commercy, qui est créé au XVIII^e siècle, cet officier est quasiment absent des jugements.

Dès son avènement sur le trône, Léopold prononce, le 31 août 1698, un édit qui supprime tous les juges et officiers de justice. Les duchés de Lorraine et de Bar sont alors divisés en seize bailliages, eux-mêmes divisés en un nombre réajusté des prévôtés⁶. Cette nouvelle réorganisation subsistera jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et à l'arrivée de Stanislas. Par un édit du mois de juin 1751, le roi de Pologne réforme complètement l'administration judiciaire de son duché. Dès le 1^{er} novembre

³ M. GROSIDIER DE MATONS, *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 1918-1921, p. 546-547.

⁴ Suite à la création des bailliages de Bassigny en 1317 et de Clermont en 1357, le duché de Bar se compose de cinq bailliages dès le XIV^e siècle.

⁵ AD M&M = 8° G II 1⁵ : *Recueil des ordonnances et règlements de Lorraine du règne de sa Majesté le roi de Pologne (1749-1758)*, Nancy, imprimerie de Pierre Antoine, 1766, tome VIII, p. 257.

⁶ Par exemple, le nombre de prévôtés qui constitue le duché de Bar passe de 9 à 3.

1751, toutes les circonscriptions existantes sont supprimées. La Lorraine est alors redécoupée en 18 bailliages royaux, 17 ordinaires et 7 prévôtés plus petites⁷.

L'institution du bailliage, qui tend néanmoins à tomber en désuétude à la fin de l'Ancien Régime, constituera encore la circonscription de base pour les élections aux Etats-Généraux de 1789⁸.

2) L'émergence d'autres officiers

En 1723, l'édit ducal qui crée le bailliage de Commercy énumère les officiers qui composeront cette instance judiciaire. Outre un bailli, « un lieutenant général civil et criminel, receveur des consignations, chef de police et gruyer » est imposé. Le sieur Haizelin est alors désigné à cette fonction : « pour l'administration des justices civile et criminelle et de police de la Principauté de Commercy »⁹. D'autres offices apparaissent également : « un lieutenant particulier au bailliage, contrôleur en la gruerie, conseiller assesseur au bailliage et garde-marteau à la gruerie », « un procureur des dites juridictions, un curateur en titre, un commissaire aux saisies réelles, un greffier, un huissier-audiencier, quatre autres huissiers, un arpenteur premier forestier, un tabellion gardes-notes... »¹⁰. Une charge de receveur des finances est aussi créée.

L'office de *lieutenant général* au bailliage apparaît en France au milieu du XV^e siècle. En Lorraine, il n'est attesté qu'au début du XVI^e siècle, sous le règne du duc Antoine (1508-1544), soit un demi-siècle après. Sa création est due à la complexité croissante des affaires soumises au bailli, celui-ci réclamant la présence d'un homme de loi. En outre, ce nouveau personnage permet aux ducs de Lorraine de contrôler, et même de reprendre le pouvoir que ce dernier s'est approprié¹¹. De fait, il est presque toujours cité comme étant « licencié ès-loi », Charles-Emmanuel Dumont le nommant ainsi¹². Mieux formé que le bailli, il est souvent issu de la petite noblesse, de familles qui s'unissent étroitement par alliances au cours des générations. Progressivement, le procureur général va détenir toutes les attributions de ce dernier, surtout dans l'exercice de la justice, la fonction de bailli se transformant en une charge purement honorifique. Il va alors finir par présider le tribunal du bailliage. Lorsque la Chambre des Comptes de Commercy, servant également de Cour des Monnaies, des Aides et des Finances, est créée en 1737, les lieutenants généraux successifs en feront partie, soit comme auditeurs, soit comme conseillers.

Le lieutenant général est assisté d'un *lieutenant particulier*, dont les attributions sont purement judiciaires. Ce dernier devient alors le véritable juge en l'absence du lieutenant général.

Le *procureur général* du bailliage représente le duc dans les jugements. Il est ainsi chargé de défendre les droits du prince contre ses sujets. En janvier 1723, Dominique Lallemand est choisi « pour faire fonction de procureur de son altesse royale »¹³. Le procureur général est ordinairement assisté d'un substitut.

II. Histoire du bailliage de Commercy

A) Sa création

Le bailliage de Commercy est créé suite à la mort du prince de Vaudémont, celui-ci décédant le 14 janvier 1723. Le 23 janvier, le duc de Lorraine publie un édit où il change les dispositions prises par Charles-Henry de Lorraine¹⁴. Ce traité regroupe onze articles, répartis sur quatre pages de registre. L'article I supprime toutes les anciennes instances judiciaires, pour créer le bailliage (et la gruerie) de Commercy. Celui-ci devient alors une cour en appel de justices seigneuriales, et la justice locale en première instance pour Commercy et les villages d'Euville, de Pont-sur-Meuse, de Sampigny et de Vignot. Mais seuls Euville et Vignot sont jugés en dernier ressort par cette nouvelle juridiction. L'article IX de l'édit de Léopold évoque les cas de l'ancien comté de Sampigny et du village de Pont-sur-Meuse. Depuis le traité du 22 septembre 1710, ces communautés sont rattachées au bailliage de Saint-Mihiel¹⁵. Au contraire, les villages de Vignot et de Malaumont, qui faisaient antérieurement partie

⁷ AD M&M = 8° G II 1⁵, *op. cit.*, p. 254-261 : édit de suppression des bailliages de Lorraine pour établir de nouveaux bailliages royaux.

⁸ AD M = 19 B 21 : la dernière audience du bailliage royal de Commercy date du 15 novembre 1790.

⁹ AD M = 19 B 13 : registre 18 janvier 1723-15 février 1723, premières pages.

¹⁰ AD M = 19 B 1 : édit du 23 janvier 1723, article II.

¹¹ Le duc de Lorraine Charles III (1545-1608) a notamment renforcé son autorité grâce à des juristes, comme Gringoire ou Barclay. Ceux-ci sortent de l'Université de Pont-à-Mousson qui fut créée en 1576.

¹² C-E DUMONT, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, tome 2, p. 153.

¹³ AD M = 19 B 13 : registre 18 janvier 1723-15 février 1723, premières pages.

¹⁴ AD M = 19 B 1 : édit du 23 janvier 1723.

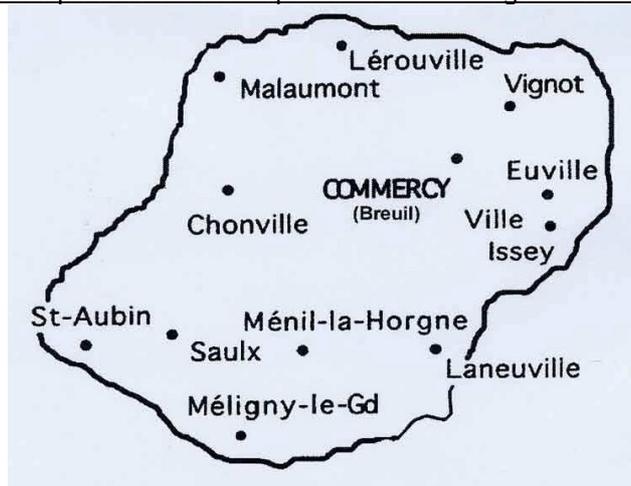
¹⁵ Le comté de Sampigny regroupait les villages de Sampigny, Grimaucourt, Ménil-aux-Bois et Vadonville. En 1710, le village de Pont-sur-Meuse a été rattaché à la prévôté d'Apremont.

de la circonscription de Nancy, sont désormais rattachés à celle de Commercy. L'article III de l'édit de 1723 prévoit que les appels de jugements du nouveau bailliage ressortent de la Cour Souveraine de Lorraine. L'article IV stipule que les appellations de sentences de la gruerie appartiennent à la Chambre des Comptes de Lorraine. A signaler que la même année, par lettres patentes du duc, Emmanuel Baldès est nommé châtelain de Commercy¹⁶.

Par un autre édit datant du 17 février 1723, Léopold soumet Commercy aux taxes et aux droits établis en Lorraine : pour les gabelles, le tabac, le papier timbré...

Une ordonnance ducale, qui date du 20 février 1723, constitue la baronnie de Chonville au profit de Marc de Beauvau, marquis de Craon¹⁷. Cette baronnie comprend les villages de Chonville mais aussi de Laneuville-au-Rupt et de Ville-Issey. Elle s'accompagne de la création d'une prévôté distincte placée dans le ressort du bailliage de Vitry-le-François.

Carte des localités placées sous la dépendance du bailliage de Commercy en 1723



En raison de l'étroitesse de la zone géographique qu'elle couvre, cette instance judiciaire reste de faible envergure. La juridiction du bailliage de Commercy ne concerne qu'entre 7 000 et 8 000 personnes¹⁸.

Les localités placées sous la juridiction du bailliage de Commercy en 1723 et leur population¹⁹ sont :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - l'abbaye de Riéval ²⁰ | - Malaumont (74 habitants) |
| - Breuil ²¹ | - Méligny-le-Grand (396) |
| - Chonville et le fief de Morville (426 habitants) | - Ménil-la-Horgne ²² (417) |
| - Commercy (4105) | - Saint-Aubin ²³ (608) |
| - Euville (527) | - Saulx-en-Barrois (233) |
| - Laneuville-au-Rupt (529) | - Vignot (751) |
| - Lérrouville et le fief de Launois (466) | - Ville-Issey (481) |

B) L'influence de la Lorraine (1723-1766)

¹⁶ AD M&M = table alphabétique des noms de personnes trouvés dans les lettres patentes du duc de Lorraine de 1698 à 1737 (série B), p. 16.

¹⁷ AD M = 19 B 1 : édit du 20 février 1723 ; AD M&M : table alphabétique des noms de personnes trouvés dans les lettres patentes du duc de Lorraine, p. 28.

¹⁸ S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Dictionnaire démographique des communes de la Meuse (1800-1982)*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 1986, 3 tomes, 612 pages : il n'existe malheureusement pas de recensement exhaustif de la population des paroisses de la Meuse avant la Révolution. Le premier dénombrement précis n'apparaît que pour l'année 1793. A cette date, les localités qui constituent le bailliage de Commercy en 1723 forment une population totale de 9 003 habitants. On peut donc estimer que, dans la première moitié du XVIII^e siècle, ce chiffre était compris entre 7 000 et 8 000, en raison de la croissance démographique qu'il eut dans le dernier tiers de ce siècle. A noter que le *Pouillé du diocèse de Verdun* ne contient pas de chiffres précis sur les localités concernées au XVIII^e siècle.

¹⁹ Cette liste a été élaborée à partir de : Félix LIENARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, 297 pages ; et vérifiée grâce aux dates des inventaires après décès du fond 19 B.

²⁰ Aujourd'hui entièrement disparue, l'abbaye de Riéval, qui dépendait de Ménil-la-Horgne, se situait à environ deux kilomètres à l'Est de ce village, en direction de Void. Sa population a été incorporée à Ménil-la-Horgne.

²¹ Breuil constituant un bourg de la ville de Commercy, sa population a été incorporée à celle-ci.

²² L'église paroissiale de Ménil-la-Horgne se situait au hameau de Sorbey, partie du village aujourd'hui disparue.

²³ Avant 1790, ce village était divisé en deux seigneuries. L'autre dépendait alors de la prévôté de Ligny, présidial de Châlons, Parlement de Paris.

A la mort de Léopold le 27 mars 1729, la couronne de Lorraine revient à son fils François III. Celui-ci se trouvant à Vienne, une longue période de régence débute. Le pouvoir est ainsi donné à la veuve de Léopold, Elisabeth-Charlotte d'Orléans. Par le traité de Vienne signé en 1737-1738, le duc François III²⁴ cède la Lorraine à Stanislas, et à plus long terme à la France, en échange du grand-duché de Toscane. Mais, il est décidé que Commercy serve de demeure à la duchesse douairière, et ce jusqu'à sa mort. Dans cette ville, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, aimée des Lorrains par la sagesse de son administration, est connue sous le nom de *Madame Royale*. Son règne ne semble avoir été marqué que par la charité qu'elle eut à l'égard des habitants²⁵. Elle décède le 23 décembre 1744, très regrettée de ses sujets. Madame Royale est la dernière souveraine légitime que connut Commercy. Sous le règne d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, un conseil d'Etat, chargé de décider des grandes affaires publiques, est créé. Il comprend un garde des sceaux et chancelier : Jean-François Humbert, comte de Girecourt²⁶. Par une déclaration de la duchesse douairière en date du 1^{er} mai 1739, ce dernier sera même institué régent lors de l'absence de la princesse²⁷. Le Conseil d'Etat créé se compose également des conseillers Jean Mengin Hurault, Dominique Liabé, Jean-Joseph Poirot et Georges de Mercy, lieutenant général au bailliage de Saint-Mihiel²⁸. En outre, par un édit de juillet 1737, Madame Royale rétablit la Cour des Grands-Jours. Cette instance devient juge en dernier ressort de toutes matières civiles et criminelles. Elle gère donc les appellations des sentences du bailliage, des prévôts, des gruyers et des gens de justice. Elle possède aussi les attributions pour arbitrer, en premier et en dernier ressort, les causes des gens du Conseil, des commensaux de l'hôtel et des chanoines. La Cour des Grands-Jours entérine également les lettres-patentes, édits, ordonnances et déclarations du duc Stanislas. En même temps, elle remplit les fonctions de Chambre des Comptes, de Cour des Monnaies, des Aides et des Finances. Celles-ci permettent à Commercy de connaître la répartition de la subvention des Ponts-et-Chaussées et des autres charges publiques, de juger en première instance les crimes de fausse monnaie²⁹... Cette cour souveraine est alors présidée par François Haizelin, son procureur-général étant Jean-François Lartillier³⁰. Elle survit jusqu'à la mort d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans³¹. Entre 1737 et 1744, Commercy redevient donc une principauté indépendante et autonome, comme aux siècles précédents. Les appels des décisions bailliagères et les grandes affaires ne sont pas portés devant les instances lorraines, mais gérés en dernier ressort par la Cour des Grands-Jours de Commercy.

A la mort de la dernière souveraine légitime de Commercy, Stanislas Leszczyński reçoit aussitôt la principauté. Son entrée dans la ville en 1744 fait d'ailleurs l'objet de grandes réjouissances publiques. Les structures judiciaires d'avant 1737 sont alors restaurées. Les appels des jugements sont de nouveau portés devant la Cour Souveraine de Lorraine.

Au mois de juin 1751, le roi de Pologne décide de réformer complètement l'organisation judiciaire de son duché. Il prononce un édit qui ordonne la création des bailliages de la Lorraine d'après de nouvelles bases de répartition. Commercy est alors désigné pour devenir le siège d'un *bailliage royal*. Celui-ci sera composé d'un bailli d'épée, d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un assesseur, de six conseillers, d'un avocat du roi, d'un procureur, d'un greffier, de douze procureurs postulants, de deux huissiers-audienciers et de douze huissiers ordinaires³².

La recomposition des instances judiciaires de Lorraine en 1751 a des répercussions géographiques sur la juridiction de Commercy. Si la majeure partie de la prévôté de Gondreville revient aux bailliages de Nancy et de Vézelize, l'autre partie est incorporée à celui de Commercy³³. La prévôté de Foug³⁴, qui dépendait jusqu'alors de la circonscription de Saint-Mihiel, est presque entièrement placée sous le ressort de Commercy. De même, les villages de Frémerville et de

²⁴ En 1745, il devient empereur d'Autriche, inaugurant la Maison des Habsbourg-Lorraine.

²⁵ Par exemple, elle aidait les marchands de Commercy dont les affaires ne marchaient pas, elle dotait ses domestiques...

²⁶ AD M = 19 B 5 : arrêts de la Chambre des Comptes et de la Cour Souveraine de Commercy et de Lorraine ; déclarations, édits et lettres patentes du duc de Lorraine et du roi de France (1735-1766).

²⁷ AD M = 19 B 1 : déclaration du 1^{er} mai 1739.

²⁸ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 316.

²⁹ Sans l'apparition de cette Chambre des Comptes de Commercy, les crimes de fausse monnaie auraient été jugés à Nancy par la Chambre ducale.

³⁰ AD M = 19 B 5 : arrêts de la Chambre des Comptes et de la Cour Souveraine de Commercy et de Lorraine ; déclarations, édits et lettres patentes du duc de Lorraine et du roi de France (1735-1766).

³¹ Le dernier acte recensé de la Cour des Grands-Jours date du 18 décembre 1744.

³² C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 354.

³³ Il s'agit des villages de Charmes-la-Côte, Mont-le-Vignoble, Sanzey, Saulxures-les-Vannes et Vannes.

³⁴ Les villages ou bourgs de la prévôté de Vignot qui entrent sous la juridiction du bailliage de Commercy sont : Aulnois-sous-Vertuzey, Boucq, Chauloy, Corniéville, Domgermain et Bois-le-Comte, Foug, Gibeauveix, Jouy-sous-les-Côtes, Laneuville-derrière-Foug, Laye, Pagny-derrière-Barine, Rangéval et son abbaye, Saint-Germain, Sorcy-Saint-Martin, Val-de-Passey et Vertuzey.

Gironville³⁵, auparavant subordonnés à Saint-Mihiel, y sont rattachés. Les justices mises sous la dépendance du bailliage de Commercy sont donc plus nombreuses qu'en 1723. Ce sont maintenant entre 13 000 et 14 000 individus qui dépendent de cette instance³⁶.

Dans les années 1750, le bâtiment de Commercy qui abrite les prisons au rez-de-chaussée et la salle du bailliage au premier étage menace de tomber en ruine. En 1759, Stanislas décide donc de faire reconstruire l'édifice³⁷. Celui-ci existe toujours aujourd'hui. Il accueille désormais une école de musique. Le bâtiment se situe place Charles-de-Gaulle, ancienne place royale de Commercy située à environ trois cent mètres du Château-Haut et de la place du Fer-à-Cheval.

Le roi de Pologne aime se rendre à Commercy. Dès son arrivée, il crée « les Plaisirs Royaux de Commercy », immense domaine de chasse de plus de 7 000 hectares. Il est également à l'origine de nombreuses autres constructions : la Fontaine royale, le kiosque, le Pont d'Eau, le canal, d'agréables jardins... Aidé de l'architecte Emmanuel Héré, du ferronnier Lamour, du sculpteur Guibal et du peintre Girardet, le duc de Lorraine entreprend aussi des rénovations et des ornements au Château-Haut³⁸. C'est dans cet édifice rénové qu'il reçoit les personnages célèbres de son temps. Voltaire s'y rend ainsi en 1747 et en 1748, tout comme la reine de France, Marie Leszczyński, en 1765. Stanislas décède à Lunéville le 23 janvier 1766, à l'âge de 86 ans.

En 1751³⁹, le bailliage royal de Commercy est composé de :

- | | |
|--|--|
| - l'abbaye de Riéval (Meuse) | - Lay-Saint-Rémy (Meurthe) |
| - Aulnois-sous-Vertuzey (Meuse) | - Lérouville (Meuse) |
| - Boucq (Meurthe) | - Malaumont (Meuse) |
| - Charmes-la-Côte (Meurthe) | - Mélny-le-Grand (Meuse) |
| - Choloy (Meurthe) | - Ménil-la-Horgne (Meuse) |
| - Chonville et le fief de Morville (Meuse) | - Mont-le-Vignoble (Meurthe) |
| - Commercy et le fief de Valdeck (Meuse) | - Pagny-derrière-Barrine (Meurthe) |
| - Corniéville (Meuse) | - Rangéval et l'abbaye ⁴⁰ (Meuse) |
| - Domgermain et Bois-le-Comte (Meurthe) | - Saint-Germain (Meuse) |
| - Euville (Meuse) | - Sanzey (Meurthe) |
| - Foug (Meurthe) | - Saulxures-les-Vannes (Meurthe) |
| - Fréméréville (Meuse) | - Sorcy-Saint-Martin ⁴¹ (Meuse) |
| - Gibeauveix (Meurthe) | - Val-de-Passey ⁴² (Meurthe) |
| - Gironville (Meuse) | - Vannes-le-Châtel (Meurthe) |
| - Jouy-sous-les-Côtes (Meuse) | - Vertuzey (Meuse) |
| - Laneuville-au-Rupt (Meuse) | - Vignot (Meuse) |
| - Laneuville-derrière-Foug (Meurthe) | - Ville-Issey (Meuse) |

³⁵ Le village de Gironville dépendait de la prévôté de Mandres et de Bouconville.

³⁶ *Annexe 1*, p. 39 : la population des localités qui constituent le bailliage royal de Commercy en 1751 ; S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Dictionnaire démographique des communes de la Meuse (1800-1982)*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 1986, 3 tomes, 612 pages : pour les communes meusiennes ; H. LEPAGE, *Le département de la Meurthe : statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer, 1843, 2^{ème} partie, 721 pages : pour les communes de Meurthe-et-Moselle. Il ne s'agit cependant que d'une estimation, puisque les données concernant les communes de la Meurthe restent très approximatives, celles-ci se référant seulement aux années 1710, 1773 ou 1802.

³⁷ AD M = 19 B 1 : édits et lettres patentes du duc datant de 1759.

³⁸ J-L FLOHIC (dir), *Le patrimoine des communes de la Meuse*, Paris, Flohic éditions, 1999, tome 1, p. 278-279 : exemples de sculptures, de la reconstruction des écuries du Château-Haut...

³⁹ AD M&M = 8° G II 1⁵, *op. cit.*, p. 287-288 : constitution du bailliage royal de Commercy. Les villages suivants appartiennent aux départements actuels de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.

⁴⁰ Hameau de la commune de Corniéville.

⁴¹ AD M&M = B 122 : par lettres patentes du duc datant de 1701-1702, Sorcy-Saint-Martin est érigé en comté au profit de François de Choiseul.

⁴² Hameau de la commune de Choloy.

Le bailliage royal de Commercy en 1751



C) Commercy, une bourgade française

A la mort de Stanislas, la Lorraine revient à la France de Louis XV, conformément au traité de Vienne de 1737-1738⁴³. Commercy, en perdant ses seigneurs, perd également les avantages qu'ils ont créés. Cette ville se destine dorénavant à devenir une simple bourgade de France. Les créations de Stanislas, qui attirent l'admiration de nombreux étrangers, sont bientôt effacées par l'avidité des français. Le Pont d'Eau est détruit, le canal desséché, les jardins mis à sec et divisés... Quant au Château d'Eau, il est dévoré par le feu. Cet incendie a toujours passé à Commercy comme un événement prévu et préparé par la France. Le Château-Bas est même converti en buanderie au service de la caserne, les bâtiments servant uniquement au stationnement des troupes.

Le 18 novembre 1767, la France crée à Commercy la charge de *lieutenant du roi*, fonction coïncidant quasiment à celle de gouverneur. Le premier nommé à ce poste est Sébastien Lonjeaux de Prévillle, chevalier et ancien officier au régiment royal Barrois⁴⁴. Peu après, celui-ci est nommé maire de la ville de Commercy. Les anciens fonctionnaires en place se trouvent alors exclus des autres charges municipales, et doivent s'y résoudre.

Le bailliage royal de Commercy subsiste jusqu'au 18 novembre 1790. Sa dernière audience aura lieu le 15 novembre 1790. La première cause du Tribunal du District de Commercy est prononcée le 22 novembre 1790. Le président de cette instance révolutionnaire est Joseph Grison, ancien conseiller au bailliage. Quatre juges sont aussi nommés pour le suppléer : Charles-Michel Bron, Louis-Alexandre Clément, François Noël et Jean-François Paquel. Ce dernier était maire de la ville de Commercy entre 1773 et 1789. Le bailliage aura donc vécu plus de soixante-huit ans. La justice ne fut cependant l'apanage que de quelques officiers qui se réservèrent le pouvoir d'instruire.

⁴³ Ce traité de Vienne met fin à la guerre de succession de Pologne (1733-1738). Stanislas s'engage à renoncer à la couronne de Pologne, au profit d'Auguste III. En échange, il devient duc de Lorraine. Il est prévu qu'à la mort de Stanislas le duché revienne à sa fille Marie Leszczyński, femme du roi de France Louis XV.

⁴⁴ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 364 : il bénéficia de certains privilèges, tel le droit de chasse.

III. Les officiers du bailliage

L'article V de l'édit du 23 janvier 1723 ordonne la création "d'un corps d'Hôtel de ville au dit Commercy, composé du bailli, du lieutenant général qui y fera chef de police, et de quatre conseillers élus par les bourgeois de la ville", "un syndic qui y fera notre procureur au bailliage et un receveur des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville". En outre, un curateur en titre et un commissaire aux saisies réelles sont nommés. En 1723, ces deux dernières fonctions sont cumulées par François Lapailotte⁴⁵. En 1730, celui-ci sera remplacé aux saisies réelles par Antoine Martin⁴⁶.

Les principaux offices qui constituent le bailliage, les prévôtés de Commercy et celle de Vignot ont été recherchés. Or, trouver le nom des baillis s'est révélé être la tâche la plus difficile. Bien qu'il représente le premier personnage de sa juridiction, cet officier est absent des archives judiciaires. Sa signature n'est visible sur aucun acte central. De plus, il ne prononce en son nom que très peu de jugements. Il semble seulement intervenir pour arbitrer les plus grandes affaires, telle celle qui concerne la grossesse de Jeanne Lourdechère⁴⁷. Les registres d'enregistrement des édits et ordonnances donnent alors parfois les lettres patentes et les déclarations qui l'officient. Il est donc compliqué d'établir la liste des baillis de Commercy seulement à partir du fond 19 B. Ceci explique qu'il a fallu avoir recours aux riches archives communales de Commercy (E dépôt 91).

Les registres de causes (19 B 13-22) permettent de retrouver assez facilement les autres officiers du bailliage de Commercy. Il faut alors s'intéresser à quelques phrases, rédigées toutes les 5-10 pages, qui présentent les juges des audiences. Elles sont du type : "prononcé par nous...lieutenant général". Les inventaires après décès constituent également une bonne source d'informations. Ces actes sont présentés devant certains membres du bailliage, le plus généralement devant le lieutenant général ou des conseillers. Ils ont l'avantage de combler les manques trouvés dans les registres de causes, ou bien de présenter de façon plus précise le remplacement chronologique de chaque personnage.

A) Les baillis

Commercy n'a connu que quatre baillis. Lorsque les trois premiers ont reçu cette charge, ils étaient déjà âgés, puisque leur carrière politique ou militaire se trouvait principalement derrière eux. Au contraire, le dernier bailli de Commercy a reçu l'office dès son plus jeune âge. Ceci explique qu'il ait gouverné beaucoup plus longtemps que ses prédécesseurs.

Liste des baillis de Commercy :

1723-1740 : Henry, marquis de Mouchy⁴⁸

1740-1751 : François-Louis des Porcellets⁴⁹

1751-1768 : Ladislas, comte et maréchal de Berchigny⁵⁰

1768-1790 : le chevalier de Berchigny⁵¹

B) Les lieutenants généraux

Cet officier, qui préside le tribunal du bailliage, porte le titre de : "lieutenant général civil et criminel, et chef de police". C'est le véritable détenteur de la justice dans sa juridiction. Son nom est omniprésent dans les archives judiciaires, tant dans les actes civils que criminels. Le rôle du lieutenant général est réellement fondamental dans l'exercice de la justice. En soixante-huit ans, quatre personnes se sont succédées à ce poste. L'office de Dominique Lapailotte a fortement marqué le bailliage de Commercy. Celui-ci fut en poste de 1743 à 1785, soit pendant près de quarante-trois ans⁵².

⁴⁵ AD M&M = B 157 : lettres patentes du duc de Lorraine datant de 1723 (p. 225 de la table alphabétique).

⁴⁶ AD M&M = B 172 : lettres patentes de 1730 (p. 275 de la table alphabétique).

⁴⁷ Voir 19 B 91.

⁴⁸ AD M = 19 B 1 : édit du 26 janvier 1723 enregistré par le bailliage de Commercy le 14 avril 1723. Le marquis de Mouchy, qui décède au début de l'année 1740, porte le titre de "chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis".

⁴⁹ AD M = 19 B 1 : lettre patente d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans datant du 7 juillet 1740, enregistrée par le bailliage de Commercy le 2 août 1740. François-Louis des Porcellets est un ancien conseiller d'Etat et un ancien chambellan du duc Léopold. Il est désigné comme Grande Croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

⁵⁰ AD M = E dépôt 91/ FF 33 : causes de l'Hôtel de Ville de Commercy (1750-1757), 31 juillet 1752. En réalité, c'est le 26 août 1751 que le comte de Berchigny, lieutenant général des armées et inspecteur général des hussards, est nommé par Stanislas.

⁵¹ AD M = E dépôt 91/ FF 35 : causes de l'Hôtel de Ville de Commercy (1763-1768), 20 avril 1768. Il s'agit du fils du précédent bailli, ce dernier étant décédé.

⁵² Entre 1743 et 1785, les archives mentionnent inlassablement son nom durant cette période.

Liste des lieutenants généraux :

Février 1723-septembre 1737	François Haizelin ⁵³
Septembre 1737-février 1743	Richard Delisle ⁵⁴
Mars 1743-octobre 1785	Dominique Lapailotte ⁵⁵
Novembre 1785-1790	Joseph-Benoît Bourgoigne d'Hacourt ⁵⁶

C) Les lieutenants particuliers

Lorsque le lieutenant général est absent, le lieutenant particulier juge en son nom. Il le remplace également dans la publication de certains actes secondaires, tels les inventaires après décès ou les avis de tutelle et de curatelle. Si celui-ci est également indisponible, ces prérogatives sont attribuées à certains conseillers. En 1751, cet office disparaît du bailliage de Commercy. Les tâches remplies par le lieutenant particulier sont alors transférées à Guillaume Chatron, conseiller-asseesseur.

Liste des lieutenants particuliers :

Janvier 1723-août 1737	Jean-Baptiste Raillart ⁵⁷
Septembre 1737-novembre 1751	Pierre Fontayne ⁵⁸
Décembre 1751-1785	disparition de l'office de lieutenant particulier ⁵⁹
Septembre 1785-1790	La Capelle ⁶⁰

D) Les procureurs généraux

La démarche suivie pour trouver leurs noms est quelque peu différente, en raison du manque d'informations recensé dans la grande majorité des documents. Ici, les inventaires après décès deviennent essentiels. En effet, dans certains d'entre eux, il est indiqué : « en la présence du procureur de Son Altesse Royale ». Or, le nom de celui-ci ne suit pas. Les signatures au bas des actes permettent alors d'élaborer la liste des procureurs du bailliage.

La dénomination exacte de cet office est « procureur de Son Altesse Sérénissime », et par la suite « procureur du roi ». Celui-ci est chargé de représenter son gouvernement devant les tribunaux. Son objectif principal est de défendre les intérêts économiques et financiers du duc de Lorraine contre ses sujets. Dans les affaires criminelles par exemple, il tente de récupérer de l'argent, en prétextant l'usurpation de biens ou de revenus publics. En outre, son intervention est fréquente dans les actes économiques. Dans le cas des successions, lorsque les liens de parenté avec le défunt ne sont pas directs, le procureur général engage une procédure civile contre la famille concernée, afin de recevoir une petite part de l'héritage ou une certaine somme d'argent.

Liste des procureurs généraux :

Février 1723-août 1737	Dominique-François Lallemand ⁶¹
Septembre 1737-mars 1760	Jean Prevost ⁶²
Avril 1760-mai 1761	Alexis Lerouge ⁶³
Mai 1761-mars 1762	François-Joseph Colin ⁶⁴
Avril 1762-1790	Pierre Fontayne ⁶⁵

⁵³ AD M = 19 B 13 : nomination le 6 février ; 19 B 22 : à l'audience du 24 septembre 1737, François Haizelin est remplacé par Richard Delisle. Celui-ci qui possède également l'office de conseiller.

⁵⁴ AD M = 19 B 22 : les causes d'audiences révèlent que Delisle est remplacé par Lapailotte dès le 26 février 1743.

⁵⁵ AD M = 19 B 20 : les causes d'audiences révèlent que Lapailotte est remplacé entre le 29 octobre et le 7 novembre 1785. En même temps que l'office de lieutenant général, celui-ci détient celui de conseiller au Conseil d'Etat d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans.

⁵⁶ AD M = 19 B 21 : causes du bailliage (1787-1791).

⁵⁷ AD M = 19 B 1 : nomination le 27 janvier 1723 ; 19 B 14 : les causes d'audiences montrent que Jean-Baptiste Raillart est remplacé entre le 30 août et le 10 septembre 1737.

⁵⁸ AD M = 19 B 22 : dans les registres de causes, Pierre Fontayne apparaît comme lieutenant particulier à partir de l'audience du 24 septembre 1737.

⁵⁹ AD M = 19 B 22 : à partir de l'audience du 15 novembre 1751, le lieutenant particulier Pierre Fontayne n'apparaît plus.

⁶⁰ AD M = 19 B 22 : le sieur La Capelle jugea sa première audience le 19 septembre 1785.

⁶¹ AD M = 19 B 1 : nomination le 6 février 1723 ; 19 B 144 : inventaires après décès de l'année 1737.

⁶² AD M = 19 B 163 : au cours de l'année 1760, Jean Prevost n'apparaît plus ; 19 B 165 : son inventaire après décès a été recensé en 1762.

⁶³ AD M = 19 B 163-164 : inventaires après décès (1760-1761). "Le sieur Lerouge, en sa qualité d'avocat du roi, représente la personne du procureur du roi", cet office étant vacant jusqu'à la prochaine nomination.

⁶⁴ AD M = 19 B 164-165 : inventaires après décès (1761-1762). Auparavant, le procureur Colin exerçait l'office de notaire royal.

E) Les conseillers

Les conseillers présentés ci-dessous sont ceux que les archives mentionnent le plus souvent. D'autres noms existent, mais ils ne sont pas cités en raison du rôle mineur qu'ils semblent jouer dans le bailliage de Commercy. Il s'agit par exemple de Jean-François Baudot ou encore Jean Clesse, qui possèdent l'office de conseiller en 1771⁶⁶.

Pour la plupart, cette charge est purement honorifique. Quelques-uns au contraire ont le privilège d'exercer la justice. Il s'agit par exemple du conseiller-assesseur ou du conseiller-doyen. Le conseiller-assesseur est considéré comme l'adjoint aux lieutenants du bailliage. Pendant cinquante-quatre ans (de 1731 à 1784), cet office est détenu par Guillaume Charton. A la fin du XVIII^e siècle, Nicolas Jean-Paul Martin, en tant que doyen, eut le privilège d'instruire de nombreux affaires en matière civile : ventes sur saisies, adjudications et partages de biens, inventaires après décès, avis de tutelles et de curatelles... La recrudescence des inventaires après décès⁶⁷ va aussi être favorable à deux autres conseillers : René Herpon et, par la suite, Joseph Grison.

Liste des principaux conseillers :

1723-1726	Denis Colombé, Claude Etienne, Antoine Denis et Joseph Laboulay ⁶⁸
1723-1730	Alexis Rouyer ⁶⁹
1724-1730	Jean-François Durand ⁷⁰
1726-?	François-Charles Delisle ⁷¹
1728-1756	Pierre Roquilly ⁷²
1731-1784	Guillaume Charton ⁷³
1732-1737	Richard Delisle ⁷⁴
1737-1744	Dominique-François Lallemand ⁷⁵
1739-1778	René Herpon ⁷⁶
1756-1790	Nicolas Jean-Paul Martin ⁷⁷
1758-1790	François-Etienne Drouin ⁷⁸
1769-1774	Joseph Vauthier ⁷⁹
1775-1790	Joseph Grison ⁸⁰

F) Les greffiers⁸¹

La signature des greffiers apparaît sur la très grande majorité des documents. Mais, cet office est à différencier des autres, ne se rapportant aucunement à la justice. Il se résume à la rédaction des actes et à la gestion des pièces déposées au greffe. En fait, cette charge ne fait pas partie des stratégies familiales qui souhaitent s'inscrire dans la continuité d'une carrière juridique.

⁶⁵ AD M = 19 B 165 : inventaires après décès (1762) ; 19 B 8 : évaluation des offices de judicature (1771) ; 19 B 193 : inventaires après décès (1790) : Pierre Fontayne exerce la fonction de procureur jusqu'à la suppression du bailliage.

⁶⁶ AD M = 19 B 8 : Evaluation des offices de judicature du bailliage royal de Commercy faite par les personnes occupant ces fonctions (1771).

⁶⁷ AD M = 19 B 137-193 : inventaires après décès (1723-1790). Au début, un carton pouvait assembler les inventaires après décès de plusieurs années (deux ou trois ans selon les cas). Dès les années 1740, un article ne pouvait rassembler plus qu'une année. Et à partir de 1775 environ, le format des cartons, se référant à une seule année d'inventaires après décès, se fit de plus en plus conséquent.

⁶⁸ AD M = 19 B 1 : ces quatre offices, attribués le 14 avril 1723, étaient reconductibles après une durée de trois ans.

⁶⁹ AD M&M = B 158 : lettres patentes du duc de Lorraine, datant de 1723. Alexis Rouyer est conseiller assesseur au bailliage. A sa mort, il sera remplacé par Guillaume Charton.

⁷⁰ AD M&M = B 163 : lettres patentes du duc de Lorraine datant de 1724 ; 19 B 13 : Durand n'apparaît plus à partir de 1730.

⁷¹ AD M = 19 B 138 : François-Charles Delisle est cité dans les inventaires après décès à partir de l'année 1726.

⁷² AD M&M = B 168 : lettres patentes de 1728 ; 19 B 179 : son inventaire après décès a été retrouvé en 1776.

⁷³ AD M = 19 B 13 : Guillaume Charton est un conseiller assesseur, c'est-à-dire un adjoint aux lieutenants du bailliage ; 19 B 187 : son inventaire après décès a été recensé en 1784.

⁷⁴ AD M = E dépôt 91/ BB12 : réception des officiers (1728-1757). L'acte donnant l'office de conseiller à Richard Delisle date de 1732.

⁷⁵ Il fait partie de la Cour Souveraine rétablie par Elisabeth-Charlotte d'Orléans en 1737.

⁷⁶ AD M = E dépôt 91/ BB 12 : réception des officiers de Commercy (1728-1757). L'acte donnant à René Herpon l'office de conseiller date de 1737 ; 19 B 181 : son inventaire après décès a été recensé en 1778.

⁷⁷ AD M = 19 B 22 : enregistrement des causes des domaines seigneuriaux de la principauté de Commercy (1734-1790).

⁷⁸ *ibid*

⁷⁹ AD M = 19 B 18 : causes du bailliage (1766-1773).

⁸⁰ AD M = 19 B 22 : causes des domaines seigneuriaux de la principauté de Commercy (1734-1790).

⁸¹ Liste élaborée à partir des numéros 19 B 1-2 : enregistrement des édits et des ordonnances du bailliage de Commercy (1723-1790), et complétée avec la série des inventaires après décès 19 B 137-193.

Liste des greffiers :

1723-1767	Anne-Régnauld Braconnot ⁸²
1767-1772	Baroin
1773-1775	Poirson puis Mengin
1775-1778	Estienne
1779	Chenevat
1779-1780	Pernot
1780-1781	Chartreux
1781-1792	Goubert ⁸³

Les offices qui constituent le bailliage de Commercy sont donc multiples. Certains noms reviennent cependant à plusieurs reprises. Les différents postes qu'une personne peut occuper au cours de sa vie laissent entrevoir de véritables carrières. Certains cas, comme celui du commerçant François Haizelin, sont frappants. Sa carrière dans la judicature débute véritablement en 1713. A cette date, il achète l'office de conseiller à la Cour Souveraine de Commercy⁸⁴. En 1720, le président de cette instance change : François-Anne Dupuy prend la place de Louis Ignace, comte d'Issoncourt. La charge de procureur général de la Cour Souveraine est alors laissée vacante par Dupuy. François Haizelin s'en empare. Il est désormais chargé de défendre les droits des seigneurs de Commercy dans les affaires civiles et criminelles. Il gardera cette fonction jusqu'en 1723. Cette date correspond à la disparition de la principauté⁸⁵ et à la création du bailliage de Commercy. Or, le bouleversement des institutions n'entraîne pas un changement des hommes. A cette occasion, la carrière de François Haizelin prend un nouveau tournant. Le 6 février 1723, il est nommé lieutenant général du bailliage de Commercy⁸⁶. Concernant son prestige, François Haizelin devient le second personnage de sa juridiction, le premier étant le bailli. Mais, il est maintenant maître de la justice à Commercy. Il occupera ce poste de lieutenant général jusqu'en septembre 1737⁸⁷. Son autorité va alors connaître son apogée sous le règne d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans. La duchesse douairière, qui rend à Commercy toute sa souveraineté, rétablit la Cour des Grands-Jours. François Haizelin est nommé président de cette instance suprême⁸⁸. Ce dernier reste à ce poste jusqu'en 1744, date à laquelle Elisabeth-Charlotte d'Orléans meurt. Par la suite, il n'apparaît plus dans les archives. Cette absence peut avoir diverses explications, son décès constituant la plus probable⁸⁹. En fait, hormis quelques rares cas, seule la mort interrompt ces offices. Les diverses charges occupées par François Haizelin lui ont donc assuré, pendant plus de trente ans, une carrière judiciaire et politique de grande envergure. Cette longévité est néanmoins très fréquente. Elle est une des conséquences du caractère patrimonial des offices sous l'Ancien Régime.

En fait, il existe des continuités dans la structure des carrières familiales. Un schéma d'ascension sociale semble être caractéristique : une famille issue de la notabilité place ses enfants d'abord dans la carrière d'avocat, puis dans les offices de judicature⁹⁰. Ce sont surtout les marchands ou les professions médicales (chirurgien, etc...) qui font ce choix. Ces stratégies ne trouvent pas une origine économique : « on ne devient pas homme de loi pour faire fortune, mais quand on a fait fortune »⁹¹. Les offices fournissent le savoir, le prestige et l'influence. Ils assurent une notabilisation sociale et culturelle⁹². Leur cumul est alors un moyen d'accroître son pouvoir et son autorité.

⁸² AD M = 19 B 1 : nomination le 6 février 1723.

⁸³ Après 1790, il restera greffier du Tribunal du District de Commercy.

⁸⁴ AD M = 20 B 23.

⁸⁵ Le règne d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1737-1744) va toutefois rendre son autonomie à Commercy. Mais il s'agit seulement d'un privilège qui fut accordé à la duchesse douairière. Ce privilège donna alors un statut très particulier à Commercy.

⁸⁶ AD M = 19 B 13 : acte du 6 février 1723.

⁸⁷ AD M = 19 B 22 : à l'audience du 24 septembre 1737, François Haizelin est remplacé par Richard Delisle.

⁸⁸ AD M = 19 B 5 : arrêts de la Chambre des Comptes et de la Cour Souveraine de Commercy et de Lorraine ; déclarations, édits et lettres patentes du duc de Lorraine et du roi de France (1735-1766).

⁸⁹ Il n'a malheureusement été retrouvé trace de son inventaire après décès.

⁹⁰ Il n'y a quasiment jamais de passage par les offices subalternes et auxiliaires. Le passage par le greffe ou la sergenterie n'est pas une étape entre la marchandise et la judicature.

⁹¹ H. Piant, *Le tribunal de l'ordinaire. Justice et société dans la prévôté de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime (vers 1670-1790)*, thèse de doctorat, université de Dijon, 2001, volume 2, p. 304.

⁹² H. Piant, *op. cit.*, volume 2, p. 304. La pratique du cumul des offices n'a également pas d'explications financières, même si cela permet d'additionner les gages, les vacations et les épices. A partir du XV^e siècle, on appelait "épices" les présents faits aux juges par les parties en cause. Ces cadeaux offerts bénévolement étaient souvent des bonbons d'épices. Après le XV^e siècle, ils devinrent obligatoires, payables en espèces et taxés.

L'accumulation des charges est une pratique générale sous l'Ancien Régime. Ses conséquences sont extrêmement importantes pour assimiler la façon dont la justice est rendue, et pour comprendre comment les juges peuvent être perçus par leurs justiciables. L'exercice des offices de judicature ne constitue néanmoins qu'une étape dans l'ascension d'une famille, cette stratégie étant déployée sur trois ou quatre générations. Cependant, pour la grande majorité, le cadre de la prévôté ou du bailliage reste l'horizon indépassable dans lequel s'inscrit leur prestige et leur influence.

S'il existe une multitude d'offices, les principales fonctions de jugement ne sont concédées qu'à quelques personnes. Ce sont surtout les lieutenants généraux et, dans une moindre mesure, les lieutenants particuliers qui possèdent l'administration réelle de la justice. Lorsque le bailliage de Commercy dépend de la Lorraine, ces derniers sont issus de l'élite commerciale. Or, l'arrivée de la France bouleverse ces pratiques. La mort de Dominique Lapailotte en 1785 marque précisément ce tournant⁹³. A cette date, les charges de lieutenant général et de lieutenant particulier sont cédées par la monarchie à des notables venus du Royaume. D'ailleurs, en 1789, les vingt-cinq familles nobles recensées à Commercy sont principalement d'origine française. Il s'agit par exemple de celle du vicomte de Gaucourt⁹⁴, ou encore celle de Mademoiselle de Thibailly⁹⁵.

IV. Les archives judiciaires

A) Affaires civiles ou criminelles

Les archives du bailliage de Commercy se divisent principalement en trois catégories : les enregistrements d'actes et d'offices, les affaires civiles et celles criminelles. La première ne regroupe toutefois que des documents formels servant au bon fonctionnement de l'instance judiciaire. La partie appelée *Actes Centraux* (2 %), qui se compose principalement de registres, contient la législation prononcée par les cours souveraines de Lorraine⁹⁶, par le duc⁹⁷, puis par la France. L'institution bailliagère n'a alors qu'un devoir d'enregistrement. Quant à la catégorie *Offices* (2 %), elle concerne la nomination des officiers du bailliage et les actes de procédure qui l'accompagnent : informations⁹⁸ sur la vie et les mœurs des personnes concernées, procès-verbaux de nominations, de prestations de serments et de réceptions. De surcroît, les plaids annaux de la période 1752-1769 permettent de connaître les officiers municipaux de chaque village qui compose la juridiction de Commercy⁹⁹. Les parties réservées aux actes centraux et aux offices constituent donc un ensemble à dissocier des autres archives. En fait, seulement 96 % du fond 19 B concerne réellement l'activité judiciaire du tribunal du bailliage. Il s'agit alors de discerner les affaires civiles des criminelles. Cette distinction trouve son origine dans la procédure choisie pour ouvrir le procès. En effet, sous l'Ancien Régime, une affaire n'est pas civile ou criminelle par sa nature, mais par la voie qui a été choisie pour la résoudre. C'est celle-ci qui détermine la nature du litige, et non l'inverse. Deux possibilités sont données aux justiciables : la plainte et l'assignation. Dans certaines affaires cependant, l'utilisation des deux procédures est possible.

La plainte déclenche une procédure criminelle, dite aussi « extraordinaire ». Ses principes de fonctionnement, très formels, correspondent à l'utilisation systématique de l'écrit et au maintien prolongé du secret. La plainte ou la dénonciation initiale entraîne une information, c'est-à-dire l'audition secrète de témoins qui fait l'objet d'un procès-verbal. Puis arrive l'interrogatoire de l'accusé, et ensuite le récolement, soit la confirmation par les personnes auditionnées de leur déposition. Une confrontation des témoins et de l'accusé est alors organisée. Enfin, le défenseur est interrogé une dernière fois avant que le juge ne rende un *dictum*¹⁰⁰, c'est-à-dire sa sentence finale. Si ce jugement ne lui convient pas, le condamné peut faire appel devant le tribunal supérieur, c'est-à-dire devant la Cour Souveraine de Lorraine. Ce sont ceux qui sont convaincus de leur bon droit et les condamnés aux peines les plus lourdes qui ont recours aux instances supérieures. L'augmentation de l'appel est néanmoins une réalité générale au XVIII^e siècle, certainement parce que les habitants sont moins

⁹³ Dominique Lapailotte détenait l'office de lieutenant général depuis 1743. Lors de sa charge, la fonction de lieutenant particulier disparut. Sa mort coïncida alors avec le rétablissement de cet office, qui fut attribué au français La Capelle. Dominique Lapailotte fut remplacé comme lieutenant général par Joseph-Benoît Bourgogne d'Hacourt.

⁹⁴ Aujourd'hui, le manoir de la famille des vicomtes de Gaucourt, construit à la fin du XVII^e siècle, fait partie intégrante du patrimoine culturel de la ville de Commercy. Il se situe *rue de Lisle*.

⁹⁵ A. BERTRAND et J-P STREIFF, *Le pays de Commercy*, Bar-le-Duc, les Dossiers documentaires meusiens, 1996, p. 41.

⁹⁶ Il s'agit surtout de la Cour Souveraine de Lorraine, de la Chambre des Comptes de Lorraine et du Parlement de Nancy.

⁹⁷ Ce sont les édits, les ordonnances, les déclarations et les lettres patentes du duc de Lorraine.

⁹⁸ Enquête.

⁹⁹ AD M = 19 B 10-11 : plaids annaux (1752-1769). Il s'agit de la nomination du maire, du lieutenant au maire, du greffier, du sergent et du garde-forestier dans tous les villages qui composent le bailliage de Commercy.

¹⁰⁰ Un dictum est une sentence rendue dans les "procès par écrit", civils ou criminels.

satisfaits de la justice rendue par les officiers de l'instance locale. Avec les *dictums*, les liasses de procès-verbaux apparaissent comme une source essentielle pour étudier les affaires criminelles. Comme la procédure était réalisée en dehors des audiences ordinaires, elle faisait l'objet de procès-verbaux : plaintes et dénonciations, informations, visites par chirurgien, levées de cadavres, interrogatoires des accusés, réquisitions...

Les affaires criminelles concernent l'ordre public, les violences, les délits économiques (dont les vols) et les atteintes aux mœurs. Les violences regroupent les homicides¹⁰¹ et les agressions, les coups et blessures étant très fréquents sous l'Ancien Régime. Elles ont surtout lieu le soir ou la nuit, peut-être plus souvent le dimanche, au cabaret, à la maison ou au travail¹⁰². Il est également intéressant de remarquer que, jusqu'au XVIII^e siècle, les injures verbales passent par la procédure extraordinaire¹⁰³. Dans ces affaires criminelles, parties civiles et accusés appartiennent généralement aux échelons intermédiaires de la société locale : ce sont surtout des marchands, des artisans et des laboureurs¹⁰⁴. A l'inverse, les extrémités sociales sont absentes : d'une part les officiers et les seigneurs, parce qu'ils sont peu victimes et qu'ils possèdent des privilèges de juridiction, et d'autre part les pauvres, parce qu'on ne porte pas plainte contre des gens insolubles.

La procédure civile, dite aussi « ordinaire », est ouverte par l'assignation du défendeur faite par le demandeur. Il convient de signaler que le recours à la justice est principalement le fait des hommes chefs de famille, qui sont bien intégrés à la communauté. Les principes essentiels de la voie civile, qui s'opposent au criminel, sont l'oralité, la publicité et l'égalité. D'abord, les deux parties sont traitées également. Par exemple, si le plaignant est autorisé à faire preuve, le défenseur a toujours le droit de fournir une contre-preuve. Chacun donne alors ses arguments oralement à l'audience, devant les juges et le public présent à l'auditoire. Le tribunal du bailliage de Commercy entend ces « causes d'audiences » les lundis et les vendredis de chaque semaine. La plupart d'entre elles sont résolues en une, deux ou trois instances. Elles se règlent par une « sentence sommaire » rendue oralement par le juge. Cependant, lorsque le procès est fortement disputé, par l'importance de l'enjeu ou par obscurité des points soulevés, l'officier peut ordonner la conversion de la « cause sommaire » en « instance sommaire », avec mise par écrit des arguments. Tout comme les affaires criminelles, ces « procès par écrit » se terminent par des *dictums*.

Les affaires civiles sont générées par la propriété, le contrat et la famille. La propriété entraîne des conflits agraires et des problèmes de voisinage, notamment lorsqu'il s'agit de la réparation d'un mur mitoyen. Le manque de respect des contrats amène par exemple des litiges commerciaux ou un endettement, pouvant aboutir à la saisie des biens et parfois au bannissement des personnes. Les contentieux liés à la famille concernent surtout les affaires de successions (comme le refus des comptes de tutelle et de curatelle par les héritiers), mais aussi les violences conjugales, les problèmes de mœurs (comme l'inceste) ou encore les adultères¹⁰⁵. En matière civile, les liasses de procès-verbaux renferment surtout les actes nécessaires à l'établissement d'une preuve : enquêtes, serments, expertises...

Le graphique représentant la composition du fond 19 B permet d'affirmer que les affaires civiles constituent la grande majorité des actes rédigés par le tribunal du bailliage de Commercy. Cette analyse est cependant faite de manière purement quantitative, puisqu'elle considère la masse de documents et non son contenu. Elle est donc très contestable, car un registre recueille par exemple plus d'affaires qu'un carton réservé aux inventaires après décès. De toute façon, les modes de comptage restent multiples. Si certains historiens favorisent les actes judiciaires, d'autres se réfèrent par exemple au nombre d'affaires¹⁰⁶. L'analyse qualitative de ce fond pourrait occuper un chercheur l'espace d'une thèse.

¹⁰¹ A noter que les suicides sont également jugés de façon pénale.

¹⁰² Les rapports de chirurgie permettent notamment de comprendre cette violence du travail.

¹⁰³ H. PIANT, *Une justice ordinaire. Justice civile et criminelle dans la prévôté royale de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 221-223. Dans la prévôté de Vaucouleurs, d'un point de vue quantitatif, les injures verbales constituent le délit le plus fréquent au criminel. Mais à partir du XVIII^e siècle, celles-ci ont tendance à passer par procédure civile. Entre 1670 et 1790, deux cent quarante-deux affaires d'injures ont été traitées par voie criminelle et deux cent quarante-deux par voie civile.

¹⁰⁴ H. PIANT, *op. cit.*, p. 196 : dans la prévôté de Vaucouleurs, les marchands, les laboureurs, les artisans et les petits représentants de l'autorité forment 57 % des parties civiles et 75 % des accusés.

¹⁰⁵ Lorsque cette liaison amène la naissance d'un enfant, c'est la procédure extraordinaire qui est la plus souvent ouverte. Celle-ci peut alors aboutir à une séparation des corps.

¹⁰⁶ Lorsque l'affaire est prise comme unité, son nombre total se trouve nettement inférieur à celui des actes judiciaires. Cette méthode est certainement la plus qualitative, en raison de sa cohérence, mais également la plus longue et la plus difficile.

Les affaires criminelles ne sont regroupées que dans les parties de l'inventaire appelées¹⁰⁷ *Jugements civils et criminels* (26 %) et *Enquêtes et procédures* (4 %), celles-ci contenant également des procédures ordinaires. Dans la seconde catégorie citée, les voies extraordinaires n'apparaissent que dans les interrogatoires (19 B 101 et 19 B 114), les rapports de chirurgie (19 B 105) et quelques enquêtes (19 B 98, 19 B 108-109 et 19 B 112-113). Elles n'impliquent donc pas plus d'1,5 % de ces archives. L'analyse de la partie *Jugements civils et criminels* est cependant plus complexe et reste approximative. Celle-ci se compose des registres de causes, des liasses de sentences et de procès-verbaux. L'activité criminelle du tribunal du bailliage ne concerne ici qu'une partie des articles 19 B 23-90 (sentences et procès-verbaux), ainsi que la totalité des côtes 19 B 91 (crime conjugal) et 19 B 95 (pillage des meubles d'un moulin). Or, l'étude approfondie des sentences et des procès-verbaux n'a pu être réalisée. Mais de manière simpliste, cette activité peut être estimée comme étant de l'ordre de 10 à 15 %¹⁰⁸. En cas d'erreur, ce taux ne peut être revu qu'à la baisse, et ce de façon relative. Il est cependant certain que les affaires criminelles ne représentent pas plus de 15 % des actes saisis par le tribunal du bailliage de Commercy entre 1723 et 1790. Elles sont donc très minoritaires, puisque seulement deux ou trois sont jugées pour vingt affaires civiles. En fait, les justiciables saisissent la justice essentiellement pour le contentieux civil. Les parties de l'inventaire appelées *Successions* (49 %), *Transactions et redditions de comptes* (9 %), *Tutelles et curatelles* (7 %), *Enquêtes et procédures*¹⁰⁹ (3 %) et *Déclarations* (1 %) se réfèrent à celui-ci, tout comme les registres de causes ainsi que certaines sentences et procès-verbaux. Les affaires civiles constituent donc plus de 80 % des actes prononcés par le bailliage de Commercy. Par leur seule masse, elles constituent bien l'ordinaire de son tribunal. De manière plus générale, ce sont tous les tribunaux de bailliages et de prévôtés qui traitent une grande majorité de procédures ordinaires. C'est par exemple le cas de la prévôté royale de Vaucouleurs. Entre 1670 et 1790, les affaires criminelles ne représentent environ que 4 % des procès¹¹⁰. Mais, cette prévôté reste un exemple atypique, car son activité criminelle se révèle être très inférieure aux juridictions comparables¹¹¹. L'immensité du contentieux civil ne peut malheureusement être jugée précisément, en raison des procédures infrajudiciaires¹¹².

En outre, l'activité criminelle du tribunal du bailliage de Commercy tend à décliner entre le début et la fin de son existence. Ce constat vient du fait que les liasses annuelles de sentences et de procès-verbaux, où se trouvent les procédures extraordinaires, sont de moins en moins épaisses à la fin du XVIII^e siècle. La baisse est significative : alors qu'un carton ne peut recueillir que deux ou trois années de sentences et de procès-verbaux dans les années 1730-1740, tous ces actes de la décennie 1781-1790 tiennent dans une seule boîte. Ce déclin concerne également le tribunal de la prévôté de Vaucouleurs. Entre 1680 et 1690, ce dernier juge environ dix-huit affaires criminelles par an. Or, un siècle plus tard, il en instruit moins de cinq¹¹³. Néanmoins, cette chute ne marque pas obligatoirement un changement dans les comportements délinquants. Elle peut seulement montrer une plus grande réticence à l'utilisation des services du tribunal local. Les justiciables iraient alors s'adresser directement aux tribunaux supérieurs, parlements ou cours souveraines. L'augmentation des appels au XVIII^e siècle justifie bien le fait que les sentences rendues par la justice locale satisfont de moins en moins.

B) Les inventaires après décès

Les inventaires après décès sont regroupés dans les articles 19 B 137-193. Ils forment un ensemble de cinquante-sept cartons et représentent 7,90 mètres linéaires d'archives, soit 47 % du

¹⁰⁷ Les titres donnés aux diverses parties de l'inventaire correspondent à leur contenu. Dans un souci de cohérence, les sentences et les causes de la partie *Jugements civils et criminels* devaient par exemple être distinguées des catégories *Actes centraux* ou *Tutelles et curatelles*. Ceci s'explique par le fait que ces dernières découlent de la procédure judiciaire habituelle, mais elles ne représentent pas les décisions des officiers du bailliage de Commercy.

¹⁰⁸ La partie *Jugements civils et criminels* compte trente-sept cartons. Onze d'entre eux se composent de registres de causes et d'affaires civiles (19 B 92-94 et 19 B 96), soit des procédures ordinaires. Les sentences et les procès-verbaux constituent donc vingt-six cartons. Ces actes comportent également des affaires civiles. Mais, elles sont beaucoup moins nombreuses que celles criminelles, puisque la plupart ont été classées à d'autres endroits. Les affaires criminelles peuvent donc être regroupées dans 15 ou 20 cartons au maximum. Dans une proportion très simplifiée, elles représentent donc environ la moitié de la partie *Jugements civils et criminels*, celle-ci représentant 26 % du fond 19 B.

¹⁰⁹ La partie *Enquêtes et procédures* représente 4 % de la totalité du fond. Mais, seulement 3 % des actes environ concernent des affaires civiles. Il s'agit des procès-verbaux de descentes, des déclarations de serments et des rapports d'experts.

¹¹⁰ H. PIANT, *op. cit.*, p. 133. L'activité du tribunal de la prévôté de Vaucouleurs fut essentiellement étudiée à partir des registres d'audience, des registres de *dictums* et des liasses de procès-verbaux. Seulement 435 procédures extraordinaires ont alors été recensées sur les 11 000 procès. En fait, une affaire criminelle est jugée environ pour vingt ou vingt-cinq civiles.

¹¹¹ H. PIANT, *op. cit.*, p. 168 : la faible activité criminelle de cette prévôté s'explique certainement par le fait que tous les conflits des Valcolorois ne sont pas portés devant la justice.

¹¹² L'infrajudiciaire fait référence à toutes les affaires qui ne passent pas devant un tribunal, soit parce que le délit n'est pas poursuivi devant une instance judiciaire ou soit parce que le conflit est réglé de façon amiable.

¹¹³ H. PIANT, *op. cit.*, p. 168.

fonds 19 B. Entre 1723 et 1790, le bailliage de Commercy a instruit 2 997 inventaires, soit une moyenne annuelle d'environ 44 actes¹¹⁴. Un fort déséquilibre existe cependant entre les premières décennies et la fin du XVIII^e siècle¹¹⁵. Entre 1781 et 1790, 702 inventaires sont passés devant la justice, alors qu'il n'y en eut que 196 entre 1723 et 1732. En fait, leur nombre reste faible jusqu'en 1743, aucune année n'atteignant la trentaine. Puis, même s'il reste très instable, ce chiffre tend à augmenter. Certaines fois, les inventaires se révèlent être beaucoup plus nombreux qu'à l'habitude, sans que cette hausse puisse s'expliquer. En 1759 par exemple, 85 actes sont recensés, alors qu'une seule année dépasse la soixantaine avant 1771. Entre 1780 et 1784, le nombre d'inventaires s'accroît considérablement, la moyenne annuelle étant de 90 et le minimum de 71. Les années 1781 et 1784 apparaissent alors comme exceptionnelles : 100 inventaires en 1781 et 106 en 1784.

Les inventaires après décès constituent une source essentielle pour étudier la société d'Ancien Régime. En général, ils sont établis pour préserver les droits d'héritiers mineurs, et s'accompagnent d'actes de tutelle et de curatelle. D'autres résultent de contestations entre héritiers. Chaque décès ne donne toutefois pas lieu à un inventaire : « les litiges judiciaires ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan démographique »¹¹⁶. En effet, l'immense majorité des familles n'a pas besoin de la justice pour régler ses successions.

Pour apprécier une fortune, les inventaires après décès se révèlent être une source imparfaite. Tous les objets ne sont en effet pas répertoriés : les objets transgénérationnels, tels la bague de fiançailles, la chevelure de l'époux ou encore le linge ne sont pas indiqués, tout comme les choses de faible valeur. Cependant, les inventaires permettent de connaître l'intimité de la vie quotidienne. Seulement certains aspects sont approchés ici.

Les inventaires de succession privilégient l'étude des espaces d'habitation. Par exemple, ils nous apprennent que les plus pauvres vivent dans une unique pièce. C'est le cas de Françoise Naimon¹¹⁷, veuve d'Antoine Bach, en 1780. Celle-ci dort dans une chambre qui sert également de cuisine. Au contraire, la fortune se traduit par la multiplication des appartements. L'inventaire après décès de Maître Alexis Lerouge, qui date de 1780¹¹⁸, en est un modèle. Cet avocat au bailliage habite une maison donnant sur la place du Fer à Cheval. Le rez-de-chaussée comporte une cuisine, un salon et un cabinet de travail. Le premier étage est composé de quatre chambres avec trois cabinets. Le deuxième étage comprend une chambre avec un cabinet, et deux greniers. A cela s'ajoutent un entresol, une bûcherie, une remise et son grenier à foin, ainsi que deux caves. Quant à la demeure de François Arnoult en 1771¹¹⁹, entrepreneur du roi, elle se compose de six chambres, une cuisine, un vestibule, une galerie, une cave, un cabinet, une écurie, cinq greniers et quatre remises.

Les inventaires permettent également d'approcher la décoration des habitations, ou encore la literie. A cette époque, le lit est un meuble très coûteux, puisqu'il s'accompagne d'un sommier, d'un matelas, d'oreillers et de couvertures. Pour les plus pauvres, sa valeur représente une bonne part du mobilier. Par exemple, chez le négociant Sébastien Robert¹²⁰, les cinq lits de sa famille représentent 35,8 % de la valeur totale du mobilier.

La place du livre à Commercy peut également être appréciée, notamment à travers les bibliothèques individuelles.

¹¹⁴ Annexe 2, p. 40 : nombre annuel d'inventaires après décès instruits par le bailliage de Commercy entre 1723 et 1790.

¹¹⁵ Annexe 3, p. 41 : nombre décennal d'inventaires après décès contenus dans le fond 19 B.

¹¹⁶ H. PIANT, *op. cit.*, p. 213 : dans la décennie 1700-1709, 736 personnes sont décédées dans la ville de Vaucouleurs. Or, seulement 25 à 30 successions ont été réglées judiciairement, soit 3 à 4 %. Toutefois, en estimant le nombre de décès qui ne pouvaient donner lieu à une succession, ce qui réduit l'échantillon à 253, ce taux est égal à 10 ou 12 %.

¹¹⁷ AD M = 19 B 183 : inventaires après décès (1780).

¹¹⁸ *idem*. Alexis Lerouge est également receveur des finances du bailliage durant quelques années.

¹¹⁹ AD M = 19 B 174 : inventaires après décès (1771).

¹²⁰ AD M = 19 B 183 : inventaires après décès (1780).

Place du livre dans les inventaires après décès¹²¹

Années	Nombre d'inventaires	Avec Livres	%	Bibliothèques
1750-1755	42	10	23,8	2
1760-1765	69	19	27,5	3
1770-1775	91	16	17,5	9
1780	27	"	11,1	2

Dans la majorité des cas, l'imprimé se trouve en un seul ou en quelques exemplaires. Il s'agit souvent de livres d'heures (destinés à la prière) ou de dévotions. En 1763, le tisserand Nicolas Geoffroy possède par exemple 7 livres d'heures¹²². Les stocks d'imprimés détenus par certains marchands sont plus intéressants à analyser. En 1775, l'inventaire de la boutique de Claude Baudot révèle "14 douzaines grosse alphabet, 6 douzaines quart de psautier, 32 psautiers, 115 catéchismes, 26 douzaines d'ABC, 38 heures royales, 35 heures, 18 demi-psautiers"¹²³. Il s'agit donc essentiellement de livres scolaires et de livres de piété de très faible valeur : un ABC coûte quatre sols, un demi-psautier deux sols six deniers... Les inventaires après décès montrent qu'il existe déjà quelques bibliothèques personnelles, souvent à usage professionnel. De 1750 à 1775, les quatorze bibliothèques recensées appartiennent à trois chanoines, deux médecins, trois hommes de loi, six marchands et artisans.

Annexe 1 : la population des localités qui constituent le bailliage royal de Commercy (1751)¹²⁴.

Localité	Département actuel	Année de recensement	Nombre d'habitants
Aulnois-sous-Vertuzey	Meuse	1793	327
Boucq	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	115 770
Charmes-la-Côte	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	70 650
Choloy	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	35 425
Chonville	Meuse	1793	426
Commercy	Meuse	1793	4105
Corniéville	Meuse	1793	274
Dom Germain et Bois-le-Comte	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	93 1075
Euville	Meuse	1793	527
Foug	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	190 1135
Frémeréville	Meuse	1793	235
Gibeauaix	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	26 315
Gironville	Meuse	1793	379
Jouy-sous-les-Côtes	Meuse	1793	547
Laneuville-au-Rupt	Meuse	1793	529
Laneuville-derrière-Foug	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	22 394
Lay-Saint-Rémy	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	28 296
Lérouville	Meuse	1793	466

¹²¹ Tableau tiré de l'ouvrage de A. Bertrand et J-P Streiff, *op. cit.*, p. 48 : il correspond à l'étude des numéros 19 B 154-158, 163-168, 173-178 et 183.

¹²² AD M = 19 B 166 : inventaires après décès (1763).

¹²³ AD M = 19 B 178 : inventaires après décès (1775).

¹²⁴ S. BEAUALET-BOUQUYRIE, *Dictionnaire démographique des communes de la Meuse (1800-1982)*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 1986, 3 tomes, 612 pages : pour les communes meusiennes ; H. LEPAGE, *Le département de la Meurthe : statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer, 1843, 2^{ème} partie, 721 pages : pour les communes de Meurthe-et-Moselle.

Malaumont	Meuse	1793	74
Mélny-le-Grand	Meuse	1793	396
Ménil-la-Horgne	Meuse	1793	417
Mont-le-Vignoble	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	60 446
Pagney-derrière-Barrine	Meurthe-et-Moselle	1773 1802	67 590
Rangéval et l'abbaye	Meuse	inclus dans Corniéville	
Saint-Germain	Meuse	1793	495
Sanzey	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	26 236
Saulxures-les-Vannes	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	107 670
Sorcy-Saint-Martin	Meuse	1793	1603
Val-de-Passey	Meurthe-et-Moselle	hameau de Choloy	
Vanne	Meurthe-et-Moselle	1710 1802	62 568
Vertuzey	Meuse	1793	217
Vignot	Meuse	1793	736
Ville-Issey	Meuse	1793	486

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

I. Instruments de travail

BEAUVALET-BOUTOUYRIE (Scarlett), *Dictionnaire démographique des communes de la Meuse (1800-1982)*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 1986, 3 tomes, 612 pages.

FLOHIC (Jean-Luc) (dir), *Le patrimoine des communes de la Meuse*, Paris, Flohic éditions, 1999, 2 tomes, 1278 pages.

LEMOINE (Henry), *Département de la Meuse-Dictionnaire des communes*, Paris, Comédit, 1991, 840 pages.

LEPAGE (Henri), *Le département de la Meurthe : statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer, 1843, 2 parties, 721 pages.

LIENARD (Félix), *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, 297 pages.

II. La Lorraine

CALMET (Dom Augustin), *Notices de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, 2 tomes, 1023 pages.

LANG (Jean-Bernard), *La justice criminelle sous l'Ancien Régime dans la généralité de Metz (1744-1780)*, thèse d'histoire moderne, université Nancy II, 2005, 411 pages.

Recueil des ordonnances et règlements de Lorraine du règne de sa Majesté le roi de Pologne (1749-1758), Nancy, imprimerie de Pierre Antoine, 1766, tome VIII, 417 pages.

III. La Meuse

GROSDIDIER DE MATONS (Marcel), *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 1918-1921, 699 pages.

PIANT (Hervé), *Une justice ordinaire. Justice civile et criminelle dans la prévôté royale de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 307 pages.

PIANT (Hervé), *Le tribunal de l'ordinaire. Justice et société dans la prévôté de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime (vers 1670-1790)*, thèse de doctorat, université de Dijon, 2001, 3 volumes, 745 pages.

REGNIER (Nathalie), *Confréries et vie religieuse dans les doyennés de Bar aux XVI^e-XVIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, université Nancy II, 1990, 218 pages.

SCHWINDT (Frédéric), *La communauté et la foi. Confréries et sociétés dans l'Ouest de l'espace lorrain (XIII^e-XX^e siècle)*, thèse de doctorat, université Nancy II, 2003-2004, 4 volumes, 251-354-436-196 pages.

IV. Commercy

BERTRAND (Albert), STREIFF (Jean-Paul), *Le pays de Commercy*, Bar-le-Duc, les Dossiers documentaires meusiens, 1996, 261 pages.

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, 3 tomes.

FRANÇOIS-VIVES (Simone), *Les seigneurs de Commercy au Moyen Age (XI^e siècle-1429)*, A. Humblot, Nancy, 1938, 200 pages.

MATHIEU (Annie), *Recherches sur la topographie ancienne de Commercy*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, université Nancy II, 1981, 118 pages.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

- **Archives départementales de la Meuse**

Série B : « Chambre des comptes du duché de Bar »

- B 4 (bailliage de Commercy, 1746-1784)
- B 282 et B 285 (entérinement et enregistrement, 1723-1739)

Série B : « juridictions »

- 20 B : prévôtés de Commercy et Vignot (1535-1790)
- 59 B : grueries de Commercy et Vignot (1545-an IV)

Série C : « subdélégation de Commercy »

- C 93 et C 4091 : impositions et travaux (1751-1790)

Série C : « contrôle des actes »

- C 3950-3991 : contrôle des actes (1738-1790)
- C 3992-4004 : droit de sceau (1750-1772)
- C 4044bis 1 à 9 : tables du droit de sceau (1757-1791)
- C 4005-4044 : droit de tabellionage (1745-1791)

Série E : « Féodalité, communes, bourgeoisie, familles »

- 4 E 11* : Principauté de Commercy. Comptes des revenus du domaine (1718)

Série E : « Officiers publics et ministériels »

Commercy

- 9 E 223 : Me Martinot (1678), Me Claude Rouyer (1678)
- 9 E 224 : Me Lemercier (1565-1580), Me Maulry (1551-1565)
- 18 E 1-65 / 21 E 278-279 : Me Thiery (1722-1792)
- 18 E 208-224 : Me Rouyer (1723-1758)
- 18 E 225-249 : Me Joseph Braconnot (1759-1783)
- 18 E 250-267 : Me Dominique Simon (1784-1811)
- 21 E 1 : Me Claude Vanesson aîné (1624-1652)
- 21 E 2 / 9 E 223 : Me Claude Vanesson fils (1676-1680)
- 21 E 3-23 : Me Claude Thénot (1723-1746)
- 21 E 23-32 : Me Nicolas Thénot (1745-1756)
- 21 E 32-35 : Me Giron (1757-1764)
- 21 E 36-38 : Me Selter (1764-1768)
- 21 E 38-76 : Me Claude Pantaléon Thénot (1768-1807)
- 21 E 156 : Me Paulin (1615-1639), Me Regnard (1587-1609)
- 21 E 158-162 : Me Thomas (1721-1734)
- 21 E 163-168 : Me Barrois (1735-1751)
- 21 E 169-177 : Me Lapailotte (1721-1751)
- 21 E 178-188 : Me Michel Giron (1728-1751)
- 21 E 189-195 : Me Colin (1751-1778)
- 21 E 196-205 : Me Guillaume Chenneval (1787-1795)
- 21 E 287 : Me de Valfleury (1600-1617)
- 27 E 1-40 / 37 E 292 : Me Charles Nicolas Chéruot (1751-1798)

Vignot

- 21 E 249-251 : Me Nicolas Defoug (1665-1694)
- 21 E 251-277 : Me Gérard Cristallin (1694-1756)
- 21 E 280 : Me Claude Rouyer (1731-1751)
- 21 E 281 : Me Claude Collin (1756-1758)

Série E-dépôt : archives communes déposées

E-dépôt 91 : Commercy

- AA1 : Hôtel de ville, constitution (1712-1724)
- AA3 : arrêts de la Cour souveraine à propos de réjouissances (1753-1757)
- BB1 à BB11 : registres des délibérations (1713-1789)
- BB12 : réception des officiers (1728-1857)
- CC44 à 46 : comptes de l'hôtel de ville (1682-1792)
- CC47 à 78 : pièces à l'appui des comptes (1697-1792)
- FF1 à 5 : procès (1642-1791)
- FF6 à 40 : causes de l'hôtel de ville (1620-1790)
- FF44 à 46 : police (1731-1789)
- HH16 : reddition de comptes à la municipalité par les corporations abolies (1789-1792)

E-dépôt 425 : Vignot

- 1D1 à 1D3 : délibérations municipales (1701-an IV)

- **Archives départementales de Meurthe-et-Moselle**

Série B : « Chambre des comptes de Lorraine »

B 187 : blasons des prévôtés (1724)

B 229 : reprise de fief à Chonville (1727)

B 253, B259, B 635 : corporations

B 628-640 : layettes du Trésor des chartes concernant la seigneurie de Commercy (1145-1797)

B 4679-4812, B 12441 : comptes des receveurs particuliers de la seigneurie et du domaine (1411-1719)

Série E : « corporations d'arts et métiers »

E 336-356 : corporations diverses

- **Archives nationales**

Série E : « Conseil du Roi »

Duché de Lorraine

- E 3156 à 3159/1 : arrêts du Conseil, requêtes et expéditions provenant du Conseil et de la Chancellerie de la duchesse douairière de Lorraine, souveraine de Commercy (1737-1745)

REPertoire

L'astérisque (*) suivant un numéro d'article
indique qu'il s'agit d'un registre

SOMMAIRE

Actes centraux	19 B 1-7
Offices.....	19 B 8-11
Jugements civils et criminels	19 B 12-96
Enquêtes et procédures	19 B 97-114
Transactions et redditions de comptes.....	19 B 115-130
Déclarations	19 B 131-135
Successions	19 B 136-198
Tutelles et curatelles.....	19 B 199-211

ACTES CENTRAUX

19 B 1-2	Enregistrement des édits et des ordonnances du bailliage et de la gruerie de Commercy. 1* 16 février 1723-17 décembre 1764 ¹²⁵ [mauvais état] 2* 2 mars 1766-26 juin 1790	1723-1781
19 B 3*	Enregistrement des provisions, lettres patentes des officiers et arrêts de réception. 15 février 1724-5 décembre 1724	
19 B 4	Ordonnance du duc Léopold « portant défense de défricher » [un acte]. 12 septembre 1724	
19 B 5*	Arrêts de la Chambre des Comptes ¹²⁶ et de la Cour Souveraine de Commercy et de Lorraine ; déclarations, édits et lettres patentes du duc de Lorraine, puis du roi de France après 1766 ¹²⁷ .	1735-1766
19 B 6*	Réformation de la coutume d'Hattonchâtel dite de Sainte-Croix, par lettres patentes du roi de France du 12 mai 1786 qui ont été enregistrées par le Parlement de Nancy [un manuscrit]. 9 septembre 1786	
19 B 7	Démarche du Parlement de Nancy, en raison du retard du bailliage de Commercy dans l'enregistrement des édits, ordonnances et déclarations du roi de France ¹²⁸ .	1788

OFFICES

19 B 8	Evaluation des offices de judicature ¹²⁹ du bailliage royal de Commercy faite par les personnes occupant ces fonctions.	1771
19 B 9	Nominations et réceptions d'officiers, chirurgiens, gardes à pied et à cheval des Chasses, huissiers, notaires, procureurs : procès-verbaux et informations.	

¹²⁵ Les premières pages de ce registre contiennent l'édit du duc Léopold du 23 janvier 1723, qui crée le bailliage de Commercy. Il a également été recensé le permis de chasser dans les bois du Domaine de Commercy (1729), et le rôle de la répartition pour le droit de *joyeux avènement* de François II (22 septembre 1729).

¹²⁶ Cette Chambre des Comptes, qui faisait également office de Cour des Monnaies, des Aides et des Finances, fut créée par un édit de juillet 1737.

¹²⁷ Au 26 janvier 1763, il a été recensé un "état général contenant les noms et demeures de 180 familles juives dont sa Majesté veut bien tolérer la résidence dans son Etat de Lorraine".

¹²⁸ Ces lois étant déjà enregistrées par le Parlement et la Chambre des Comptes de Lorraine.

¹²⁹ Il s'agit du procureur, du greffier, de l'assesseur et de l'avocat à la Cour, ainsi que des juges, avocats, conseillers, huissiers, notaires et lieutenants.

		1760-1790
19 B 10-11	Plaid annaux ¹³⁰ .	1752-1760
	10	1761-1769
	11	

JUGEMENTS CIVILS ET CRIMINELS

19 B 12*	Distribution des instances et procès du bailliage : inventaire.	6 juin 1725-19 juin 1741
19 B 13-21	Enregistrement des causes du bailliage de Commercy.	1723-1791
	13* 18 janvier 1723 ¹³¹ -29 décembre 1734	
	14* 5 janvier 1735-31 décembre 1743	
	15* 14 janvier 1744-1 ^{er} avril 1754	
	16* 5 avril 1754-4 janvier 1760 ¹³²	
	17* 7 janvier 1760-28 décembre 1765	
	18* 3 janvier 1766-17 mai 1773	
	19* 21 mai 1773-23 août 1781	
	20* 22 août 1781-15 janvier 1787	
	21* 22 janvier 1787-28 mars 1791	
19 B 22*	Enregistrement des causes des domaines seigneuriaux de la principauté de Commercy.	1734-1790
19 B 23-90	Sentences et procès-verbaux ¹³³ .	1723-1790
	23 1723	32 1732 ¹³⁴
	24 1724	33 1733 ¹³⁵
	25 1725	34 1734 ¹³⁶
	26 1726	35 1735 ¹³⁷
	27 1727 ¹³⁸	36 1736 ¹³⁹
	28 1728 ¹⁴⁰	37 1737 ¹⁴¹
	29 1729 ¹⁴²	38 1738 ¹⁴³

¹³⁰ Nomination d'un maire, d'un lieutenant au maire, d'un greffier et d'un sergent dans tous les villages qui composent le bailliage de Commercy. Parfois, un ou deux gardes-forestiers peuvent être aussi nommés.

¹³¹ Le premier registre, allant du 18 janvier 1723 au 15 février 1723, contient la nomination, par le duc Léopold, de l'administration centrale du nouveau bailliage de Commercy. Le sieur Haizelin "ancien procureur général de la Cour Souveraine de Commercy" est ainsi nommé "pour l'administration des justices civiles et criminelles et de police", Dominique Lallemant "pour faire fonction de procureur de son altesse royale". En outre, ce registre contient les nominations du greffier, des huissiers, des sergents et des commissaires de police.

¹³² Attention, le registre de l'année 1759 a été relié par erreur avant celui de 1758 : il se situe donc en avant dernière position.

¹³³ Jusqu'en 1752-1753, les sentences se présentent sous forme de liasses reliées par une ficelle.

A signaler la présence des serments de pauliers. Le choix des doyens et des maîtres dans les diverses corporations de métiers de Commercy (marchands, tailleurs d'habit, chapeliers, tanneurs et cordonniers, boulangers, bouchers, serruriers et cloutiers, maçons et charpentiers...) apparaît également en 1733, 1734, 1735-1737, 1740, 1746-1750, 1756-1758. Pour connaître le nombre de Commerciens travaillant dans chaque profession entre 1750 et 1780 : A. BERTRAND et J-P STREIFF, *Le pays de Commercy*, les Dossiers documentaires meusiens, Bar-le-Duc, 2004, p. 42.

¹³⁴ A signaler en 1732 : les comptes des distillateurs d'eau de vie Humbert Chevresson et Claude Laurent de Vignot ; la visite des mêmes bâtiment que l'année 1731 ; les comptes de tutelle des défunts Claude Guyot (Breuil) et Pierre Maillard (Commercy).

¹³⁵ A signaler en 1733 : les compte de tutelle des défunts Antoine Auriot (Breuil), Antoine Montillard (Euville), Christophe Foliot (Laneuville-au-Rupt), Marguerite Robert (Saint-Aubin), et de la femme du seigneur de Rambucourt et de Ressoncourt : Catherine Lartillier.

¹³⁶ A signaler en 1734 : les comptes de tutelle des défunts Thierry Tribolin (Commercy) et Alexandre Narbonne (Lérouville).

¹³⁷ A signaler en 1735 : les comptes de tutelle des défunts Joseph Mansard et Françoise Ligier (Euville).

¹³⁸ A signaler en 1727 : un emprisonnement ; les comptes de tutelle et curatelle pour les enfants des défunts François Henrion (Breuil), Jean Estienne dit Dragon, Marie Lejuste et François Lapailotte de Commercy,

¹³⁹ A signaler en 1736 : le compte de la forge de Commercy ; le partage des biens provenant de la succession de Claude Vautrin (Lérouville) ; les comptes de tutelle des défunts Jean Varnaux (Lérouville) et Jean Oudart (Chonville).

¹⁴⁰ A signaler en 1728 : les comptes de tutelle des défunts Marguerite Friry et le marchand François Villeroy de Commercy.

¹⁴¹ A signaler en 1737 : les comptes de tutelle des défunts François Bellefontaine (Breuil), Cuny Guyot (Euville) et Pierre Jannin (Lérouville).

30	1730 ¹⁴⁴	39	1739 ¹⁴⁵
31	1731 ¹⁴⁶	40	1740
41	1741	66	1766
42	1742	67	1767
43	1743	68	1768
44	1744	69	1769
45	1745 ¹⁴⁷	70	1770
46	1746	71	1771
47	1747 ¹⁴⁸	72	1772
48	1748	73	1773
49	1749 ¹⁴⁹	74	1774
50	1750 ¹⁵⁰	75	1775
51	1751 ¹⁵¹	76	1776 ¹⁵²
52	1752	77	1777
53	1753	78	1778
54	1754	79	1779 ¹⁵³
55	1755	80	1780 ¹⁵⁴
56	1756	81	1781
57	1757	82	1782
58	1758	83	1783
59	1759	84	1784
60	1760	85	1785
61	1761	86	1786
62	1762	87	1787
63	1763	88	1788
64	1764	89	1789
65	1765	90	1790

19 B 91 Crime conjugal¹⁵⁵ opposant Jeanne Lourdechère de Commercy au maître d'hôtellerie du Lion d'Or Jean-Baptiste de Mandre, dit Biémont : procédure, enquête, interrogatoires, procès-verbaux. 1727

19 B 92 Affaire opposant les bénédictins de Notre-Dame de Breuil aux chanoines de la collégiale de Saint-Nicolas, à propos des dîmes de Planosse : requête, procédure, procès-verbaux, sentences. février 1746-août 1747

¹⁴² A signaler en 1729 : cinq personnes tuées dans un éboulement de terre vers Riéval ; les prestations de serments des marchands, des boulangers, des chapeliers, des bouchers, des charpentiers et massons.

¹⁴³ A signaler en 1738 : la visite des fours banaux de Commercy et de la fontaine de Vignot ; la reconnaissance des terres à Bois-le-Comte qui appartiennent aux religieux du couvent des Minimes de Verdun.

¹⁴⁴ A signaler en 1730 : un "état des sommes données au directeur général des Monnaies de Lorraine Jacques Masson"; la visite des moulins de Commercy ; les comptes rendus par Nicolas Izambart et Claude Baudot, marchands de Commercy, sur les deniers qu'ils ont touchés de la vente des produits de la forêt de Commercy (bois, charbon, gueuses).

¹⁴⁵ A signaler en 1739 : un "plan figuratif des prés situés en la prairie d'Euville" ; le compte de tutelle de défunt Christophe Boilée (Commercy).

¹⁴⁶ A signaler en 1731 : les devis des réparations à faire à la grange, au moulin et au four banal de Laneuville-au-Rupt, au moulin de Chonville, au moulin de Vignot et au château de Ville-Issey ; le conflit opposant les habitants de Saint-Aubin à la collégiale de Saint-Nicolas pour la réparation de leur église ; le compte de tutelle de défunt Jean Banier (Commercy).

¹⁴⁷ A signaler en 1745 : le voleur Jean Bertrand (Saint-Aubin) est fait prisonnier par des lieutenants de cavalerie ; le partage des biens provenant de la succession du sieur Delaboulet (Commercy).

¹⁴⁸ A signaler en 1747 : la carte topographique des terres situées sur les finages de Commercy, tant à Planosse qu'à la Mauvillier, Bussy et au Rabieux ; le partage des biens de la succession de Cuny Taguel (Laneuville-au-Rupt).

¹⁴⁹ A signaler en 1749 : le partage des biens de la succession de Louis Mochée et de Claudine Caussin (Laneuville-au-Rupt).

¹⁵⁰ A signaler en 1750 : les déclarations d'héritage des héritiers d'Anne Millard ; les comptes de tutelle des défunts Jeanne Liouville (Euville) et Catherine Pras (Ménil-La-Horgne).

¹⁵¹ A signaler en 1751 : l'inventaire des minutes de François Barrois, Michel Giron et François Lapailotte, notaires royaux au bailliage de Commercy.

¹⁵² A signaler en 1776 : le litige judiciaire sur un finage à Laye, concernant les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Léon de Toul ; le partage des regains de la communauté de Ville-Issey.

¹⁵³ A signaler en 1779 : la mise en ferme des biens dépendant de la cure de Ménil-La-Horgne.

¹⁵⁴ A signaler en 1780 : le partage de 4 bans à Vertuzey.

¹⁵⁵ En 1726, Jeanne Lourdechère, célibataire, aurait été mise enceinte par Biencourt, homme marié. Elle ouvre donc une procédure judiciaire pour que celui-ci soit reconnu comme le père de son enfant et qu'il soit mis à sa charge.

- 19 B 93 Affaire opposant les créanciers Pierre Esquer et François Maillard de Toul à leur débiteur Nicolas Serrier de Foug, pour une somme de quarante-cinq livres : procédure, procès-verbaux, comptes, sentences. 1752-1753
- 19 B 94 Affaire opposant les dominicains de Toul aux successeurs de François Chardogne et de Jean Vigneron qui exploitent certains gagnages à Boucq : correspondance. 1764
- 19 B 95 Pillage des meubles et de la production du moulin de Gibaumeix : enquête, interrogatoires et sentence¹⁵⁶. 1775
- 19 B 96 Affaire pour la succession de Nicolas Jacquemard, opposant le marchand-huillier de Foug Nicolas Thirion et sa femme¹⁵⁷ aux officiers du bailliage de Commercy : déclarations, enquêtes, interrogatoires, procès-verbaux, sentence. 1771-1772

ENQUÊTES ET PROCEDURES

- 19 B 97 Pièces de procédures : suppliques, assignations en justices, remontrances, demandes d'appel, plaintes, réponses des officiers. 1739-1788
- 19 B 98 Enquêtes et informations. 1781-1789
- 19 B 99-100 Procès-verbaux de descentes¹⁵⁸. 1756-1790
- 99 1756, 1759-1760, 1763, 1775-1783¹⁵⁹
- 100 1784-1790
- 19 B 101 Interrogatoires sur faits et articles. 1772-1786
- 19 B 102 Déclarations, affirmations et prestations de serments. 1780-1790
- 19 B 103-107 Nominations, prestations de serments et rapports d'experts. 1752-1790
- 103-104 Expertises de maçons, de charpentiers, de géomètres, d'arpenteurs, d'architectes (1780-1790).
- 103 1780-1783
- 104 1784-1790
- 105 Rapports de chirurgie (1752-1790)
- 106 Visites des moulins, fours banaux et usines de Commercy (1763-1790)
- 107 Visites d'experts et états estimatifs des réparations à faire aux châteaux d'Aulnois (1775), de Jouy-sous-les-Côtes (1778), de Gibaumeix et ses dépendances (1785) ; aux églises paroissiales de Charmes-La-Côte (1762), de Sorcy (1769), de Lérerville (1781) et de Ménil-La-Horgne (1783) ; à la maison de cure de Laneuville-au-Rupt (1772) et de Méligny-Le-Grand (1783) ; aux moulins de Chonville (1773), de Vannes (1779), de Vassimont (1782) et de Sorcy (1783 et 1786) ; aux fours banaux de Méligny-Le-Grand (1756) et de Breuil (1770 et 1771) ; aux vignes de l'abbaye de Rangéval (1773) ; estimation de la seigneurie (terres et château) d'Aulnois et Vertuzey (1770-1771)
- 19 B 108 Mort de trois personnes à la carrière de Vignot, due à un éboulement de terre et de sable : enquête et rapport d'experts. 1731

¹⁵⁶ Il n'y aura que des réparations à exécuter en sentence.

¹⁵⁷ Elle fut la femme de Nicolas Jacquemard en première noce.

¹⁵⁸ Ce sont des procès-verbaux rédigés suite à la descente (sur sentence du bailliage) de la police, d'experts ou autres commis, afin de rendre compte d'une situation.

¹⁵⁹ En 1780, une sentence de police a été prononcée contre le maire de Sanzey, Christophe Le Moi : il ne cessait d'insulter le curé du village.

- 19 B 109 Décès de Catherine Vivenot de Chonville à l'âge de 10 ans, frappée par la foudre : enquête et rapport d'experts. 1748
- 19 B 110 Viol et grossesse d'Elisabeth-Françoise Gilbert, de Commercy: procédure, témoignage, procès-verbal. 1767
- 19 B 111 Affermage de la manse abbatiale de Rangéval octroyée à Etienne Piquot de Boucq : rapports d'experts. 1768
- 19 B 112 Défense de Louis Colas, marchand à Uruffe, accusé de l'assassinat de l'aubergiste de la verrerie de Vannes François Grandprey : mémoire. 12 décembre 1774
- 19 B 113 Enquête sur le cadavre¹⁶⁰ retrouvé dans la maison de l'écuyer de Commercy Jean de Merey. 1776
- 19 B 114 Procédure extraordinaire contre le bourgeois de Toul, Nicolas Martin, accusé d'usures : information, interrogatoires, récolement. 1779

TRANSACTIONS ET REDDITIONS DE COMPTES

- 19 B 115-117 Insinuations et prises de possession¹⁶¹. 1723-1791
- 115* 21 avril 1723-18 décembre 1764
- 116* 17 janvier 1765-26 septembre 1780
- 117* 2 octobre 1780-21 mars 1791
- 19 B 118-124 Adjudications de biens, baux judiciaires, actes d'opposition aux saisies réelles et procès-verbaux de distribution des deniers. 1723-1790
- 118* 18 mai 1723-22 février 1746
- 119* 18 février 1746-5 août 1762
- 120* 20 août 1762-26 août 1768
- 121* 14 novembre 1768-29 décembre 1777
- 122* 5 janvier 1778-14 juin 1784
- 123* 11 juin 1781-18 décembre 1786
- 124* 2 janvier 1787-27 décembre 1790
- 19 B 125-126 Ventes sur saisies, hypothèques, criées, adjudications, distribution des deniers par vente à requête, prises de biens, comptes de créanciers : déclarations et procès-verbaux¹⁶². 1722-1790
- 125 1722-1723, 1746-1753, 1761-1769
- 126 1770, 1772, 1778-1790
- 19 B 127 Procès-verbaux de cautionnement, de renouvellement et de ventilation¹⁶³. 1781-1790
- 19 B 128 Déclarations de dépenses, mémoires et redditions de comptes ordonnés par sentences : compte de Dominique Lombard et Nicolas Harpin, vendeurs de bois à Launois (1752) ; compte de François Calabraise, doyen et maître du corps des tailleurs d'habit de Commercy, pour l'année 1772 (1773) ; compte de la gestion des biens appartenant à François Raulot en Lorraine, ce dernier résidant au château de Trévure (1773) ; comptes du maître de la poste aux chevaux de Vignot (1786) ;

¹⁶⁰ Il s'agit du jeune fils de l'organiste Antoine Chevaillier qui, en jouant avec une arme à feu, a trouvé accidentellement la mort

¹⁶¹ Ce sont les enregistrements et publications d'actes : ventes, prises de possession, donations entre-vifs...

¹⁶² A signaler, dossier de Jean Pagel (1753), Jean Poirson et Louis Jacques (1764) de Charmes ; de Charles Allard (1753) de Chonville ; de Sébastien de Dieppe (1722-1723) de Commercy, de Joseph Aubriot (1772) d'Euville ; de Jean Martin et Françoise Vauthier (1746) d'Euville ; de Marguerite Regnault (1753) de Foug ; de Nicolas Vautrin (1746) de Lérrouville ; de Claude Vathelot (1752) de Pagny-d'arrière-Barine ; de la famille Tétard (1778) de Val-de-Passey.

¹⁶³ Un procès-verbal de ventilation est une discute, un marchandage qui est effectué pour diminuer le prix premier d'un contrat de vente.

compte rendu par François Trotin, en tant que greffier de la municipalité et de la police de Commercy depuis 1789 (1791). 1723-1791

19 B 129* Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Pantaléon, ainsi que ceux des confréries de Notre-Dame et de Saint-Sébastien de Commercy. 1723-1740

19 B 130 Privilège de la vente exclusive du tabac ficelé, accordé à Jean-Baptiste Mager : bail [un feuillet imprimé]. 1786

DÉCLARATIONS

19 B 131 Déclarations de biens et d'héritages. 1759, 1785-1790

19 B 132* Déclarations d'achat de grains¹⁶⁴. 15 octobre 1770-23 mai 1773

19 B 133 Déclarations faites par les laboureurs et manœuvres de Chonville de tous les bestiaux employés au labourage, pour les années 1774 et 1775. 1776

19 B 134 Déclaration de l'ensemble des héritages dépendant de la dotation de la chapelle¹⁶⁵ érigée en l'église de Saulxures-les-Vannes ; inventaire des titres de la seigneurie de Vannes. 1779, 1790

19 B 135 Déclarations de grossesse. 1754-1771

SUCCESSIONS

19 B 136 Testament du sieur Barthelémy, curé de Saint-Martin. 4 décembre 1772

19 B 137-193 Inventaires après décès [2 997 actes]¹⁶⁶. 1723-1792

137	1723-1724	166	1763
138	1725-1726	167	1764
139	1727-1728	168	1765
140	1729-1730	169	1766
141	1731-1732	170	1767
142	1733	171	1768
143	1734-1735	172	1769
144	1736-1737	173	1770
145	1738-1739	174	1771
146	1740-1741	175	1772
147	1742	176	1773
148	1743	177	1774
149	1744-1745	178	1775
150	1746	179	1776
151	1747	180	1777
152	1748	181	1778
153	1749	182	1779
154	1750-1751	183	1780
155	1752	184	1781
156	1753	185	1782
157	1754	186	1783
158	1755	187	1784
159	1756	188	1785
160	1757	189	1786
161	1758	190	1787
162	1759	191	1788
163	1760	192	1789
164	1761	193	1790, 1792 ¹⁶⁷

¹⁶⁴ Il s'agit de la quantité de grains qui a été achetée par chacun, et du prix s'y rapportant.

¹⁶⁵ Cette chapelle a été mise sous la vocation de Saint-Claude et de Saint-Nicolas.

¹⁶⁶ Les noms des personnes décédées ont été recensés dans l'index qui se situe à la page 38.

165 1762

19 B 194-198	Partages des biens mobiliers et immobiliers ¹⁶⁸ .	1724-1790
194	1724, 1755, 1765-1772	
195	1773-1778	
196	1779-1782	
197	1783-1788	
198	1789-1790	

TUTELLES ET CURATELLES

19 B 199-205	Comptes de tutelle et de curatelle ¹⁶⁹ .	1723-1790
199*	1723-1724, 1727, 1733, 1738, 1742-1743, 1747-1755	
200*	1756-1759	
201*	1760-1764	
202*	1765-1769	
203*	1770-1778	
204*	1779-1785	
205*	1786-1792	
19 B 206-208	Emancipations, avis de parents, subrogations de tuteurs.	1755-1790
206*	1755-1781	
207*	1782-1785	
208*	1786-1790	
19 B 209-210	Actes de charge et de décharge, d'émancipation, de renonciation et d'opposition.	1723-1791
209*	29 février 1723-28 novembre 1778	
210*	1 ^{er} décembre 1778-28 mars 1791	
19 B 211*	Actes de charge et de décharge à mettre au tableau des hypothèques.	19 mars 1779-16 mars 1791

ANNEXES

INDEX DES NOMS DE PERSONNES RELEVÉS DANS LES INVENTAIRES APRES DECES [19 B 137-193]

AMONVILLE

TARDIF François-Rémy (1755)

AULNOIS-SOUS-VERTUZEY¹⁷⁰ et LAUNOIS

AUBRY Jeanne (1759) ; Marguerite (1760)

BURTÉ Joseph (1768) ; Marie-Anne (1782) ; Pierre (1783)

CAILLOT Elisabeth (1775) ; Marie (1773)

CHRISTOPHE Anne (1780) ; Jean (1775) ; Marguerite (1787) ; Marie-Anne (1781)

COLLIN Anne (1753)

DEBOUT Jean (1782)

FOIRON Marie (1762)

¹⁶⁷ Concernant l'année 1792, il n'a été enregistré qu'un seul inventaire après décès : celui effectué à la mort du curé de la paroisse Saint-Pantaléon de Commercy.

¹⁶⁸ Un index, non-exhaustif, des noms des personnes dont les biens ont fait l'objet d'un partage, se trouve à la page 66.

¹⁶⁹ Les noms des personnes décédées relevés dans ces comptes se trouvent dans l'index qui se situe à la page 68.

¹⁷⁰ L'ancien nom du village d'Aulnois-sous-Vertuzey était Vassimont.

JOANNES Jean-Nicolas (1781) ; Lucie (1758) ; Marguerite (1786) ; Nicolas (1771)
LAFLOTTE Marguerite (1752)
LIGNIVILLE (de) Thérèse-Angélique¹⁷¹ (1770)
MANGEOT Françoise (1777)
MARC Jean (1755) ; Jean (1766)
MARTIN Nicolas (1772)
MITAINE Christophe (1775)
PICARD Ursule (1783)
PIÉROT Gabriel (1767)
ROYER Jean-François (1784)
ROUYER Claude (1783)
TABARY Anne (1768)
TENANCE (de) Françoise (1760) ; Louis (1781)
VERLOT Reine (1762)

BOIS-LE-COMTE

GUIGNON Françoise (1767)

BOUCQ

Cure, fabrique (1772 et 1784)
DUPLATEAU François-Henry-Bertrand¹⁷² (1784)
SION (de) Marie-Catherine (1771)

BREUIL

ARNOULD Anne (1784) ; Françoise (1740) ; Jean (1785) ; Marie (1740) ; Thérèse (1787)
ARNOULT Cuny (1783) ; François (1771) ; Jean (1752)
AUBERT Joseph (1729 et 1760)
BAILLY Hubert (1782)
BANDIT Marianne (1780)
BASSET Françoise (1742)
BAUDIN Jean (1739 et 1745)
BEDÉE Nicolas (1784)
BELLEFONTAINE François (1737) ; Jean (1749)
BLANPAIN Marguerite (1748)
BOSOLOT Anne (1774)
BOUCTOT Anne (1741)
BURTON Catherine (1741)
CHALOULOY Catherine (1775)
CHATRON Anne (1776) ; Lucie (1754)
COLAS Anne (1759)
COLLIGNON Claude (1786)
CORNIQUET Nicolas (1746)
COSTE Clément (1759)
COYEN Marie (1779) ; Pierre (1748)
CURÉ Catherine (1762) ; Cuny (1786) ; Jean-Baptiste (1774)
DALISIER Claude (1750)
DAUXERT Anne (1784) ; Dominique (1783) ; Etienne (1723) ; Jeanne (1772) ; Joseph (1730) ; Marguerite (1723)
DAVID Pierre (1770)
DÉLIARD Joseph (1781)
DEPARDIEU Dominique (1775)
DUSAUX Anne (1781) ; Antoine (1751) ; Françoise (1741 et 1748) ; Pierre (1781)
ESSELIN Catherine (1780) ; Christophe (1738) ; Dominique (1760) ; Etienne (1732) ; Etienne (1768) ; François (1776) ; Françoise (1761) ; Jean (1746) ; Marguerite (1776) ; Michel (1723) ; Michel (1737) ; Nicolas (1786) ; Pierre (1758) ; Sébastien (1750)
FERY Jean (1780)
FLORENTIN Christophe (1763) ; Jean-Claude (1789)
FOUG (de) Marie-Anne (1779)
FRIRY Catherine (1781) ; Etienne (1723) ; Etienne-Nicolas (1782) ; Marguerite (1756) ; Sébastien (1727)
GAGNIER Barbe (1784)
GÉRARD Charles (1771) ; Françoise (1759) ; Françoise (1784)
GOURDIN Christiane (1751)
GROSCOLAS Joseph (1785)
GUILLAUME Barbe (1783)
GUILLEMIN Joseph-Sébastien (1768)

¹⁷¹ Comtesse de Ligniville.

¹⁷² Curé de la paroisse.

GUYOT Antoine (1749) ; Charlotte (1783) ; Christine (1744) ; Claude (1729) ; Claude (1740) ; Jean (1776) ; Jean-François (1772) ; Marie-Anne (1786) ; Michel (1727) ; Panthaléon (1742) ; Reine (1758)
 HENRION Françoise (1732)
 HENRY Madeleine (1788)
 HOCTON Madeleine (1763)
 HOQUELLE Anne (1746)
 HUSSON Barbe (1785)
 HYARD Claude (1724) ; Françoise (1737) ; Humbert (1741) ; Jean-Nicolas (1779)
 ISAMBART Anne (1775) ; Barbe (1766) ; Jean (1724) ; Jean (1767) ; Jean (1779) ; Marie-Anne (1758) ; Marie-Anne (1779) ; Nicolas (1744)
 JACQUES Anne (1748) ; Jean (1756)
 JACQUINOT Charles (1783)
 JEANNOT Antoine (1771)
 JEANSON Jeanne (1774)
 LABRODE Jean (1759)
 LANGLOIS Pierre (1748)
 LARCHER Elisabeth (1764)
 LEBOUR Anne (1772)
 LEBRUN Catherine (1723)
 LEMOINE Anne (1747) ; Marie (1750)
 LIOUVILLE Jeanne (1731)
 LORRAIN Joseph (1756)
 LOUIS Nicolas (1766)
 MAILLARD Anne (1771)
 MANGIN Denis (1752)
 MANSUY Charlotte (1740)
 MARIN Claude (1743)
 MARTIN Clément (1780) ; François (1781) ; Jean (1763) ; Libaire (1759) ; Marianne (1772) ; Pierre (1734) ; Rose (1782)
 MICHEL Antoine (1736)
 MITOUR Jean-Nicolas (1774)
 NOEL Charles (1779)
 OBRIOT Antoine (1730) ; Jean-François (1754)
 OLRYS François (1790) ; Marie-Anne (1774)
 PARGNY Marie (1789)
 PETIT Angélique (1781)
 PETITJEAN Françoise (1754)
 POINSIGNON Marie (1775)
 PONCET Anne (1782) ; Jean (1748) ; Marie (1771)
 POUCHOT Dominique (1742)
 RAGACHE Charles (1774)
 RASSET Claude (1766) ; Françoise (1747) ; Madeleine (1734) ; Nicolas (1775)
 RAULIN Marguerite (1781)
 RAULOT Anne (1752)
 ROUSSIER Jeanne (1756)
 SAUGET Sébastien (1768)
 SERMAISE Clément (1748) ; Etienne (1774) ; Jacques (1729)
 THOMAS Anne (1767) ; Charles (1733) ; Pierre (1725)
 TILLY François (1781)
 TISSERAND Jean (1783)
 VARINOT Sébastienne (1743)
 VAUTHIER Jean-Baptiste (1748) ; Lucie (1760) ; Lucie (1790) ; Pierre (1787)
 VAZE Anne-Françoise (1763) ; Anne-Françoise (1765) ; Benoît (1770) ; Jean (1733)
 VIARD Louis (1749) ; Marie (1771)
 VILLERS Elisabeth (1771)

CHARMES-LA-CÔTE

BOUCHON Henry (1765)
 BRAUCOURT Catherine (1780) ; Jean (1771)
 BRAULOTTE Anne (1764)
 CABRET Mathieu (1763) ; Nicolas (1770 et 1790)
 Cure, fabrique (1789)
 DESLOGES Françoise (1777)
 DIDELOT Dominique (1776)
 DIDIER Anne (1788) ; Catherine (1783)
 GÉRARD Marie (1767)
 HUMBLOT Jeanne (1756)

HUSSON François (1779) ; Marguerite (1785)
 HYARD Anne (1767)
 JACQUE Anne (1753 et 1780) ; Christophe (1779) ; Fiacre (1752) ; Jean (1783)
 JEAN Fiacre (1759) ; Nicolas (1765)
 LASOTE Nicolas (1759)
 LECLER François (1763) ; Louis (1773) ; Marguerite (1752) ; Nicolas (1759 et 1766)
 LEDUR Claude (1787) ; Jean (1759)
 LOUISE Nicolas (1769)
 MALATOUR François (1758)
 MANGIN Françoise (1779)
 MANSUY Cuny (1764) ; Florentin (1762) ; Jean (1781) ; Jeanne (1772) ; Pierre (1789)
 MARCHAL Barbe (1771)
 MATHELIN Maurice (1759) ; Nicolas (1775)
 MIGOT Catherine (1767) ; François (1783) ; Nicolas (1782)
 MONTIGNAUX Marguerite (1759)
 PAGEL Barbe (1768) ; Catherine (1780) ; Christophe (1782) ; Cuny (1754)
 PARIS Marguerite (1764)
 PIERRE Anne (1773) ; Christophe (1762) ; Jean-Claude (1776) ; Mansuy (1774 et 1780) ; Marguerite (1756)
 Pierre¹⁷³ (1789)
 POIREL Jeanne (1787)
 POIRSON Catherine (1773) ; Etienne (1764) ; Jean (1759 et 1784) ; Jeanne (1753) ; Louis (1784) ; Madeleine
 (1752) ; Maurice (1766)
 PRÉGNY Anne (1775) ; Claude (1788) ; Cuny (1769) ; Nicolas (1786)
 PRIN Jean (1789) ; Marguerite (1776)
 PRUD'HOMME Marie (1780)
 ROUSSEL Jeanne (1774)
 ROUYER Jean (1773)
 ROYER Catherine (1784) ; Marie (1755)
 THIÉBAULT Marguerite (1755)

CHOLOY

ALNOT Marguerite (1780)
 ANDRÉ Claude (1788)
 ANTOINE Jeanne (1772)
 AUBRY Marguerite (1782) ; Maurice (1759)
 BARBA Nicolas (1786)
 BOURDIN Joseph (1770)
 BOYER Hubert (1768)
 CHAPOT Jean (1779)
 CHENIN Jean-Baptiste (1789)
 CLAUDIN Claude (1768)
 Cure, fabrique (1785)
 DAILLY Jeanne (1771)
 HASROUÉ François (1751)
 HASSOUX Jean (1759)
 HENRY Didier (1766) ; Marie (1775)
 LALBINEAU Nicolas (1770)
 LALLEMAND Nicolas (1790)
 LARDIN Anne (1788) ; Catherine (1777) ; Jeanne (1788)
 LAURENT Claude (1759)
 LONGER Elisabeth (1767)
 MAGINOT Anne (1776)
 MARTIN Jean (1761)
 NOIREL Claude (1777) ; Nicolas (1783)
 PÉCHEUR Marie (1784)
 PICHOT Charles (1775)
 REMY Anne (1768)
 RENARD Anne (1759) ; Françoise (1753)
 SECOND Jean (1762)
 THIÉBLEMONT Barbe (1758) ; Mathias (1786)
 VALLON Marguerite (1777)
 VARNEROT Jean-Baptiste¹⁷⁴ (1785)
 VATHELOT Anne (1780) ; Madeleine (1775)
 VINCENT François (1785)

¹⁷³ Curé de la paroisse de Charmes.

¹⁷⁴ Curé de la paroisse de Chauloy.

VOIRIN Reine (1763)

CHONVILLE

ANSEL Toussaine (1734)
ANTOINE François (1750) ; Marguerite (1788)
BARBARAS Marguerite (1736)
BAUDINOT Christophe (1769)
BEAUVAU DE CRAON (de) Gabriel-Charlotte (1758)
BELLEFONTAINE Elisabeth (1790) ; Marie (1746)
BOUCHON Jean (1747) ; Marguerite (1780)
BOURBON Claude (1789)
BRUANT Madeleine (1790)
COLIGNON Lucie (1748)
CORDIER Marie (1775)
COUCHOT Charles (1790)
CURÉ Marie (1754)
DÉBOEUF Christophe (1730) ; Marie (1731)
DUBOIS Marie-Madeleine (1738)
ECOSSE François (1786)
FAUCHAIRE Christophe (1757) ; Nicolas (1789)
FOLIOT Barbe (1766)
GÉRARD Catherine (1746) ; Nicolas (1753)
GOUBERT Charles (1746) ; Nicolas (1752)
JANNOT Marguerite (1789)
LACROIX Elisabeth (1743)
LECLERC Françoise (1751) ; Nicolas (1738)
LECLER Anne (1743) ; François (1738)
LELIÈVRE Charles (1790)
LEMORGE Catherine (1790) ; Marie-Jeanne (1780)
LEPETIT Victoire (1783)
MARCHAL Nicolas-Robert (1790)
MASSON Marie (1766)
MONTAUBAN Jean-Baptiste (1779)
NICOLAS Lucie (1781)
NOEL Didier (1748) ; Jean-Claude (1756)
PARADIS Claude (1732)
PARISOT Nicolas-François (1789)
PASQUEL Jean (1771)
PREYE Jeanne (1740)
RAGACHE Anne (1755)
ROBERT Jean (1745) ; Jean-Léopold (1759) ; Pierre (1751)
ROUSSEL Marie (1752)
SIMON Agathe (1775) ; Claude (1747) ; Marie-Thérèse (1752)
VARLET Claude (1748) ; Françoise (1739)
VAUTRIN Elisabeth (1748) ; François (1732)
VERGNIER Anne (1755)
VIGNOLLE Barbe (1736)
VILLEROY Fiacre (1750) ; Nicolas (1743) ; Nicolle (1732)
VIVENOT Agathe (1764) ; Antoine (1755) ; Catherine (1773) ; Claude (1739) Claude (1742) ; Fiacre (1753) ;
François (1744) ; Françoise (1772) ; Jeanne (1741) ; Lucie (1733) ; Nicolas (1734) ; Noël (1736) ; Pierre
(1749 et 1780)

COMMERCY

ADAM Claude-Louise (1743) ; Nicolas (1782)
AL Aidon Nicolas (1746)
ALAISEAU François (1785)
ALEXANDRE Catherine (1781)
ANDRÉ ... (1761) ; Claudine (1736) ; Madeleine (1768) ; Nicolas (1782 et 1785)
ANTOINE Anne (1723, 1759 et 1771) ; Antoine (1723) ; Barbe (1748) ; Claude (1784) ; Hyacinthe (1771) ;
Jeanne (1785) ; Louis (1741) ; Madeleine (1745) ; Nicolas Michel (1781) ; Pantaléon (1753)
ARBOTTE Joseph (1764)
ARNOULD Héleine (1726)
ARNOULT Anne (1755) ; Antoine (1762) ; François (1771)
ATTENOT François (1788)
AUBRIOT Marianne (1749) ; Marie (1790)
AUBRY Etienne (1750) ; François (1763) ; Marie-Nicole (1743) ; Nicolas (1769)

AUDINOT Christophe (1744)
 AURION Marie (1778)

BACH Antoine (1779 et 1780)
 BAINVILLE Anne (1734) ; Marguerite (1783)
 BARBOTTE Claude (1766)
 BARDEAU Barbe-Madeleine (1758)
 BARDIN Maurice (1784)
 BAROTIN Barbe (1775)
 BARROIS Charles (1726) ; Madeleine (1753) ; Marie-Thérèse (1748)
 BARTHELÉMY Claude-César¹⁷⁵ (1789)
 BATAILLE (de) Richard (1763)
 BAUDIN Nicolas (1729)
 BAUDOT Claude (1775) ; Françoise (1747) ; Gabriel (1729) ; Jean-Baptiste (1788) ; Jean-François (1781) ;
 Marie-Adrienne (1790)
 BAUCOURT Pierre (1784)
 BAVIERRE Hélène (1741)
 BECAIRE Lucie (1739)
 BELAIRE (SIRY du) André (1729)
 BELVEAU Jean (1777)
 BENOIT Anne (1735)
 BERNARD Thomas (1776)
 BERTIER Anne (1753) ; Jean (1765)
 BERTRAND Anne (1785) ; Jean (1728) ; Marie (1784 et 1788)
 BETUGNON Anne-Marie (1766)
 BEUGNON Dame (1790)
 BEUZARD Claudine (1744) ; Nicolas (1785)
 BIGEREL Barbe (1784)
 BIGET Hélène (1748)
 BIZE Claude (1755)
 BLAISE Joseph (1744)
 BLONDEAU Cézard (1772) ; Coizard (1781) ; Joseph (1782) ; Pierre-Joseph (1734)
 BOILLÉE Simon (1733)
 BOISSON Etienne (1788)
 BONJEAN (de) Alexandre (1780)
 BONNET Alexis (1780)
 BONHOMME François (1733) ; Jean (1760) ; Jeanne (1781) ; Marie (1783)
 BONNEDENIS Anne (1736)
 BONNERICHARD Anne (1744)
 BONNET Catherine (1723)
 BONTEMPS Marie (1747)
 BORDEAU Jean (1743)
 BOUCHÉ Catherine (1781) ; Marie (1735)
 BOUCHON Anne (1743)
 BOUCQUINET Nicolas (1748)
 BOUCTOT Charles (1754) ; Jean (1733) ; Jeanne (1755)
 BOUGEAT Joseph (1762) ; Madeleine (1781)
 BOURDON Rose (1786)
 BOURET Claude (1737)
 BOUROTTE Charles (1767)
 BRACONNOT André (1789) ; Joseph-Gabriel (1787)
 BRÈCHE Jacques (1789)
 BRICE Anne (1750)
 BRUHÉ Pierre (1773)
 BRUSSON Lucie (1781)
 BURTON Catherine (1757) ; Claude (1732 et 1775)
 BUSSY Charles (1775)

CAILLOT Jeanne (1771)
 CANAL Jean (1759)
 CARRÉ Agathe (1781)
 CASTELLAN (de) Anne (1743)
 CAUSSIN Claude (1786) ; Marie (1744)
 CAVALLIER Anne (1737)
 CELLIER Marie-Anne (1781) ; Marie-Madelaine (1783)

¹⁷⁵ Chanoine de l'église collégiale Saint-Nicolas.

CHAILLON Lazard (1752) ; Marguerite (1759)
 CHANGÉ Jean (1743)
 CHAVANGE Anne (1746) ; Jacques (1766)
 CHARDIN Marguerite (1733)
 CHARLES Nicolas (1787)
 CHARON Claude (1771)
 CHAROY Pierre (1779)
 CHARTON Guillaume (1784)
 CHEDEVILLE Joseph (1755)
 CHENEVIÈRE Nicolas (1729)
 CHENIL François (1788)
 CHENOT Barbe (1742) ; Etienne (1749) ; Pierre (1752)
 CHORNE Marie-Anne¹⁷⁶ (1778)
 CHRÉTIENNE Lucie (1780)
 CIVETTE Antoine (1778)
 CLAUDE Anne (1771) ; Etienne (1738) ; François (1755) ; Jean-François (1780 et 1786) ; Marie-Thérèse (1738) ;
 Nicolas (1735)
 CLÉMENT Charles (1763)
 CLESSE Jean (1733)
 COLAS Jeanne-Marie (1789)
 COLIN Anne-Geneviève (1781) ; Claude (1746) ; Jean (1766 et 1771) ; Marguerite (1765)
 COLLIGNARD Gabriel (1733)
 COLLIGNON François (1782) ; Marie (1775)
 COLLIOT Antoine (1765) ; Thomas (1723)
 COLOMBÉ Anne (1780) ; Catherine (1742) ; Claude (1778) ; François (1784) ; Hyacinthe (1782) ; Hyacinthe
 (1784) ; Louis (1765) ; Reine (1784)
 CORNIQUET Elisabeth (1790) ; François-Joseph (1784)
 CRISTALLIN Anne (1754) ; Jean (1761) ; Jean-Baptiste (1761) ; Jean-Pierre (1784) ; Marguerite (1788)
 Cure, fabrique Saint-Panthaléon (1790 et 1792)
 CURET Pierre (1769)

DABOVILLE Etienne (1758)
 DAMERVILLE Catherine-Françoise-Philippe (1769)
 DAMIEN Christophe (1759)
 DARDARE Marie-Anne (1783)
 DAUPELET Jean (1780)
 DAUXERT Barbe (1786) ; Christophe (1757) ; Claude (1763) ; Etienne (1748) ; Gaspard (1781) ; Pierre (1753)
 DEBAUT Marie (1756)
 DÉBOEUF François (1724)
 DEFLIRY Joseph¹⁷⁷ (1790)
 DEGOUSON Marguerite (1768)
 DEL Claude (1779)
 DELONG Gilbert (1727) ; Jean-Joseph (1769)
 DEMANDRE Anne (1775) ; Catherine (1772) ; Jean-Baptiste (1756)
 DENIS Anne (1749 et 1775) ; Antoine (1730) ; Barbe (1778) ; Catherine (1764) ; Etienne (1730) ; Jacques
 (1726) ; Nicolas (1747) ; Simon-Didier (1727)
 DEPARDIEU Dieudonné (1733) ; Gille (1733)
 DEPARPE Catherine-Nicolle (1730) ; Jean-François (1778)
 DEPIVOT Thomas (1758)
 DESANDRÉ Jean (1724)
 DESARMOISES Jeanne-Henriette (1749)
 DESJARDIN Nicolas (1788)
 DESTRIER Nicolas (1734)
 DESWARTE Marie-Catherine (1761)
 DEVILLE Anne (1746) ; Reine (1782)
 DEVINET Anne (1771) ; Laurent (1758)
 DIEPPE Claude (1725) ; François (1725) ; Sébastien (1727)
 DODO Jeanne (1781)
 DORION Henry (1746)
 DRAGAN (du) Jean-Étienne (1726)
 DUBOIS Anne (1756)
 DUFOSSÉ Jean (1740) ; Thérèse (1775)
 DUHAUT François-Joseph (1765)
 DUPOND Anne (1740)

¹⁷⁶ Dite Malhis.

¹⁷⁷ Huissier au bailliage royal de Commercy.

DUQUENOIS Jean (1780) ; Thérèse (1772)
DURAND Marie-Marguerite (1772)
DURIVAL Marie-Anne (1761)
DUSAUX Marguerite (1780)

EMOND Joseph (1781)
ENGARAND Charles (1729)
ERARD Barbe (1759)
ESSELIN Claude (1740) ; Nicolas (1784 et 1790)
ESTIENNE Barbe (1767) ; Jeanne (1752) ; Maximilien (1744)

FAITOUX François (1751)
FALMON Marie (1781)
FAVRE François (1781)
FERRY Claude (1771) ; Charles (1771)
FEUQUIÈRE (de) Marguerite-Suzanne (1771) ; Michel (1746)
FLORENTIN Anne (1737) ; François (1784) ; Jean-François (1781) ; Mathieu (1734) ; Pierre (1755)
FOLLIOT Antoine (1761) ; Claude (1743)
FOUBERT-DUPLESSIS Marie-Joseph (1740)
FOUG (de) Catherine (1787) ; Catherine-Agathe (1746) ; Joseph (1763) ; Lucie (1777)
FOUQUE Lucie (1735)
FRANCHOT Anne (1763)
FRANÇOIS Dominique (1723) ; Nicolas (1784) ; Pierre (1766)
FRANOT Anne (1757) ; Claude (1756) ; Elisabeth (1787 et 1789) ; Jean (1733) ; Nicolas (1780)
FRANVILLE Jacques (1784) ; Marguerite (1766)
FRENELLE Claude¹⁷⁸ (1790)
FRIRY Anne (1727) ; Anne-Elisabeth (1785) ; Antoine (1776) ; Catherine (1755) ; Claude (1736 et 1772) ; Etienne (1723) ; Hubert (1726) ; Jacques (1762) ; Marguerite (1753) ; Pantaléon (1746)
FRUTIAUX Madeleine (1788)

GABRIEL Claude (1757)
GAGNEUR Jean (1745)
GAILLARD Françoise (1787)
GALLÉE Claudine (1742)
GALLOIS Jean-François (1761) ; Marie (1745) ; Nicolas (1728 et 1732)
GAND Anne (1781) ; Françoise (1762) ; Nicolas (1765)
GANVAS Marc (1782)
GARDON Marguerite (1774)
GARION Charles (1766)
GARNIER Nicolas (1761)
GAUTHIER Vincent (1784)
GENETEL Dominique (1789) ; Jacques (1789)
GÉNIN Antoinette (1776)
GEOFFROY Nicolas (1763) ; Sébastien (1744)
GEORGE Charles (1750) ; François (1776) ; Hyacinthe (1755) ; Marianne (1763) ; Pierre (1788) ; Reine (1758) ; Reine (1783) ; Thomas (1733)
GÉRARD Catherine (1730 et 1776) ; Dominique (1772) ; Jean¹⁷⁹ (1787) ; Joseph (1730) ; Nicolas (1761) ; Nicolas (1788) ; Lucie (1751) ; Marie (1731)
GÉRARDIN Pierre (1760)
GÉRY Charles (1734)
GILBERT Nicolas (1776)
GILET Charles (1783)
GILLOT Anne (1784) ; Jacques (1745)
GIRON Marie (1789)
GODARD Dorothee (1754) ; Thérèse (1770)
GOÉ Catherine (1784)
GOUBERT Jacques-Alexis (1785)
GRANDJEAN Barbe (1767)
GRANGER Marie-Catherine (1776)
GRENETAUX Jean (1743 et 1745)
GRENETAUX DE WEIDENFELD Charles¹⁸⁰ (1755) ; Charles (1771)
GRESSIN Lucie (1725)
GRISON Jean (1730) ; Marie (1784)

¹⁷⁸ Curé de la paroisse Saint-Panthaléon.

¹⁷⁹ Huissier au bailliage royal de Commercy.

¹⁸⁰ Chanoine de l'église collégiale de Saint-Nicolas.

GROSNARD Pierre (1727)
GUERARD Elisabeth (1750)
GUÉRIN Claude (1779)
GUICHARD Claudette (1783) ; Jean-François (1765)
GUILLAUME Jeanne (1740 et 1783)
GUILLAUMÉ Lucie (1766)
GUILLEMIN Christophe (1771)
GUILLERMIN Jean¹⁸¹ (1725)
GURLET Baptiste (1781) ; Catherine (1773) ; Joseph (1775) ; Nicolas (1749) ; Pierre (1782) ; Yolande (1778)
GUYOT André (1778) ; Marie-Anne (1748)

HACHETTE Barbe (1772)
HAINON Françoise (1780) ; Marie-Anne (1787)
HANARD Jean (1771) ; Joseph (1785)
HARAUCOURT Angélique (1755) ; Catherine (1749) ; Etienne (1780) ; Jean (1748) ; Jeanne (1756 et 1786) ;
Joseph (1750) ; Marie (1778)
HARNOTTIN Florentine (1737) ; Nicole (1746)
HAROUARD Jeanne (1746)
HASSARD Catherine (1781)
HÉBERT Jean (1741) ; Joseph (1747)
HENNESEL (de) sieur (1771)
HENRION Jacques (1724) ; Jean-Charles (1752)
HENRY Anne (1742) ; Anne-Thérèse (1789) ; Charles (1784) ; Christophe (1786) ; Dominique (1743) ; François
(1790) ; Joseph (1773) ; Nicole (1727)
HÉRISSAUT Nicolas (1782)
HERPON André (1766) ; René (1778)
HERRÉ Nicolas (1745)
HEYBLOT Pierre-Joseph¹⁸² (1724)
HOCHÉ Jean-Pierre (1745)
HOMÉCOURT Dieudonné (1740)
HOUSSARD Jeanne (1775)
HUARD Marguerite (1768)
HURAUT Jean (1760) ; Jeanne (1765)
HUSSON François (1732 et 1762)
HYARD Adrian (1777) ; Jean (1772)
HYPPOLITTE Christophe (1784)

ISAMBART Anne (1732) ; Anne-Françoise (1770) ; Hugues-Nicolas (1743) ; Marie-Anne (1787) ; Nicolas (1771)

JACQUE Françoise (1733)
JACQUEMARD Christiane (1748 et 1760)
JACQUINOT François (1748) ; Jean (1759) ; Marguerite (1789) ; Pierre (1749)
JACQUOT Marguerite (1781)
JADOT Marie-Anne (1745)
JADOT (du) Jean-Nicolas (1761)
JAMBON Jean (1733)
JANNOT Dominique (1724)
JAQUETTE Marie (1762)
JEANNESSON Marie (1733) ; Marie-Anne (1755)
JEANNOT Antoine (1749) ; François (1782)
JEANSON Elisabeth (1732) ; Elisabeth (1772) ; Nicolas (1747)
JOLICORPS Anne (1748) ; Anne (1780) ; Claude (1734) ; Claudine (1723) ; Sébastien (1751)
JOLLIOT Claude (1755)
JOUBLIN Anne (1745) ; Anne-Rose (1736)
JOUIN François (1760) ; François (1763) ; Sébastienne (1756)
JUDÉE Jean (1758 et 1772) ; Simon (1734)

KELY Jacques¹⁸³ (1777)

LABICHE Barbe (1789) ; Marguerite (1788) ; Pierre (1772)
LABOULLAY Pierre-François (1761)
LABRODE Anne (1758) ; Catherine (1774) ; Jean (1781)
LABOULLAY Joseph (1775)

¹⁸¹ Chanoine de la collégiale.

¹⁸² Ecuyer de la prévôté de Commercy.

¹⁸³ Il était chanoine de l'église collégiale de Saint-Nicolas.

LACROIX Anne (1739 et 1788) ; Christophe (1731)
 LAGORGE (de) Joseph (1724)
 LALLEMAND Antoine (1780) Florentin (1748) ; Marc (1735) ; Marie (1788) ; Nicolas (1775) ; Thomas (1782)
 LAMOUREUX Philippe (1748)
 LANTONNET Anne (1773) ; Antoine (1738) ; Elisabeth (1751) ; Etienne (1784) ; Philippe (1746) ; Pierre (1729)
 LAPAILLOTTE Catherine (1786) ; François l'aîné¹⁸⁴ (1726) ; François (1759) ; Panthaléon (1786)
 LAQUÈTE Anne (1769) ; Claude (1777)
 LARCHER Anne (1749) ; François (1748) ; Pierre (1788) ; Reine (1781 et 1784)
 LARDET Christiane (1767) ; Marguerite (1789)
 LAURENT Gérard (1788) ; Jeanne (1726) ; Jeanne-Marie (1753) ; Laurent (1752) ; Lucie (1729)
 LAVEUVE Hubert (1790)
 LEBESSELLE Toussaine (1733)
 LEBRUN François (1782)
 LECHEUR Anne (1764)
 LECOMTE Jacques (1761) ; Jeanne (1748)
 LECOQ Pierre (1758)
 LECREUX Marguerite (1784)
 LEDOUX Christophe (1779)
 LEFLAINE Pierre (1725)
 LEJEUNE François (1755)
 LEJUSTE Marie (1725)
 LELEVUIDE Thomas (1774)
 LELIÈVRE Claudine (1733)
 LELOUP Mansuy (1766)
 LEMAIRE Catherine (1735) ; Pierre-Rémy (1778)
 LEQUEUX Cuny (1723) ; Jacob (1778) ; Jeanne (1734)
 LEROUGE Alexis (1780) ; Etienne (1789) ; Joseph (1733) ; Joseph (1781) ; Mathieu (1781) ; Pierre¹⁸⁵ (1735)
 LEROUX Anne (1755) ; Nicolas (1787) ; Nicolle (1752)
 LESAGE Antoine (1739)
 LESEIGNEUR Jean (1730 et 1768)
 LETELLIER Nicolas (1788)
 LIÉBAULT Anne (1759) ; Catherine (1731)
 LIÉNARD Jeanne (1788)
 LIGIER Marie (1738 et 1743)
 LIOUVILLE Anne (1765)
 LOMBART Claude (1740)
 LONCHAMP Françoise (1779)
 LONTRAT Marguerite (1734)
 LOUIS Anne (1743) ; Anne (1747) ; Claude (1766) ; Françoise (1780) ; Jean (1734)
 LUCAS Louise (1749)
 LUCION Catherine (1766) ; Elisabeth (1724)

MAIGRAS Jean (1733)
 MAILLARD Alexis (1790) ; François (1761) ; Gérard (1778) ; Jacques (1728) ; Marie-Anne (1730) ; Pierre (1730)
 MAIRE Gertrude (1753)
 MALARD François (1789) ; Marguerite (1737) ; Marie-Thérèse (1789)
 MANCEL Pierre (1787)
 MANGENET Jean-Baptiste (1762)
 MANGEOT Clément (1735) ; Marie (1775)
 MANTELIN Marguerite (1746)
 MANSUY Madeleine (1743)
 MARCELIN Anne (1744)
 MARCOUX Elisabeth (1738)
 MARGE Marguerite (1750)
 MARGUERITTE Cuny (1743) ; Marie (1780)
 MARQUANT Michel (1781)
 MARTIN Angélique (1779) ; Anne (1744) ; Catherine (1775) ; Jacques-François (1756) ; Jean-Baptiste (1781) ; Joseph (1777) ; Marguerite (1737 et 1784) ; Marie-Anne (1747) ; Nicolas¹⁸⁶ (1743) ; Nicolas (1744) ; Nicolas (1747) ; Nicolas (1749) ; Nicolas (1761)
 MARTINOT Hyacinthe (1766) ; Marie (1738)
 MASSENET Jean (1781)
 MASSON Lucie (1785) ; Nicolas (1780)
 MASSONÉ (la) Jeanne (1772)

¹⁸⁴ Il fut lieutenant de la prévôté pour la Part de Sarrebruck.

¹⁸⁵ Il était lieutenant de police à commercy.

¹⁸⁶ Maire de la ville de Commercy.

MAUFRAY Anne (1750)
MAUSON Philippe (1772)
MENOT Anne (1760)
MEREINE Marie-Charlotte (1754)
MÉZIN Charles (1784)
MICAN Barbe (1789)
MICHEL Charles (1743) ; Christophe (1746) ; Jean (1784) ; Marguerite (1758 et 1788) ; Nicolas (1771)
MIEY Jean-Pierre (1741)
MIGNE Françoise (1775)
MIGNOT ... (1768)
MIROUFLE François (1782) ; Jeanne (1777)
MISTOUDIN Marie-Anne (1781)
MOGENET Anne-Françoise (1784)
MONCHABLON Nicolle (1746)
MONTILLARD Anne (1733)
MOREL Marie-Jeanne (1788)
MORIN Marguerite (1779)
MORIZOT Nicolas (1723)
MOUROT François (1723) ; Michel (1749)

NAY (de) Nicolas (1747)
NESTÉ (de) Jean (1779)
NICOLAS Jean (1789)
NIQUE Antoine (1723)
NIVELET Claude (1777)
NOEL Lucie (1771) ; Nicolas (1766) ; Quentin (1723)

OBERLIN Marie-Anne (1784)
OBRIOT Jean (1785)
OBRY Laurence (1746)
OCHER Jean (1775)
OUDIN Catherine (1760)

PAGNY François-Joseph (1787)
PAQUEL Catherine (1735) ; Marie-Anne (1768)
PARIS Gérard (1734) ; Jean-François (1771)
PASCAL Pierre (1780)
PATENOTTE Bernard (1786)
PATISSIER Marie (1728)
PAULY Louis (1770)
PAYR Charles (1749)
PÉRIN Elisabeth (1782) ; Jacques-Christophe (1745) ; Marie-Françoise (1752)
PÉROT Jean (1781)
PÉROTTE Marie-Anne (1782)
PETIT Anne (1740) ; François (1733)
PHILBERT François (1782)
PICARD Barbe (1756) ; Françoise (1784) ; Jeanne (1768) ; Marie-Marguerite (1749)
PIQUARD Jean (1753)
PICQUART DE LABOULLAYE (le) Samson¹⁸⁷ (1729)
PIERARD Christophe (1757)
PIERON Lucie (1753)
PIERONNET Guillaume (1746)
PIERRE Jean-Joseph (1754)
PIERREFITTE Joseph-Sébastien (1786)
PIERSON Anne (1771) ; Jeanne (1749) ; Pierre (1766)
PILLON Marie (1757)
PINCHELIN Barbe (1732 et 1757) ; Jean (1729) ; Marguerite (1765)
PINELLE Claude (1763)
POINCELOT Marguerite (1787)
POIRIEUX Madeleine (1768)
POIRRIN Marianne (1768)
POISIN Nicolas¹⁸⁸ (1754)
PONCHEUX Pierre-Denis¹⁸⁹ (1781 et 1787)

¹⁸⁷ Maire de Commercy en 1702-1703.

¹⁸⁸ Dit Bannoncourt.

¹⁸⁹ Dit Philbert, ancien maire de Commercy.

PRADELLE Jeanne (1737) ; Sébastienne (1734)
 PRÉVOST Barbe (1781) ; Etienne (1765) ; François (1764) ; Jean (1762)
 PSAUME Anne-Reine (1779) ; Cuny (1783) ; Jean (1728) ; Jean (1734) ; Jean (1762) ; Marie-Catherine (1780) ;
 Pierre (1746)

 QUENTIN Catherine (1756)
 QUINDHOMME Françoise (1754)

 RAGACHE Aubin (1752)
 RAGON Antoine (1760)
 RAMBAUX Nicolas (1724)
 RAMMONOT Joseph (1750)
 RAULET Jacques (1723)
 RAULIN Catherine (1737) ; Charles (1763) ; Claude (1787) ; Cuny (1780, 1781 et 1784) ; Françoise (1767) ;
 Hyacinthe (1781) ; Jeanne (1780) ; Joseph (1727) ; Madeleine (1750) ; Marie (1755) ; Pierre (1732) ;
 Pierre (1738)
 RAULOT Christophe (1754) ; Elisabeth (1787) ; François (1783) ; Marie (1745) ; Marie-Anne (1786) ; Marie-Anne
 (1788)
 REGNAULT Françoise (1760) ; Jean (1750) ; Marie (1739)
 RÉMY Jacques (1729)
 RESECQUE François (1755)
 RIBOULAY (de) Claude (1771)
 RICHARD Barbe (1730) ; Christophe (1760) ; Claude (1784) ; Nicolas (1751 et 1778 et 1781)
 RISSAUT Etienne (1766)
 ROBELOT Panthaléon (1727)
 ROBERT Anne (1766) ; Catherine (1775) ; Didier (1753) ; Dominique (1749) ; Françoise (1760) ; Marguerite
 (1751) ; Sébastien (1780)
 ROBLOT Marie-Marguerite (1743)
 ROCH Jean-Pierre (1789)
 ROIRAS Marie-Anne (1730)
 ROQUILLY Marie-Cécile (1775) ; Pierre (1776)
 ROUGE Claudette (1770)
 ROUSSEAU Barbe (1773) ; Catherine (1769) ; Claire (1755) ; Jean (1737 et 1756) ; Jean-Théodore (1726) ;
 Marie (1787)
 ROUSSEL Dominique (1755) ; François (1770 et 1784) ; Joseph (1771) ; Louis (1742) ; Marie (1785)
 ROUSSELOT Antoine (1726) ; François (1733) ; Hélène (1753) ; Jean-Pierre (1764)
 ROUYER Claude (1731) ; Dominique-Claude (1758) ; Françoise (1732) ; Jean-François (1758) ; Marie-Marguerite
 (1783)
 ROY Marie (1781)
 ROYER Françoise (1776) ; Jean (1779)

 SAGNIER Anne-Madeleine (1784)
 SAINTIN Cuny (1729)
 SALADIN Christophe (1744)
 SALTRET Gabriel (1726)
 SAUGÉ Charles (1769)
 SAVONNIÈRE Marie-Anne (1735)
 SÉBASTIEN Claude (1736) ; Hyacinthe (1755) ; Pierre (1748)
 SELTER Alexandre (1772)
 SENILLE Hélène (1756)
 SERRIER Barbe (1730)
 SIBILLOTTE Catherine (1787)
 SIGORGUE François (1777)
 SOUPRAU Jean-Baptiste (1761)
 SPADA (de) Yolande¹⁹⁰ (1742)
 SYSY Lucie (1768)

 TAILLEUR Anne (1759) ; Sébastien (1751)
 TAMPEY Charlotte (1778)
 THENOT Christophe (1733) ; Claude (1745) ; Françoise (1784) ; Jeanne-Marguerite (1784) ; Marianne (1767) ;
 Nicolas (1756)
 TENANCE (de) Françoise (1760)
 THIBALLIER (de) François-Claude (1775)
 THIERY Charles (1781) ; Hyacinthe (1731) ; Jean-Joseph (1769) ; Joseph (1724)
 THIRION Claude (1746) ; Jean¹⁹¹ (1784 et 1789) ; Marie (1784) ; Nicolas-Joseph (1750) ; Pierre (1786)

¹⁹⁰ Femme de Léopold, comte du Han et premier écuyer du duc de Lorraine Stanislas.

THOMAS Christophe (1746) ; Claude (1740) ; Jean (1725) ; Rémy (1733)
THOUVENIN Antoine-Gabriel-Denis (1769) ; Christophe (1747) ; François (1775) ; Marianne (1775) ; Rémy (1727)
TISSERAND Marie (1786)
TONNELIER Barbe (1772) ; Marie (1775)
TOUL Jean (1776)
TRIBOLIN Anne (1763) Catherine (1741) ; François (1744) ; Jean (1777) ; Nicolas (1757, 1767 et 1781) ; Thierry (1736) ; Thierry (1758)
TROTIN François (1781) ; Jean (1771)
TROUILLE Marie (1786)

URBAIN Anne (1784) ; François (1775)

VALET Pierre (1777)
VALLON Dominique (1733)
VANNESSON Marie-Françoise (1761)
VAREMBEL François (1754) ; Jacques (1788)
VARNEROT Catherine (1741 et 1771)
VATOT Pierre (1756)
VAUTIER François (1783) ; Françoise (1765) ; Pierre (1759)
VAUTRIN Adrien (1784) ; Catherine (1787) ; Christophe (1739) ; Joseph (1738) ; Nicolas (1757)
VAUTROT Gabriel (1781) ; Nicolas (1782)
VAZE Catherine (1778)
VERGAND Jean-Baptiste (1759) ; Marie-Anne (1740)
VIARD Jean-Baptiste (1758) ; Marguerite (1782) ; Marie-Rose (1734) ; Nicolas (1752)
VICIAT Nicolas (1734)
VIE Anne (1771)
VIGNOLLE Jeanne (1740)
VILLEROY Dominique (1782) ; François (1726) ; Marie-Catherine (1729) ; Roch (1744)
VILLERS (de) Claude (1756) ; Pierre (1742)
VILLY Anne (1756)
VINCENT Catherine (1765) ; Joseph¹⁹² (1759)
VINOT Marie (1763)
VIVENOT Anne (1740) ; Marguerite (1765)
VIZOT Anne (1740) ; Catherine (1744)
VOINIER Béatrice (1760)
VOLF Elisabeth-Charlotte (1788)
VRIOT Marie (1773)

WILLEMARD Jeanne (1758)
WIRY Nicolas (1767)

YVES Anne (1780)

ZAMBAUX Nicolas (1733)
ZELER Jean (1757) ; Jean-Christophe (1780)

CORNIEVILLE

DUCHÉ Jean (1773)
FAUGER Marguerite (1788)
LOUIS Marguerite (1773)
POINCELOT Dominique (1775)

DOMBASLE

FAVIER Barbe (1785)

DOMGERMAIN

ANTOINE Françoise (1776) ; Louis (1782) ; Lucie (1778)
AUBRY Anne (1759)
BARDIN Maurice (1788)
BASTIEN Jeanne (1773)
BENOÎT Louis (1752)
BOURGOGNE François (1770) ; François (1787) ; Marguerite (1767) ; Philippe (1759) ; Philippe (1763)
BRAUCOURT Fiacre (1789)

¹⁹¹ Dit Jacobé.

¹⁹² Chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas.

BRUNET Marie (1779)
 BURET Barbe (1788)
 CAMÚ Marguerite (1756)
 CHAGNARD Catherine (1753) ; Marie (1759)
 CLAUDE Marie (1790)
 CLÉMENT Marie (1780) ; Jean (1759) ; Nicolas (1773)
 COSTE Nicolas (1784)
 DELORME Anne (1783) ; Catherine (1754)
 DROUOT Catherine (1782) ; Fiacre (1788)
 FIRMIN Pierre (1754)
 FORGEAULT (de) Benoît-Hyacinthe (1779)
 GÉRARD Firmin (1778) ; Jean (1779) ; Nicolas (1779) ; Pierre (1759)
 GILBERT Anne (1782) ; Catherine (1759) ; Françoise (1776)
 GROSJEAN Anne (1755) ; Quirin (1785)
 HENRY Jeanne (1759 et 1762) ; Louise (1783) ; Maurice (1784) ; Pierre (1754)
 JACQUES Catherine (1788)
 JAUDIN Marguerite (1775)
 L'HOMME Marie (1759)
 LECLER Louise (1772) ; Maurice (1786)
 LEDUR Françoise (1759)
 MAGNY Catherine-Dominique (1778)
 MANSUY Jean (1753)
 MARBOTTE Jean (1778)
 MARTIN Bonne (1756)
 MATELOT Claude (1755)
 MATHELIN Jean (1759 et 1778) ; Jeanne (1778) ; Louis (1771) ; Marguerite (1759) ; Marie (1787) ; Maurice (1752)
 MENGEOT Françoise (1788)
 MENGIN Anne (1753 et 1762) ; Catherine (1784) ; Claude (1752 et 1762) ; Etienne (1762) ; Fiacre (1752) ; François (1779) ; Françoise (1781) ; Jeanne (1775) ; Lucie (1759) ; Marguerite (1754) ; Marie (1754) ; Marie (1760) ; Marie (1764)
 MUNIER Catherine (1775) ; Marie (1779) ; Ursule (1773)
 OUDOT Claude (1780)
 PAGEL Anne (1753) ; Barbe (1785) ; Claude (1757 et 1783) ; Claudette (1759) ; Jeangoult (1759)
 PÉRIN Anne (1772) ; Louise (1773)
 PERNOT Marie (1754)
 POIRSON Barbe (1785) ; Benoît (1769) ; Benoît (1788) ; Claude (1754) ; Claude (1789) ; Etienne (1759) ; Fiacre (1765) ; François (1774) ; François (1775) ; Jean (1760) ; Jeanne (1759) ; Jeanne (1782) ; Marie (1754) ; Marie (1779) ; Maurice (1771) ; Maurice (1779) ; Maurice (1787)
 PONSARD George (1778)
 RAULIN Lucie (1759)
 SALIN Christophe (1775)
 THOMASSIN Françoise (1752)
 VIARD Anne (1754) ; Jean (1752) Marie (1786)
 VOIRIN Pierre (1783)
EUVILLE
 AUBRIOT Joseph (1771) ; Pierre (1782 et 1789)
 AUDINOT Mathieu (1766)
 BATAILLE Catherine (1768) ; Christophe (1736) ; Elisabeth (1772) ; George (1781) ; Joseph (1774)
 BERTIER Catherine (1745)
 BIGEREL Dominique (1726)
 BILLON Anne (1772) Barbe (1774) ; Christophe (1755) ; Christophe (1770) ; Christophe (1784) ; Claude (1746) ; Lucie (1745) ; Marie (1730) ; Nicolas (1736) ; Nicolas (1757) ; Nicolas (1767)
 BONARD Anne (1785)
 BOURGIN Gorgon (1748)
 CAUSSIN Marie (1747)
 CHABOT Marie (1782)
 CHERNOT Simon (1753)
 CILIVEAU Nicolas (1751)
 COLAS Anne (1730) ; Anne (1753) ; Claude (1731) ; Claude (1781) ; Jeanne (1775) ; Marguerite (1731) ; Nicolas (1765)
 COLIN Catherine (1749) ; Jean (1748) ; Marie (1760) ; Nicolas (1760)
 COLLIGNON Anne (1783)
 COLLINET Marie (1774)
 COLLOT Marguerite (1735)
 CORNILLARD Pierre (1748)
 Cure, fabrique (1778 et 1790)

DAINVEAU Dominique (1743)
 DENTELLE Pierre (1776)
 DESANDRÉ Jeanne (1755)
 DIDERELLE Catherine (1732)
 DONJEAN Catherine (1756) ; Marguerite (1768)
 ENCHÉRY Anne (1770) ; Catherine (1764) ; Jean (1783) ; Jean-Nicolas (1774)
 GEORGE Rose (1774)
 GILLOT Marie (1738)
 GRANDJEAN Elophe (1761) ; Jean-François (1733) ; Nicolas (1774)
 GUILLAUME Christophe (1760)
 GUILLAUMÉ Claude (1731) ; François (1767) ; Jeanne (1731) ; Lucie (1761)
 GUYOT Cuny (1727 et 1732 et 1744)
 HABERT François (1748) ; Marguerite (1746 et 1786) ; Pierre (1749)
 JOLLICORPS Lucie (1732)
 LARCHER Jean¹⁹³ (1726)
 LEBOURG Jean (1775 et 1778)
 LECLER Rose (1784)
 LEQUEUX Valburge (1745)
 LIGIER Françoise (1734) ; Jean (1730) ; Marguerite (1748) ; Marie (1735) ; Nicolas (1727) ; Pierre (1742) ;
 Thérèse (1728)
 LIOUVILLE Agnès (1742) ; Anne (1767) ; Antoine (1782) ; Catherine (1761) ; François (1736) ; François (1790) ;
 George (1726) ; Jeanne (1732) ; Jeanne-Marie (1771) ; Nicolas (1736) ; Nicolas (1744) ; Pierre (1726) ;
 Pierre (1739)
 LOUIS Nicolas (1733)
 MAILLARD Marie (1781)
 MANDRE (de) Françoise (1764)
 MANGEOT Anne-Marie (1768) ; Catherine (1731)
 MARTIN Anne (1742) ; Anne (1752) ; Catherine (1726) ; Claude (1774) ; Françoise (1738) ; Jean (1728) ; Jean
 (1733) ; Jean-François (1745) ; Jeanne (1768) ; Louis (1761) ; Louis (1764) ; Lucie (1748) ; Marguerite
 (1748) ; Marguerite (1753) ; Marguerite (1789) ; Marie (1731) ; Marie (1781) ; Marie-Anne (1761) ; Nicolas
 (1729) ; Nicolas (1770) ; Pierre (1731) ; Pierre (1775) ; Pierre (1782) ; Thérèse (1786)
 MASSON Claude (1730) ; Claude (1740) ; Jean (1732) ; Marie (1766) ; Pierre (1751) ; Sébastienne (1727)
 MATHIS Joseph (1745)
 MENGIN Jean (1780)
 MISTOUDIN Charles (1757) ; Marguerite (1766) ; Marie-Anne (1740) ; Marie-Catherine (1774) ; Pierre (1730) ;
 Pierre (1780)
 MOCHÉE Jean (1758) ; Marie (1730) ; Pierre (1748)
 MONTILLARD Antoine (1732) ; Jeanne (1749) ; Marguerite (1730) ; Nicolas (1751)
 MOUROT Antoine (1726) ; Dominique (1783) ; Thérèse (1782) ; Thérèse (1790)
 ORION Marguerite (1789)
 PARGNY Catherine (1763) ; Jean (1757) ; Joseph (1748) ; Joseph-Nicolas (1780) ; Nicolas (1788)
 PONTI Anne (1786)
 PRÉVOST Catherine (1781) ; Christophe (1780) ; François (1782) ; Jeanne (1781) ; Pierre (1741)
 RAULOT Marie (1766)
 ROUSSEL Marguerite (1782)
 ROUYER Anne (1760)
 ROZIÈRE Anne (1763)
 SAINTIN DE ROUVROY sieur curé (1776)
 SALOMON Thomas (1762)
 SAULNIER Nicolas (1755)
 TIPERAND (le) Lucie (1724)
 TOUSSAINT Didier (1736) ; Françoise (1760)
 TRUSSON Anne (1758) ; Anne (1773) ; Anne (1780) ; George (1776) ; George-Alexis (1753) ; Jean (1780) ;
 Nicolas (1788)
 VAUTIER Claude (1748) ; Françoise (1732)
 VIARD Nicolas (1755)

FOUG

ALBERT Christophe (1759) ; Jean (1778) ; Pierre (1768)
 ANDRÉ Anne (1771) ; Bernard (1779) ; Claude (1768) ; Elisabeth (1778) ; François (1783) ; Jeanne (1759) ;
 Marie-Anne (1781) ; Marie-Madeleine (1762) ; Reine (1781)
 BAINVILLE Dominique (1759) ; Hélène (1783) ; Jeanne (1780) ; Nicolas (1777)
 BASTIEN Elisabeth (1782)
 BERNARD Thérèse (1787)
 BERTIER Madeleine (1771)

¹⁹³ Maire d'Euville.

BOLLET Jeanne (1770)
 BOTTE Marie (1759)
 BRUNEL Joseph-Louis (1781)
 BUSSY (de) Charles (1771)
 CHARLEMAGNE Jacques (1753) ; Marie-Anne (1784) ; Nicolas (1775) ; Nicolas (1781)
 CHEDEVILLE Anne (1780)
 CHOISEUL Catherine (1780)
 CHRISTOPHE Rose (1763)
 CLAUDE Françoise (1755) ; Michel (1784)
 COLAS Barbe (1779)
 COLSON Dominique (1762) ; Elisabeth (1752) ; Jean (1762)
 CONTANT Jean (1766)
 CUGNOT Louis (1777) ; Thérèse (1768)
 Cure, fabrique (1781)
 DENIS Louis (1775) ; Pierre (1757)
 DUCRET Marie-Anne (1784)
 ETIENNE Nicolas (1766)
 FLORENTIN Mathias (1761)
 FRANÇOIS Marie (1787)
 GÉRARD Anne (1754) ; Marguerite (1756) ; Marguerite (1758) ; Marguerite (1787)
 GILLES Nicolas (1769)
 GIRARDEAU Eugène (1762) ; Jean (1752) ; Jeanne (1775)
 GOLLIARD Marie (1782)
 HUSSENOT Marguerite (1780)
 JACQUEMARD Jean (1757) ; Jeanne (1752) ; Marguerite (1762) ; Nicolas (1764)
 JACQUINOT Catherine (1774)
 JANEL Charles (1776)
 JOANNES Jean (1758)
 JOLICORPS Reine (1768)
 LABUSSIÈRE Paul (1767)
 LAFLOTTE Elisabeth (1757) ; Jean-Alexis (1784)
 LALLEMAND Anne (1759)
 LANIÈRE Jean (1758) ; Pierre-André (1780)
 LAPAILLOTTE Anne (1753) ; François (1761) ; Jeanne (1787)
 LARCHER Jeanne (1759)
 LECLER Jean (1758 et 1763)
 MANSUY Thérèse (1787)
 MARTIN François (1778) ; Nicolas (1773)
 MASSON Marie (1773)
 MERCIER Charles (1784) ; Joseph (1787)
 MERDIER Jeanne (1774)
 MEUNIER Barbe (1784) ; Elisabeth (1784)
 MICHEL Nicolas (1783)
 MINGOT Marie-Anne (1759) ; Rose (1761)
 MORIZOT François (1775)
 NICOLAS Sébastien (1775)
 NOEL Anne (1762) ; Anne (1787) ; Jean (1759) ; Marie (1775)
 NOIREL Charles (1764) ; Dominique (1762 et 1771)
 NOISETTE Paul (1786)
 PAGNOT [ill.] (1779)
 PARGNY Joseph (1755)
 PARIZOT Marie-Gabriel (1772)
 PÉRIN Louis-Thomas (1775) ; Madeleine (1783)
 PERNOT Anne (1786)
 PETITJEAN Catherine (1759)
 PHILBERT Philippe (1771)
 PICARD Jérôme (1770) ; Pierre (1761)
 POULAIN Anne (1761)
 PRUNIER Anne (1775)
 REGNAULT Catherine (1781) ; Elisabeth (1767) ; Jean (1754)
 REMY Etienne (1782)
 ROBILLIAY Valéry (1773)
 ROLIN Pierre (1786)
 ROUSSEL Anne (1767) ; Anne (1768) ; Françoise (1753) ; Madeleine (1783) ; Marianne (1764)
 ROUYER Jean (1761)
 ROYER Marie (1786)
 SAUVOY Marguerite (1780)

SOMMEVILLE Catherine (1761)
TANIER Joseph (1765) ; Marguerite (1771) ; Pierre (1771)
THENOT Catherine (1790)
THIRIET Madeleine (1786) ; Marie-Anne (1771)
THIRION Joseph-Nicolas (1786)
TROUSSEY Marie-Anne (1776)
VAGNIER Claude (1782) ; Madeleine (1789) ; Mansuy (1784)
VIGNERON Marie (1766)

FREMERVILLE

ANDRÉ Jean (1759)
ATTENOT Claude (1776) ; Nicolas (1773) ; Nicolas (1789)
AUBRY Jean (1779)
BARBIER Jean (1770)
BLANCHARD Jeanne (1786) ; Pierre (1762)
BOURCIER Pierre (1770)
CANARD Jean (1757)
CHABOUREL Barbe (1784) ; Jean (1753) ; Joseph (1786) ; Marguerite (1786) ; Marie (1768)
COLLET Paul (1785)
COLLIGNON Anne (1782) ; Nicolas (1784)
CONVENANCE Barbe (1781) Barbe (1789) ; Jacques (1781)
DUBOIS Claude (1780) ; Françoise (1784)
ESSELIN Françoise (1767) ; Nicolas (1788)
FERRY Elisabeth (1786)
GALLOT Barbe (1761)
GÉNIN Anne (1761) ; Antoinette (1756)
GRISON Claude (1780 et 1781) ; Pierre (1755)
HOCQUARD Lucie (1762) ; Nicolas (1753)
LAFRÉNÉ Jeanne (1784)
LANGE Michel (1780)
MANGEOT Jean (1789) ; Marie-Catherine (1779) ; Pierre (1778) ; Reine (1765)
MANGIN Jeanne (1753)
MANSUY Anne (1776) ; Jacques (1755)
MARONNIER Jeanne (1752)
MAURIOT Pierre (1753)
MOQUOTTE Anne (1765) ; Etienne (1762) ; Françoise (1768) ; Marie (1761)
NOEL Nicolas (1768)
OBRY George (1761)
ODINOT Catherine (1785) ; Michel (1762) ; Nicolas (1761)
PIERROT Lucie (1777)
SALMON Hubert (1755)
SIMON Nicolas (1781)
THESSÉ Marguerite (1781)
VINCENT Joseph (1783)

GIBEAUMEIX

ETIENNE Charles (1785)¹⁹⁴

GIRONVILLE

ARNOULT Catherine (1756) ; Catherine (1790) ; Claude (1758) ; Jean (1761) ; Joseph (1771) ; Joseph (1777) ;
Marie (1763) ; Marie (1771) ; Pascal (1755) ; Sébastien (1782) ; Suzanne (1758)
BASTIEN Jean (1768)
BATAILLE Marguerite (1766)
BAUDINOT Antoine (1761) ; Catherine (1752) ; Joseph (1786) ; Pierre (1770)
BERCEAU Jeanne (1768)
BERTRAND Marguerite (1780)
BONDIDIER François (1752)
BONTEMPS Nicolas (1782)
CEZ Marie (1758)
CHEVRESSON Anne (1782) ; Christophe (1779)
CLÉMENT Christophe (1757 et 1763) ; Thérèse (1784)
COLLET Jeanne (1771)
COMMIS Alexis (1780) ; Anne (1761)
DENIS Anne (1753) ; Louis (1775)
DESJARDIN Françoise (1757)

¹⁹⁴ Comte de Raigecourt et seigneur de Gibaumeix.

ERARD Jean (1758 et 1790)
FORMEL Anne (1779) ; Françoise (1765) ; Jean (1752)
FOUG (de) Anne (1762, 1774 et 1783) ; Claude (1775) ; Claude (1783) ; Joseph (1778) ; Nicolas (1758)
GÉNIN François (1762) ; Nicolas (1753)
GÉRARD Barbe (1754) ; Jean (1771)
GILBERT Anne (1789) ; Catherine (1760) ; Claude (1755 et 1783) ; Joseph (1752) ; Léger (1784) ; Marie (1756) ;
Marie (1763) ; Pierre (1787) ; Suzanne (1773)
GRIMONT Françoise (1776) ; Jean (1790) ; Sébastien (1780)
GRISON Jacques (1783)
LANGE Nicolas (1777)
LAURENT Jeanne (1776)
LEROUGE Anne (1757)
MENGIN Jean (1753) ; Jean (1767) ; Lucie (1784) ; Marie (1756)
MILLET Marie (1755)
MOUROT Anne (1762)
RENARD Nicolas (1771)
SIMON Christophe (1759) ; Joseph (1770)
THIRION Claude (1760) ; Léger (1788) ; Marie (1776)
TOUSSAINT Suzanne (1756)
VACON Marguerite (1752)

JOUY-SOUS-LES-CÔTES

AUBRIOT Marguerite (1767)
BAILLOT Dominique (1775 et 1776)
BÈGUE Marie (1759)
BIGEREL Françoise-Marguerite (1790) ; Joseph (1781) ; Laurent (1754)
CLAUDE François (1782)
CONFÉRON Catherine (1753)
COSSON Claude (1769) ; François-Mathieu (1779)
DONARD Barbe (1788) ; Christophe (1753)
GEORGE Françoise (1781)
GERGOINE Charles (1764) ; Françoise (1780)
GOBERT Marguerite (1769)
GROSJEAN Anne (1788)
GRUNON France (1769)
GUYARD Jeanne (1781) ; Lucie (1777)
LAGRAVIÈRE Anne (1752) ; Etienne (1764) ; Françoise (1752) ; Joseph (1760)
LORRAIN Nicolas (1785)
LORSIN Barbe (1755) ; Nicolas (1780)
MARTIN Nicolas (1761)
MAURIOT Lucie (1766) ; Madeleine (1772)
MENOT Catherine (1778) ; Madeleine (1781) ; Toussaint (1751)
PARIZOT Gérard (1766) ; Lucie-Jeanne (1775)
ROYER Françoise (1790)
SALOMON Joseph (1781)
SAVONNIÈRE Valentin (1754)
THÉVENIN Mariane-Louise (1771)
THIRIOT Lucie (1777)
THOUVIGNON Marianne (1752)
VAUZEL (de) Jean-François¹⁹⁵ (1766)
VIGNERON André (1763)

LANEUVILLE-AU-RUPT

ADAM Claude (1751) ; Jean (1735)
ANTOINE Elisabeth (1738) ; Jean (1742) ; Jeanne (1786) ; Nicolas (1789)
ARNOUX Nicolas (1767)
BARBELLE Pierre (1774)
BAROUILLIER Jean (1765)
BECAIRE Barbe (1737)
BEDÉE Marguerite (1780)
BLAISE Barbe (1783) ; Jean (1759) ; Marguerite (1755) ; Marguerite (1759)
BLANCHARD Suzanne (1779)
BONTEMPS Claude (1780) ; Sébastien-Pierre (1782)
BROCARD Pierre (1761) ; Thomas (1764)
CAILLÉE Catherine (1756)

¹⁹⁵ Comte de Jouy.

CAUSSIN Claude (1745) ; Claudine (1744) ; Claudine (1749) ; Jeanne (1786) ; Nicolas (1770) ; Nicolas (1780)
 CHRISTOPHE Anne (1757) ; Anne (1768) ; Marie (1758)
 CLEMENT Anne (1767)
 COIGNANT Marguerite (1743)
 COSTE Claude (1733) ; François (1738) ; Jacques (1737)
 CRANSET Lucie (1743)
 CRIQUE Barbe (1789)
 CROUÉE (de) Claude (1747)
 CUGNOT Anne (1741)
 DELIARD Claude (1755) ; Jean (1742) ; Lucie (1753)
 DEMANGEOT Jean (1737)
 DENIS Sébastienne (1742)
 DEROBE Louis (1770)
 DESERT Marguerite (1757)
 DIDELOT Anne (1746) ; Claude (1747) ; Lucie (1734)
 DOHET Dominique (1743) ; Françoise (1772)
 DUMANOIR Claude (1781 et 1787) ; Joseph (1783)
 DUPONT Barbe (1786) ; Elisabeth (1774) ; Lucie (1746) ; Nicolas (1776) ; Pierre (1747) ; Pierre (1783)
 EVE Jeanne (1786)
 FOLIOT Barbe (1744) ; Catherine (1758) ; Christophe (1733) ; Claude (1743) ; Jean (1746) ; Nicolas (1758)
 FOURNIER Jacques (1748) ; Jeanne (1756) ; Philippe (1776)
 FRANÇOIS Etienne (1742)
 FRIRION Marie-Anne (1783)
 GARETTE Jean (1747) ; Jeanne (1759)
 GASPARD Jean (1751)
 GEOFFROY Christophe (1764)
 GÉRARD Anne (1768)
 GERMAIN Marie (1744)
 GILBERT Pierre (1772)
 GUION Nicolas (1767)
 HENRY Anne (1732)
 HOUSSARD Jean (1768)
 HUSSON Claude (1757)
 JACQUOT Jean-Nicolas (1766)
 JEANIN Christophe (1736)
 JEANNOT Jacques (1732) ; Jacques (1746) ; Jean (1766) ; Louise (1737) ; Marguerite (1787) ; Marie-Anne
 (1786) ; Marie-Anne (1788) ; Nicolas (1751) Nicolas (1780)
 JEANSON Claude (1762) ; Jean (1747) ; Marie-Jeanne (1769)
 JOLICORPS Barbe (1749)
 JOLIOT Jeanne (1753)
 JOUBELIN Elisabeth (1754)
 JULIEN Barbe (1747) ; Claude (1752) ; Claudine (1736) ; Françoise (1743) ; Jacques (1787) ; Jean-Nicolas
 (1770) ; Lucie (1773) ; Pierre (1777)
 LASARTE Jean (1734)
 LAURENT Antoine (1758) ; Catherine (1746)
 LÉON Françoise (1766)
 LEQUENOIS Anne (1766)
 LEROUX Anne (1769) ; Claude (1749 et 1779) ; Etienne (1771) ; Jean (1754)
 LIÉRON Joseph (1748)
 LOUIS Anne (1773)
 LUCION Catherine (1748) ; Claude (1758) ; Françoise (1753) ; Jean-Baptiste (1758) ; Louis (1755)
 MANGEOT Anne (1736)
 MARC Nicolas (1763) ; Reine (1758)
 MAURIN Anne (1787)
 MENGIN Barbe (1764)
 MESNIL Marianne (1762)
 MILLOT Anne (1784)
 MOCHÉE Catherine (1784) ; Louis (1747) ; Louis (1749) ; Marguerite (1748) ; Nicolas (1739)
 PAQUEL Marguerite (1737)
 PARIS Antoine (1768) ; Christophe (1740) ; Claude (1747) ; François (1730)
 PAYARD Pierre (1744)
 PÉCHEUR Claude (1747) ; Claudette (1779) ; Jean-Baptiste (1762) ; Jeanne (1757)
 PELET Etienne-François (1742)
 PHILIPOT François (1755)
 PIERON Jean (1745)
 PIGEARD Anne (1747) ; Barbe (1785) ; Claude (1750) ; Marguerite (1764) ; Pierre (1754)
 POINCELET Etienne (1751) ; Jean (1761) ; Sébastien (1781)

PRUNIER Christophe (1754) ; Marie (1752)
RÉGENT François-Jacques (1785)
RENARD Françoise (1752)
ROGER Barbe (1759)
ROUYER Joseph (1785) ; Lucie (1770)
SEMILLE Sylvain (1773)
SIMON Anne (1750)
SOYER Jeanne (1784) ; Nicolas (1755)
TAGUEL Antoine (1784) ; Cuny (1746) ; Florentin (1746) ; Lucie (1746)
THIERY Marguerite (1772)
THOMAS Barbe (1787) ; Claude (1731)
THOMASSIN Anne (1746)
TISSERAND Barbe (1762) ; Louis (1748) ; Nicolas (1763) ; Nicolle (1762)
VAGNIER Catherine (1748) ; Pierre (1740)
VAUTHIER Jeanne (1785)
VAUTRIN Jeanne (1782) ; Reine (1778)
VAZE Anne (1747) ; Antoine (1755) ; Catherine (1755) ; Jean (1758) ; Nicolas (1760)
VIDAU Alexis (1759)
WILLAUME Anne (1775) ; Anne (1780)

LANEUVILLE-DERRIERE-FOUG¹⁹⁶

BAULARD Catherine (1761) ; Claude (1779) ; François (1782) ; Marie (1756)
BOTTE Alexis (1782)
BOUROTTE Pierre (1755) ; Pierre (1757)
CHENNON Jean-Baptiste (1784)
CRANCIER Anne (1789) ; François (1780)
GEOFFROY Catherine (1772)
HUSSON Madeleine(1784)
JACQUEMOT Thomas (1782)
MARC Anne-Françoise (1788) ; Catherine (1754 et 1766) ; Marie-Anne (1770) ; Jean (1789)
MANGEOT Thérèse (1759)
NAUDIN Jean (1783)
PAUL Marguerite (1790)
PETITJEAN Marie (1781)
PIERSON Claude (1786)
POINCELOT Nicolas (1789)
ROBIN Lucie (1782)
TISSERANT Claude-Christophe (1785)
VIGNERON Catherine (1771) ; Christophe (1777) ; Etienne (1784) ; Marie-Jeanne (1786)

LAY-SAINT-RÉMY

AUBRY Anne (1789)
BAINVILLE Joseph (1786)
BÉDON Nicolas¹⁹⁷ (1784)
BOGARD Antoine (1771)
Cure, fabrique (1784)
DALLY Marguerite (1775)
DEBRY Anne (1756)
DENOT Jacques (1757)
DUCREY Charles (1752)
DUPERRET Françoise (1788)
Cure, fabrique (1784)
GÉRARD Jeanne (1753)
GILBERT Sébastienne (1759)
GOSSERET Nicolas (1762)
GUILLAUME Anne (1765) ; Christophe (1756) ; Claude (1767) ; Jean (1751) ; Jean (1760)
GUINAY Claude (1789)
HAVARD Sigisbert (1778)
HUMBERT Jean (1771) ; Marguerite (1785)
LARCHER Anne (1754)
LEBLAN Anne (1751)
LECLERC Louis (1789)

¹⁹⁶ ATTENTION, quelques erreurs ont pu être réalisées, dans le sens où certains noms d'habitants de Laneuville-dérrière-Foug ont pu être placés à Laneuville-au-Rupt.

¹⁹⁷ Curé de Laye.

MAGNAT Catherine (1785)
MARC Anne (1762)
MARTIN Catherine (1789) ; Claude (1782) ; Laurent (1758) ; Marguerite (1755) ; Nicolas (1771)
MICHEL François (1756)
MORDILLAT Marie-Anne (1775) ; Pierre (1786)
NIXAIRE Joseph (1765)
OBRY Jean (1759) ; Joseph (1771)
SPECTE Jacob (1784)
THIRION Dominique (1767) ; Lazare (1767)
VAUTHIER Jeanne (1789)
VERNONT Claude (1760)
VIARD Louis (1790)
VICHERAT Claude (1759)
VIGNERON Etienne (1783)

LEROUVILLE

AUBRY Alexis-Marguerite (1739) ; François (1743) ; Marie (1748) ; Marie (1782)
AUGER Anne (1790) ; Barbe (1780)
BAUDINOT Catherine (1761)
BAUDOT Claude (1738) ; Joseph (1781) ; Lucie (1769)
BLANCHARD Christophe (1734)
BOUCQUET Marie (1750)
BOIS Etienne (1784)
BRUNELLE Anne (1723) ; Marie (1727) ; Catherine (1742)
BRUNET Barbe (1734) ; Nicolas (1755)
BURTET Jean (1734) ; Jean (1782) ; Marguerite (1786) ; Pierre (1770)
CACHARD Pierre (1727)
CLÉMENT Elisabeth (1769) ; François (1779) ; Marguerite (1779) ; Nicolas (1763)
COCHARD Joseph (1746) ; Marie (1753) ; Marie-Anne (1786)
COLIGNON Marie-Jeanne (1779)
COLIN Jean-Cuny (1758) ; Joseph (1780)
CUMINET Antoine (1743) ; Jean (1786) ; Lucie (1772)
DEBAUT Henry (1756)
DELACROIX Catherine (1724) ; Jean (1729) ; Lucie (1755)
DEMANGET Suzanne (1740)
DROUARD Didier (1757) ; Jeanne-Marguerite (1789)
ERRARD Claude (1738) ; Dominique (1759) ; Lucie (1777) ; Nicolas (1744)
FLORENTIN Paul (1748)
FRANÇOIS Agathe (1748) ; Félix (1752) ; Jean (1743 et 1752) ; Nicolas (1764)
GALLOIS Marie (1737)
GAUTIER Charles (1761)
GEORGE Anne (1739) ; Sébastienne (1728)
GÉRARD Anne (1750 et 1769) ; Dominique (1765) ; Jean (1734) ; Jeanne (1764) ; Joseph (1735)
GÉRARDIN Anne (1751) ; Christophe (1740) ; Colombe (1731)
HAUTCOLAS Marie (1739)
HENRY Antoine (1727) ; Joseph (1788)
HOCTON Dominique (1734)
HUOT Anne (1783) ; Barbe (1755) ; Jean (1763) ; Jeanne (1748) ; Lucie (1784)
HUSSON Agathe (1789) ; Anne (1781) ; Jean-Claude (1789) ; Joseph (1789) ; Nicolas (1743) ; Nicole (1732)
JEANIN Françoise (1785) ; Joseph (1754) ; Pierre (1736)
JUBLIN Claude (1738)
LAURENT Toussaine (1748)
LECLANCHER Marie (1743)
LEGUET Barbe (1752) ; Marguerite (1750)
LEQUEUX Barbe (1746) ; Barbe (1767) ; Claude (1781) ; Claude-Marguerite (1773) ; François (1780) ; Jean (1784) ; Laurent (1781) ; Madeleine (1776) ; Marie (1759) ; Nicolas (1753) ; Valburge (1743)
LIÉBAULT Marguerite (1750)
LIÉNARD François (1775)
LORSON Dominique (1775) ; Elisabeth (1774)
MALATRAIT Noël (1743)
MANGIN Jeanne (1762)
MANSUY Gérard (1752) ; Marie (1734)
MAQUART Pierre (1727)
MASSON Catherine (1743) ; Marie-Anne (1772)
MAURIOT Anne (1779) ; Barbe (1755) ; Claudine (1754) ; Joseph (1729) ; Marie (1748)
MAURY Claudine (1724) ; Elisabeth (1755) ; Gengoult (1729) ; Lucie (1770) ; Madeleine (1747) ; Michel (1726) ; Nicolas (1745)

NAIXUE (de) Noël (1756) ; Pierre (1752)
NARBONE Alexandre (1725)
NICOLAS Jean (1783)
NICOLLE Anne (1756) ; Jeangoult (1742) ; Jean-Nicolas (1788) ; Pierre (1743)
NICQ Claude (1764) ; Jean-Christophe (1776) ; Joseph-Etienne (1783) ; Madeleine (1784)
PETRE Henry (1732)
PIERRE Jean (1749)
RAULET Jeanne (1744 et 1753)
RENEL Marguerite (1777)
RICHARD Catherine (1784) ; Claude (1748) ; Claude (1772) ; Joseph (1774) ; Nicolas (1748)
ROUSSEL Claude (1735) ; Dominique (1784) ; Elisabeth (1753) ; François (1781) ; Jean (1748) ; Jeanne (1758) ;
Nicolas (1746) ; Nicolas (1780) ; Pierre (1747) ; Pierre (1758)
SAINTIN Catherine (1742) ; Christophe (1728) ; Didier (1751) ; Jeanne (1750) ; Jeanne (1751) ; Marguerite
(1771) ; Marie-Madeleine (1737) ; Nicolas (1753) ; Nicolas (1789) ; Noël (1743) ; Pierre (1781)
SAMSON Anne (1776)
THIEBAUT Joseph (1761)
THOMAS Didier (1750)
THOUVENOT Joseph (1741) ; Nicolas (1763)
TRANCES Christiane (1781)
TRIDON Joseph (1762)
VALET Anne (1774) ; Barbe (1773) ; Gengoult (1782) ; Jean (1744) ; Jean (1789) ; Laurent (1773) ; Marguerite
(1778) ; Marguerite (1786) ; Pierre (1730) ; Pierre (1762)
VALLON Marie (1763) ; Marie (1779)
VARINOT Elisabeth (1773) ; Elisabeth (1783) ; Nicolas (1759)
VAUTIER Madeleine (1737)
VAUTRIN Claude (1735) ; Nicolas (1738)
VERNAUX Barbe (1773) ; Dominique (1776) ; Jean (1742) ; Nicolas (1767)
VIVENOT Lucie (1732) ; Valburge (1743)
WILMET Jean (1760)

LIEGE¹⁹⁸

CHOLET Pierre (1742)

MELIGNY-LE-GRAND

ANDRÉ Claude (1770)
BAILLIRY (de) Jean-Joseph (1755)
BOGELOT Jeanne (1767)
COLLIGNON Claude (1753)
COLLOT Julien (1755)
Cure, fabrique (1782)
DUPARGE Marguerite (1750)
ERRARD Marie-Anne (1768)
FRIRION Jean (1790)
FROMONT Berthélémy (1755) ; Claude (1747) ; Claude (1748) ; Jean-Nicolas (1782) ; Marie-Anne (1783) ;
Nicolas (1755) ; Nicolas (1781) ; Nicolas (1788)
GÉRARD Elisabeth (1775)
GUYOT Louis¹⁹⁹ (1752) ; Marie (1747)
JEAN Anne (1763) ; Jeanne (1753)
JEANNOT Anne (1749) ; Claude (1732) ; Claudine (1742) ; François (1771) ; Marie (1733)
LAURENT Anne (1749 et 1762) ; Jean (1752)
LEBLANC Françoise (1783) Pierre (1782)
LECERF Claude (1729)
LIÉNARD Marie (1761)
LOUISE Marie (1765)
MASSON Catherine (1745) ; Claude (1757) ; Jean (1734) ; Jeanne (1752)
MARTIN Claudine (1736)
MATHIOT Jean (1789)
MAUBRY Claude (1743)
MAURY Jeanne (1784) ; Marie (1749)
MOREL Nicolas (1733)
MOUROT Agathe (1736) ; Madeleine (1742) ; Marie-Claude (1752)
MUNIER Jean (1774)
PIERRE Claude (1733) ; Claude (1765) ; Hubert (1755) ; Jean (1742) ; Jean (1754) ; Jean (1782) ; Jeanne
(1731) ; Marie-Anne (1782)

¹⁹⁸ En réalité, Pierre Cholet vient d'un petit village qui se situe à côté de Liège.

¹⁹⁹ Dit Grandpré.

PIERROT Marie-Anne (1749)
PRÉVOT Ignace (1782)
TISSERANT Marguerite (1755)
VARNEROT Claude (1785) ; Jeanne (1752) ; Marie (1785) ; Marie-Anne (1758) ; Nicolas (1741) ; Nicolas (1783)
VEXEAULD (de) Pierre-François (1779)

MENIL-LA-HORGNE

ADAM Antoine (1753) ; Hubert (1778)
BILLON Marie (1781)
BLAISE Agathe (1776) ; Jean-François (1790) ; Jeanne (1787)
BONTEMPS Agathe (1773) ; Agathe (1787) ; Antoine (177) ; Antoine (1787) ; Christophe (1768) ; Claude (1736) ;
Jean (1782)
BRISETHUILE Brice (1748)
CAUSSIN Agathe (1769) ; Christophe (1786) ; Dieudonné (1750) ; François (1782) ; Jean (1782) ; Joseph
(1773) ; Marie (1786) ; Pierre-François (1748)
COIGNANT Marguerite (1759)
Cure, fabrique (1775)
DIDELOT Elisabeth (1789) ; Jean (1788) ; Marie (1777)
DOUBROT Marguerite (1781)
DUFOUR Jean (1759)
DUPERRÉ Marie-Anne (1781)
FORT Marguerite (1765)
GALINON Anne (1750)
GEAUFFROIS (1742)
GOUREL Jean (1741) ; Jean (1747) ; Lucie (1759)
GUIDIN Alexis (1762) ; Jeanne (1779)
GUILLERMIN Toussaint-Joseph-François (1743)
HARMANT Antoine (1744)
HATTARD Claude (1773) ; Jeanne (1787) ; Marie (1770) ; Simon (1749)
HENRY Jeanne (1739) ; Sébastienne (1776)
HUSSON Dominique (1769)
JAQUEMIN Marie (1777)
LALLEMAND Claude (1778) ; François (1776)
LAURENT Anne (1786) ; Claude (1740)
LEFÈVRE Marguerite (1787)
MANGEL Christophe (1770)
MARCHAL Nicolas-Paul (1783) ; Simon (1743)
MAURY Agathe (1780) ; Nicolas (1738)
MONNET Jean-Nicolas (1774)
MOUROT Joseph (1775)
OIMBÉE Marguerite (1780)
PETIT Barbe (1751) ; Claude (1770) ; Elisabeth (1784) ; Jean (1747) ; Jeanne (1753) ; Marie (1755)
PISTOL Barbe (1788)
PRA Catherine (1743)
RAGACHE Marguerite (1769)
ROLIN Jean (1762)
SAUSSÉE Nicolas (1783)
SOMMARD Agathe (1769) ; Barbe (1769) ; Barbe (1780) ; Marguerite (1787)
SERIER Humbert (1746)
TAGUEL Claude (1749 et 1758) ; Marguerite (1771) ; Marie (1762)
TOLARD François (1780)
TISSERANT Catherine (1774) ; Dieudonné (1781) ; François (1784) ; Jean-François (1785) ; Marguerite (1785) ;
Lucie (1758) ; Marguerite (1788)
TOUREL Lucie (1752)
VARIN Pierre (1752)
VAUTIER Catherine (1787) ; Claude (1767) ; Jean (1752) ; Marguerite (1738)
VILLEROY Catherine (1756) ; Christophe (1739) ; Claude (1766) ; François (1768) ; Louis (1779) ; Louis (1786) ;
Lucie (1747) ; Marguerite (1789)
VIVENOT Lucie (1747) ; Marie (1759)

MERIGNY

BAILLIRY (de) Ignace²⁰⁰ (1771)

MONT-LE-VIGNOUBLE

BASTIEN Elophe (1790)

²⁰⁰ Comte de Méridign.

BLANCHARD Jean (1783)
BOUCHON Claude (1762) ; Joseph (1759) ; Marguerite (1758)
BRAUCOURT Fiacre (1763)
BRAULOTTE Claude (1782) ; Firmin (1781) ; François (1762) ; Mansuy (1761) ; Marie (1777) ; Pierre (1775)
BRENON Marguerite (1778)
CHRISTOPHE Françoise (1783)
COLAS Marie (1777)
COLLIN Nicolas (1764)
COURTOIS Marguerite (1767)
Cure, fabrique (1769)
DALY Marie (1789)
DESANDRIN Mansuy (1753)
DIDELOT Anne (1786) ; Barbe (1768) ; Claude (1769) ; Elisabeth (1782) ; Etienne (1758) ; Françoise (1783) ;
Jean (1783) ; Louis (1754)
FOURNIER Pierre²⁰¹ (1769)
GÉRARD Gérard (1787) ; Nicolas (1775) ; Nicolas (1784)
HANNEQUIN Christophe (1786)
HENRIOT Catherine (1760) ; Claudette (1780) ; Françoise (1779) ; Mansuy (1764) ; Marie (1760) ; Nicolas (1767)
HUSSON Christophe (1787) ; Claude (1776) ; Claude (1784) ; Claude (1786) ; Françoise (1770) ; Jean (1782)
JAQUES Elisabeth (1790)
JOLLIOT Marie (1774)
LANIER Marguerite (1774)
LECLERC Jeanne (1778)
LEDUR Claude (1760) ; Cuny (1780) ; Marguerite (1781 et 1782)
MANSUY Marguerite (1786)
MARTINOT Etienne (1789)
MÉDARD Louise (1757)
MILLOT Marie-Jeanne (1775)
MONTIGNANT Barbe (1772)
PAGEL Marguerite (1763)
PIERROT Jeanne (1784) ; Marie (1777)
POIRSON Anne (1762) ; Dominique (1781)
RICHARD Jean (1759)
SIMONIN Joseph (1784)
THIERY Marguerite (1775)
THOMAS Marie (1777)
THOUVENIN Henry (1781) ; Henry (1782) ; Marguerite (1762) ; Nicolas (1776) ; Pierre (1778)
TRUSSENOT Marguerite (1784)
TRUSSON Claude (1784)
WILLAUME Etienne (1784)

MONTPLAISIR

LABONNE Barbe (1784)

MORLAINCOURT

BOUCHER Anne-Charlotte (1743)

NANCY

PARISOT Claude (1785)

PAGNEY-DERRIERE-BARINE

AUBRY Anne (1764) ; Anne (1782) ; Barbe (1767) ; Brice (1782) ; François (1784) ; Jean (1784) ; Joseph (1782) ;
Marie (1764) ; Marie-Anne (1790)
BAINVILLE Dominique (1763) ; Marguerite (1789)
BERTRAND Marie (1767)
BONTEMPS Anne (1765) ; Marguerite (1759)
BURTON Jean (1764)
CAILMAIT Anne (1776)
COGNIÉVILLE Catherine (1788) ; Claude (1762) ; Marguerite (1787) ; Marie (1789)
CORDIER Gabriel (1757)
GABIN Didier (1777)
GAMBIN Anne (1759) ; Françoise (1772)
GÉRARD Pierre (1781)
GILBERT Marguerite (1759)
HENRY Marguerite (1763) ; Marguerite (1785)

²⁰¹ Curé de la paroisse.

HOUSSARD Simon (1766)
JOLLIOT Françoise (1772) ; Françoise (1783) ; Jean (1789) ; Marie (1755) ; Marie-Anne (1787)
LINGÉE Barbe (1751)
LORRAIN Marie (1759)
MASSON Marie (1758)
MANGEOT Barbe (1772) ; Dominique (1771) ; Marguerite (1783) ; Nicolas (1778)
MAUSSÉE Anne (1759) ; Marguerite (1776) ; Marguerite (1778)
MORAUT Jeanne (1761)
NITZER Valentin (1784)
NOEL Catherine (1779)
OURCHE (d') Madeleine (1771)
PAGEL Claude (1789)
PHILBERT Jean-Baptiste (1782)
POIRSON Christophe (1763) ; Madeleine (1760)
RAISON Jean (1773) ; Marguerite (1787) ; Nicolas (1789)
ROBERT Anne (1783) ; Jean (1787) ; Marie (1788)
ROY François (1775)
THENOT Marie (1789)
TOUSSAINT Anne (1782)
VANIER Nicolas (1770)
VATHELOT Antoine (1757) ; François (1782)

PARIS

BOUVIER Etienne (1725)
HUMBERT Jean-Baptiste²⁰² (1754)
LAURANT Marianne²⁰³ (1785)

RANGEVAL

MARTINE Marie (1724)

RARECOURT

FAUGET Simon (1756)

RAULECOURT

LORRAIN Anne (1749)

RIEVAL (abbaye de)

HUMBERT Marie (1741)
LECOIN Nicolas (1747)
MÉNIL Jean (1780)

SAINT-AUBIN

ALARDIN Charles (1746)
ANTHOINE Claudette (1736)
BARTHELÉMY Marguerite (1746)
BENOIT Jean (1746)
BERTHELÉMY Claude (1727)
BERTRAND Marie (1748)
BONTEMPS Simon (1748)
COLIN Marguerite (1744)
COLLOT Nicolas (1747)
CRÉTIEN Claude (1725)
DENIS Pierre (1747)
DIDELOT Françoise (1750)
DUPARGE Claude (1748)
DURIVAL Jean (1744)
FLAGOT Marie (1725) ; François (1735)
GALLOIS Anne (1738)
GAUDRY Gabriel (1743)
GRACE Etienne (1746) ; François (1743)
GRANDJEAN Barbe (1749)
HUMBERT Anne (1733)
HUMBLOT Barbe (1737) ; Claude (1747)
HUSSON Lazare (1743)

²⁰² Comte de Choiseuil et marquis de Meuse.

²⁰³ Retrouvée morte à Méigny-le-Grand.

LECLANCHER Elisabeth (1744)
LEJUSTE Nicolas (1742)
LORSIN Anne (1747)
MAILLARD Elisabeth (1736)
MAISON Anne (1743) ; Armand (1751) ; Jacques (1738) ; Philippe (1749)
MARCHAL François (1750)
MICHELAIN Nicolas (1738)
POUCHOT Sébastien (1731)
PRIGNET Henry (1750)
RAGACHE Claude (1754)
RICHARD Didier (1733)
RICHARDIN François (1749)
RICHIER Dominique (1743)
SOMMIÈRE Marguerite (1747)
THIRION Claude (1732) ; Jean (1734) ; Lazard (1768)
TOUSSENEL Jean (1748)
VARINOT Jean (1727) ; Marie-Anne (1724)

SAINT-FIACRE

HENRY Elisabeth (1777)

SAINT-GERMAIN²⁰⁴

AUBRY Marguerite (1771)
BARDIN Jean (1763)
BLANCHARD Anne (1757)
BRAUCOURT Catherine (1764)
CHAGNARD Claude (1771)
CLÉMENT Barbe (1756)
DELORME Anne (1771)
DEMARAS François (1756)
DIDIER Anne (1777)
GILBERT Anne (1769)
HENRY Claude (1757) ; Etienne (1764) ; Jeanne (1768) ; Maurice (1763)
JOSSELOIN Françoise (1764) ; Nicolas (1763)
LECLER François (1770) ; Marguerite (1757)
MANGEOT Jeanne (1764)
MANSUY Anne (1764)
MARCHAL Jean-Robert (1790)
MARTIN Marguerite (1787)
MATHELIN François (1770) ; Jeanne (1760) ; Maurice (1767) ; Maurice (1769)
MENGIN Cuny (1768) ; Jean (1767) ; Marguerite (1760 et 1766) ; Marie (1770) ; Nicolas (1766) ; Nicolas (1769)
MILLOT Barbe (1763)
MORIZOT Claude (1768) ; François (1769)
NAVARIN (de) Henry Dominique (1782)
PAGEL François (1766) ; Marie (1769)
PARIS Jean (1768)
PERNOT Françoise (1767)
POIREL Catherine (1781)
THIEBAULT Marie (1771)
TOUSSAINT Charles (1752)
TURLA Claude (1762)
VILARD Jean (1762)

SAINT-OUIN²⁰⁵

SOMART Nicolas (1770)

SANZEY

ANDRÉ Marguerite (1775)
BATAILLE Jean (1783) ; Nicolas (1789)
BISTORIN Jean (1784)
BONJU Julien (1786)
BROCARD Claude (1785) ; Dominique (1770) ; Jacques (1763 et 1768) ; Marie (1783)
CHALOT Hubert (1753)
COLAS Madeleine (1775)

²⁰⁵ Aujourd'hui Saint-Ouen-Domprot (51).

²⁰⁴ ATTENTION, quelques noms d'habitants de Saint-Germain peuvent avoir été placés dans le village de Domgermain.

²⁰⁵ Aujourd'hui Saint-Ouen-Domprot (51).

DEMANGE Marie (1778) ; Nicolas (1780)
DIDELOT Antoine (1786)
DUFOURCHE Jean-Nicolas (1763)
ETIENNE Jeanne (1753)
FAISANTE Marie (1783)
FRANOT Didier (1774)
GAGNIER François (1781)
HIARD Denis (1769)
HUSSON Claude (1785)
LACROIX Nicolas (1785)
LEBRESSE Catherine (1771)
LEMAIRE Augustin (1789) ; Catherine (1790) ; Marie (1779)
LEMOY Christophe (1782)
LION Joseph (1773)
LOMBARD Nicolas (1754)
MAIRE David (1756)
MARTIN Marthe²⁰⁶ (1782)
MASSON Claude (1775)
MAURY Barbe (1758)
MÉDARD Anne (1760)
MILLET Elisabeth (1775) ; Joseph (1773)
PIERSON Christiane (1781)
ROUSSELOT Barbe (1783)
SÉLAIN Marguerite (1758)
THIRION Claude (1783)
VATRIN Marguerite (1780)
VICQUI Elisabeth (1777) ; Etienne (1790)
VRION Elisabeth (1758) ; Nicolas (1758)

SAULXURES-LES-VANNES

BONARD Sébastien (1774)
Cure, fabrique (1777)

SORCY-SAINT-MARTIN

BARTHELÉMY Jean-Etienne²⁰⁷ (1773)
COMON Jean-Baptiste (1785)
Cure, fabrique (1773)
LINARD Claude (1763)
LOYAUTÉ (de) Jean-Baptiste (1755)
MARTIN Charles (1757)
PARIS DE LAMONTAGNE Anne-Justine (1774)²⁰⁸

VAL-DE-PASSEY

CHAGNARD Anne (1790)
DECOUSIN Françoise (1759)
DESJANNOT Nicolas (1762)
THIRIET Joseph (1757)
VANARD Michel (1770)

VANNES

Titres de la seigneurie (1790)

VERTUZEY

BEDÉE Catherine (1783) ; Françoise (1765) ; Françoise (1782) ; Jean (1769)
BOUVIER Claudette (1759)
BUSSY (de) Charles-Thomas-Antoine (1756)
CROISÉ Catherine (1788)
DEMYON Pierre-François (1784)
GABRIEL Charles (1788)
GRASSET Jeanne-Marie (1782)
GRIMON Nicolas (1785)
HUSSON Barbe (1774)
JEANNOT Joseph (1787)

²⁰⁶ Epouse Le Parpe.

²⁰⁷ Prêtre de Saint-Martin-les-Sorcy.

²⁰⁸ Comtesse de Choiseul.

LARDÉ Gérard (1757)
LEVEL Jean-Hyacinthe (1780)
MAURY Nicolas (1752)
MISTOUDIN Catherine (1780)
PELLERIN Marie (1781)
RENAUDIN Marie (1756)
SALZARD Dominique (1774)
THOMAS Marguerite (1754)
TOUSSAINT Marie (1766)

VIGNOT

BERTHELÉMY Elisabeth (1737) ; Marguerite (1784)
Cure, fabrique (1776 ; 1777)
FOUG (de) Christophe (1764) ; Sébastien (1784)
LEROUGE Jean²⁰⁹ (1776)
RICHARD Nicolas (1746)

VILLE-DEVANT-BELRAIN

GONZELET Louis-François (1766)

VILLE-ISSEY

BARROIS Jean-Baptiste (1763) ; Pierre (1733)
BELAIRE Joseph²¹⁰ (1777)
BERTHELÉMY Anne (1750)
BILLON Marie-Anne (1729)
BOURETTE Jeanne (1731)
COLLIGNON Christophe (1733) ; Joseph (1729)
COLOMBÉ Nicolas (1782)
CONREUX Michel (1732)
Cure, fabrique (1777, 1779 et 1788)
DUPARPE Dominique-François (1747)
GIRON Claudine (1731)
MARTIN Joseph (1736)
MASSON Joseph (1734)
MENAGE Nicolas (1745)
RICHARD Antoine (1754)
ROUYER Marguerite (1729)
SIMON Hubert (1729)
VIVENOT Elisabeth (1735)

INDETERMINE

ALAIRE Henry (1786)
BARAS Antoine (1734)
BURTON Marie-Anne (1748)
COLLON Jean-François (1761)
DENIS Christophe (1780)
DORSAINFANT Jeanne (1743)
JEANIN Marie-Camille (1728)
LEBUNETIER Jeanne (1770)
LEFERME Françoise (1745)
LEQUEUX Pierre-Nicolas (1747)
LEROY Anne-Rosalie (1769)
MEUNIER Charlotte (1735)
MINISSEL Catherine (1748)
NOIREL Catherine (1768)
RÉGNAULT François (1744)
SAUCY (du) Jeanne (1765)
THIÉBAUT Marianne (1743)
VALFLEURY (de) Barbe (1744)
VIVIN Nicolas (1771)
WILLAUME François (1769)

²⁰⁹ Curé de la paroisse .

²¹⁰ Curé de la paroisse.

**INDEX NON-EXHAUSTIF DES NOMS DE PERSONNES DECEDEES
DONT LES BIENS ONT FAIT L'OBJET D'UN PARTAGE DETAILLE,
[19 B 194-198]**

BREUIL

ARNOULD François (1779)
CORNIQUET Françoise (1779)
FLORENTIN Jean-Claude (1789)
ISEMBART Jean (1779)
RAULIN Marie-Anne (1779)
ROUSSEL Pierre-Nicolas (1775)

CHARMES-LA-COTE

PIERRE Mensuy (1774)

CHOLOY

GAULT Nicolas (1776)
GUILLEAU Pierre²¹¹ (1777)
PÉRIN Jeanne (1776)

COMMERCY

ANTHOINE Antoine (1724)
AUBRIOT Marguerite (1767)
BURTON Claude (1775)
COLAS Jeanne-Marie (1789)
LANTONNET Anne (1773)
LAQUÊTE Claude (1779)
MALARD Thérèse (1790)
MARQUANT Michel (1773)
MARTIN Joseph (1790)
MORIOT Madeleine (1772)
NOEL Nicolas (1766)
PONCHEUX Pierre-Denis²¹² (1770)
RASSET Claude (1776)
RAULIN Pierre (1774)
ROUYER François (1772)
THENOT Catherine (1790)
URBAIN François (1775)

DOMGERMAIN

BOURGOGNE Philippe (1763)
LEDURE Françoise (1763)
MANGEOT Françoise (1790)
MENGIN Anne (1763)
POIRSON Claude (1789)

EUVILLE

AUBRIOT Joseph (1773)
TRUSSON Anne (1765)

FOUG

ANDRÉ Bernard (1779) ; Claude (1768)
GÉRARDIN Joseph (1767)
JACQUEMARD Nicolas (1765)
PÉRIN Louis-Thomas (1775)

FREMEREVILLE

CHERIOT Pierre (1766)
MANGEOT Jean (1789) ; Pierre (1778)

JOUY-SOUS-LES-COTES

²¹¹ Greffier de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Lunéville.

²¹² dit Philbert.

BIGEREL Joseph (1790)

LANEUVILLE-AU-RUPT

CAUSSIN Claude²¹³ (1769)
FOURNIER Philippe (1776)
JANNOT Jean (1766)
JEANSON Jeanne (1769)
JULIEN Pierre (1777)

LANEUVILLE-DERRIERE-FOUG

MARC Dominique (1755)
VIGNERON Marie (1767)

MONT-LE-VIGNOLE

DIDELOT Noël (1789)

PAGNEY-DERRIERE-BARINE

NITZER Valentin (1790)

SORCY

MARTIN Charles (1775)

VIGNOT

ESSELIN Louis (1763)

VILLE-ISSEY

BARROIS Pierre-Antoine (1778)

**INDEX DES NOMS DE PERSONNES DECEDEES RELEVES DANS
LES COMPTES DE TUTELLE ET DE CURATELLE,
[19 B 199-205]**

BREUIL

HOUELLE Jeanne (1764)
LAGRAVIÈRE Jean-Nicolas (1764)
OBRIOT Antoine (1742)
POUCHOT Dominique (1743)

CHARMES-LA-COTE

BRAUCOURT Catherine (1779)
HUSSON François (1779)
LECLER François (1768)
LOUIS Jean (1753)

CHONVILLE

VIVENOT Agathe (1778)

COMMERCY

ARNOULD François (1788)
BALDÉS Emmanuel (1756)
BONNE RICHARD Anne (1750)
BONNET Alexis (1785)
CHARDIN Marguerite (1754)
CHENEL François (1790)
COLAS Louise (1776)
DENIS Françoise (1742)
DEPARDIEU Dieudonné (1776)
DEVINÉ Laurent (1759)
FLORENTIN François (1784)
FRIRY Charles (1771)
FOUG (de) Joseph²¹⁴ (1774)
GALLOIS Nicolas (1750)
GEORGES François (1786) ; Hyacinthe (1769)
GÉRARD Jean²¹⁵ (1789) ; Jean-Nicolas (1763)²¹⁶

²¹³ Huissier au bailliage royal de Commercy.

²¹⁴ Huissier au bailliage de Commercy.

GUILLAUMIN Joseph (1724)
HARNOTTIN Florentine (1738)
JACQUEMOT Christiane (1758) ; François (1749)
JEANSON Marie-Jeanne (1786)
JOLICORPS Françoise (1733)
LEBONHOMME Jeanne (1785)
LIÉBAULT Jean (1723)
MAILLARD Marie-Anne (1767)
MARQUANT Michel (1766 et 1772)
MARTIN Joseph-Pierre (1778)
MÉDAR Louis (1768)
MERAINE Marie-Charlotte (1756)
MERCIER Barbe (1783)
MONCHABLON Nicole (1748)
OBRY Etienne (1771)
PIERRE Jean-Joseph (1755)
PLATEL Pierre²¹⁷ (1770)
POINSELET Jean (1762)
PONCHEUX Pierre-Denis (1789)
RAULET Jean (1743)
RAULOT François (1787)
ROUYER Jean-François (1763)
SELTAR Alexandre²¹⁸ (1773)
THIÉRY Joseph (1727)
TOURNEUR Marguerite (1779)
TRIBOLIN Claude (1757) ; George (1748)
VOIRY Nicolas (1767)

DOMGERMAIN

LECLERC François (1770)
MENGIN Anne (1763) ; Claude (1772)
MILLOT Barbe (1780)
POIRSON Anne-Marie (1770) ; Jean (1771)

FUVILLE

BILLON Nicolas (1758)
ENCHÉRY Jean (1788)
MARTIN Jean (1742)

FOUG

COLSON Dominique (1780)
FLORENTIN Matthias (1773)
HUSSON Jean (1780)
LACROIX Marie (1765)
MERCIER Charles (1763)
PIQUARD Charles (1765)
SALADIN Anne (1763)
SOMMEVILLE Nicolas (1763)
TROUSSEY Marie-Anne (1784)

GIBEAUMEIX

MANCORPS Marie (1760)

GIRONVILLE

ARNOULT Claude (1765)
CLÉMENT Christophe (1778)

LANEVILLE-AU-RUPT et LANEUVILLE-DERRIERE-FOUG

BROCARD Marie-Jeanne (1752)
CHRISTOPHE Anne (1761)
COBÉE Jean (1753)
DÉLIARD Jean (1747)

²¹⁵ Huissier au bailliage de Commercy.

²¹⁶ Huissier au bailliage de Commercy.

²¹⁷ Prêtre de la paroisse Saint-Pantaléon.

²¹⁸ Avocat à la Cour et commissaire aux saisies réelles.

GILBERT Pierre²¹⁹ (1772)
HUGUENIN Claude (1767)
JEANSON Jean (1748)
MARQUANT Michel (1762)
MOCHÉE Louis (1748)
PÉCHEUR Jean-Baptiste (1763)
PRUNIER Thomas (1758)
THOMASSIN Anne (1748)

LAY-SAINT-RÉMY

JACQUESSON Jeanne (1756)
LEBLAN Anne (1756) ; Claude (1756)
MICHEL François (1756)

LEROUVILLE

BOIS Etienne (1786)
GÉRARD Jeanne (1765)
MALATRAIT Noël (1743)
RICHARD Joseph (1768 et 1779)
ROUSSEL Elisabeth (1773)

MENIL-LA-HORGNE

PRAS Catherine (1768)
RAGACHE Marguerite (1782)

MONT-LE-VIGNOLE

BRAUCOURT Fiacre (1765)
HENRIOT Nicolas (1780)
HUSSON Laurent (1768)

PAGNEY-DERRIERE-BARINE

AUBRY Anne (1778) ; Dominique (1760) ; Joseph (1756) ; Nicolas (1757)
COGNIÉVILLE Claude (1778)
RAISON Marie (1756)

SANZEY

BROCARD Marie (1776)
COLAS Nicolas²²⁰ (1763)
GILLET Marie (1763)
MATHIEU Claude (1752)

VIGNOT.

GARETTE Claude (1753)

VILLE-ISSEY.

BELAIRE Joseph²²¹ (1787)

²¹⁹ Curé de la paroisse de Laneuville-au-Rupt.

²²⁰ Maire du village.

²²¹ Curé de la paroisse.

2) LES PREVOTES DE COMMERCY ET DE VIGNOT-MALAUMONT (1535-1790, 20 B)

INTRODUCTION

Au total, la sous-série 20 B regroupe 156 articles et représente 8,80 mètres linéaires d'archives. Deux ensembles bien distincts y sont regroupés : d'une part, les prévôtés de Commercy, et d'autre part, la prévôté de Vignot-Malaumont.

L'INSTANCE JUDICIAIRE

A) Les rouages judiciaires sous l'Ancien Régime

Dans les campagnes, chaque affaire commence devant les « gens de justice » de la communauté. Il s'agit toujours du maire, mais également d'autres habitants qui ont la confiance de ce dernier et de la population. Les maires sont en fait depuis longtemps les dépositaires d'une partie des pouvoirs de basse justice. L'affaire judiciaire peut ensuite remonter devant la justice du lieu. En cas de crime commis dans leur ressort, les juges seigneuriaux ouvrent symboliquement l'instruction, en recevant une plainte ou en constatant un délit. En réalité, ils n'ont d'autres prétentions que de justifier leur rang auprès de leurs maîtres, et de percevoir plus tard une part sur le paiement de l'amende qui sera exigée du coupable. Si la sentence seigneuriale est refusée par l'accusé, celui-ci peut demander une révision de sa peine devant le tribunal de la prévôté. Si un nouvel appel de ce jugement est fait, les officiers du bailliage sont sollicités pour rendre leur justice. En France, dans les procédures de crimes ou dans celles impliquant des personnes aux fonctions importantes, l'affaire peut être portée devant le Parlement, celui-ci étant théoriquement placé sous la responsabilité des intendants. En Lorraine, la justice en dernier ressort est rendue par le Parlement ou bien la Cour Souveraine de Nancy, selon l'instance en vigueur à l'époque.



Le Prince de Vaudémont

En ce qui concerne précisément Commercy, les rouages judiciaires sont des plus complexes, et restent des plus originaux (voir partie III). Ceci s'explique par le fait que cette seigneurie reste indépendante jusqu'au XVIII^e siècle, et que le bailliage de Commercy n'est créé qu'en 1723. En fait, cette principauté compte deux prévôts permanents, chacun d'eux étant attaché à un des deux grands seigneurs du lieu : celui du Château-Haut et celui du Château-Bas. Etant leurs représentants, ces officiers sont investis du droit de statuer sur toutes matières concernant sa juridiction. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les appels des sentences prévôtales sont portés devant la Cour des Grands-Jours de Commercy, instance de jugement en dernier ressort. Puis, le système change lorsque le prince de Vaudémont devient maître de Commercy en 1707. Dès l'année suivante, il crée une Cour Souveraine qui se charge de vider ces appels. Après la création du bailliage en 1723, les grandes affaires sont portées devant la Cour Souveraine de Nancy.

B) Les attributions du prévôt

La prévôté est plus ancienne que le bailliage, l'office existant déjà au temps des rois capétiens. Dès le XI^e siècle, le domaine royal est divisé en prévôtés. Dans le Barrois, celles-ci apparaissent également à la fin du XI^e siècle²²². Au Moyen Age, le prévôt est un agent seigneurial qui joue le rôle d'intendant. Il possède alors de multiples fonctions. C'est tout d'abord un homme de gestion. En effet, il est chargé d'administrer les finances de la châtellenie et de surveiller la comptabilité de la prévôté, qu'il consigne dans des registres de compte. Ces manuscrits reliés sont composés de deux grandes parties : recettes et dépenses. Les recettes en argent proviennent de diverses rentes : des banalités, des

²²² AD M : inventaire de la sous-série 2 B, p. 11-12 : à la fin du XIII^e siècle, 14 prévôtés sont dénombrées dans le Barrois.

droits de bourgeoisie et de garde, de la justice et parfois, comme en temps de guerre, d'aides exceptionnelles. Le prévôt s'occupe ainsi de la perception des redevances. Il possède également les fonctions d'agent de l'ordre. Devant assurer la police locale, il est omniprésent pour tout ce qui touche à l'intégrité des biens et des personnes de sa juridiction. Ses attributions militaires lui permettent de sortir en expédition, accompagné de soldats, pour défendre ses droits. Lorsque le duc de Lorraine fait appel, par lettres, à l'ost féodal, le prévôt est chargé de réunir le maximum de vassaux disponibles. Il conduit alors ses troupes au lieu fixé par le duc. Enfin et surtout, cet officier rend la justice dans sa juridiction. Les « exploits de justice » lui permettent ainsi de toucher des amendes non-négligeables. Se comportant comme un petit seigneur local, il tente trop souvent d'abuser de ses pouvoirs pour soutirer davantage d'argent aux personnes qui comparaissent.

Quelques sergents armés aident le prévôt dans toutes ses tâches, notamment pour aller lever l'impôt. Ils sont partout présents pour arbitrer les conflits. Ils surveillent par exemple la foire et la halle, en pourchassant les possibles voleurs. Ce sont également eux qui font exécuter les sentences rendues par le prévôt, les maires, les doyens et les échevins. Ces hommes, souvent insultés ou parfois même battus, sont peu aimés par la population.

Le prévôt est donc le personnage qui administre, rend la justice, perçoit les revenus et les taxes de sa juridiction. Toutefois, la création des baillis et des sénéchaux va grandement restreindre ses attributions. Entre le XII^e et le XV^e siècle selon les lieux, le prévôt devient un subordonné. Il apparaît dorénavant comme un agent d'administration domaniale. Cet officier de justice subalterne n'a plus pour compétence que d'arbitrer en première instance les causes ne relevant pas de la juridiction des baillis et des sénéchaux. En outre, il doit rédiger annuellement ses comptes, afin que ceux-ci soient contrôlés par les autorités supérieures. Au XVIII^e siècle, la place de l'assesseur, magistrat et juriste gradué, devient obligatoire dans le tribunal de prévôté, ce qui restreint encore davantage les fonctions et les libertés de cet officier.

A Commercy même, le prévôt est apparu au milieu du XIII^e siècle, sous le règne de Ferry²²³. Le premier recensé fut Warins Joffrignon, en 1251²²⁴. La fonction prévôtale existera alors jusqu'à la création du bailliage en 1723.

LA SEIGNEURIE ET LES PREVÔTES DE COMMERCY

I. Histoire de la seigneurie de Commercy

Commercy est une ville située sur la Meuse, à 38 kilomètres à l'Est de Bar-le-Duc. L'existence de la seigneurie est certaine dès 823, puisque citée dans la chronique d'Hugues de Flavigny²²⁵. Ses origines restent cependant floues. Dépendant à la fois de l'évêché de Metz et des comtes de Champagne, le seigneur de Commercy²²⁶ est lié en même temps à la France et à l'Empire.

A) Le comté de Sarrebruck : le résultat de stratégies matrimoniales

C'est au XIII^e siècle que Commercy se tourne vers la Sarre, à la suite des combinaisons matrimoniales de l'évêque de Metz. Celui-ci s'occupe de la succession du comte de Sarrebruck Simon III (1207-1235), en manœuvrant pour marier ses quatre filles à des princes latins. Le seigneur de Commercy Simon II épouse ainsi la comtesse Mahaut, celle-ci lui apportant en héritage la ville de Sarrebruck. Désormais, les souverains de Commercy deviennent comtes de Sarrebruck ; ces deux villes resteront unies jusqu'en 1444²²⁷. Devenue veuve en 1247, Mahaut transmet le comté de Sarrebruck, qui comprend la seigneurie de Commercy, à son fils aîné Simon III (1248-1305). Le règne de Simon III débute en 1259. La principauté meusienne se destine dorénavant à jouer un rôle important entre la France et l'Empire.

B) La division de l'héritage de la Maison de Sarrebruck

²²³ Fils de Simon II, Ferry est décédé en 1259.

²²⁴ C-E DUMONT, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, tome 2, p. 159.

²²⁵ J-L FLOHIC (dir), *Le patrimoine des communes de la Meuse*, Paris, Flohic éditions, 1999, tome 1, p. 274. Deux documents datant de la fin du X^e siècle confirment l'existence de la seigneurie dès 823, l'un deux racontant comment les reliques de Saint-Pantaléon ont été déposées dans la chapelle du château de Commercy.

²²⁶ Cf. annexe 1, page 18 : chronologie simplifiée des seigneurs de Commercy.

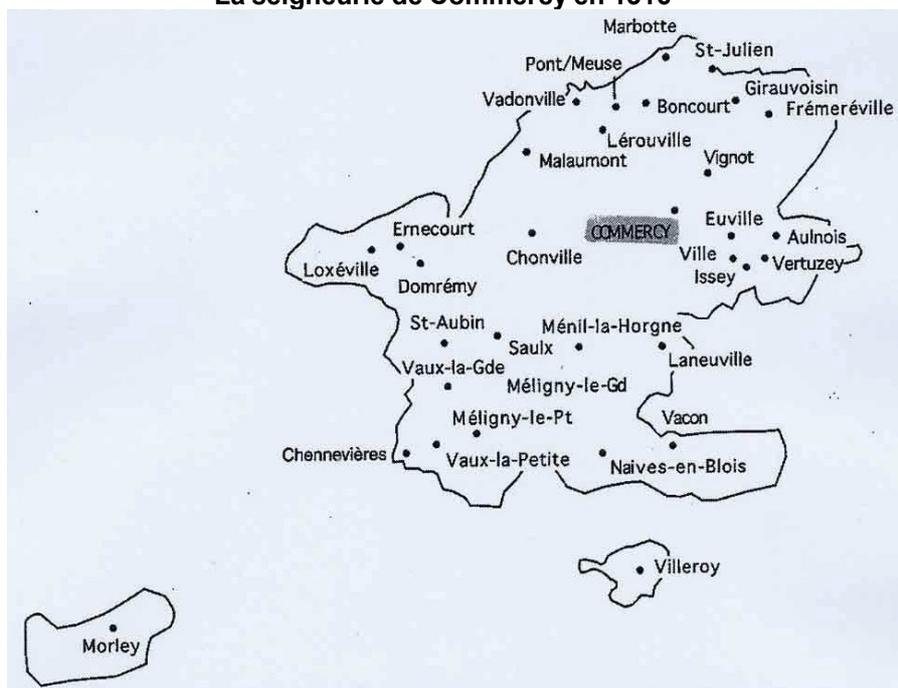
²²⁷ A. MATHIEU, *Recherches sur la topographie ancienne de Commercy*, Nancy, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, 1981, p. 16.

Depuis des siècles, les comtes sarrois se sont reconnus vassaux de l'évêque de Metz. Toutefois, le 5 février 1316²²⁸, le comte de Sarrebruck Jean I^{er} (1305-1341) doit également rendre hommage au roi de France Louis X le Hutin. Cette vassalité est attachée à certains domaines et fiefs dépendant de la seigneurie de Commercy. En 1336, le château est également placé « sous sauvegarde et protection royales »²²⁹.

Lorsque Jean I^{er} rend hommage au roi de France en 1316, la seigneurie de Commercy est composée des villages de²³⁰ :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| - Aulnois-sous-Vertuzey. | - Mélny-le-Petit. |
| - Boncourt. | - Ménil-la-Horgne. |
| - Bovée. | - Morley ²³¹ . |
| - Chennevières. | - Naives-en-Blois. |
| - Chonville. | - Pont-sur-Meuse. |
| - Domrémy-aux-Bois. | - Saint-Aubin. |
| - Ernecourt. | - Saint-Julien. |
| - Euville. | - Saulx-en-Barrois. |
| - Frémeréville. | - Vacon. |
| - Girauvoisin. | - Vadonville. |
| - Gironville. | - Vaux-la-Grande. |
| - Laneuville-au-Rupt. | - Vaux-la-Petite. |
| - Loxéville. | - Vignot. |
| - Malaumont. | - Ville-Issey. |
| - Marbotte. | - Villeroy. |
| - Mélny-le-Grand. | |

La seigneurie de Commercy en 1316²³²



A cause de la politique des rois de France visant à reculer leur frontière vers l'Est, Jean I^{er} se décide à séparer les terres allemandes des terres françaises. Outre la stratégie politique, le comte de Sarrebruck se heurte au problème de sa succession. Dès 1325, son fils aîné Simon meurt, laissant un fils en âge d'hériter : Jean IV. Plutôt que de faire passer tous ses biens entre les mains de son petit

²²⁸ S. FRANÇOIS-VIVES, *Les seigneurs de Commercy au Moyen-Age (XI^e siècle-1429)*, Nancy, 1938, p. 2.

²²⁹ A. BERTRAND et J-P STREIFF, *Le pays de Commercy*, Bar-le-Duc, les Dossiers documentaires meusiens, 1996, p. 18.

²³⁰ S. FRANÇOIS-VIVES, *op. cit.*, p. 18 : liste établie à partir de J 578 (n°1) des Archives Nationales.

²³¹ La châtellenie de Morley était enclavée dans les domaines du comte de Bar, mais elle appartenait au seigneur de Commercy.

²³² A. MATHIEU, *op. cit.*, p. 19.

filis, qui représente la branche aînée, Jean I^{er} choisit de les diviser entre son fils cadet Jean II et Jean IV. Il règle donc les modalités de sa succession le 4 septembre 1326. A sa mort en 1341, le partage est appliqué. Jean II reçoit le château de Commercy, ainsi que toute la seigneurie et les terres qui en dépendent. Jean IV hérite de ce qui va rapidement être appelé « la Part de Sarrebruck », c'est-à-dire du comté de Sarrebruck et de ses possessions, ainsi qu'une partie de la seigneurie de Commercy. Par un accord réglé avec son cousin en 1344, il est décidé que ce dernier reçoive *un tiers de la ville* et, surtout, *le droit de construire un donjon*²³³. Jean IV use de ce droit dès 1345. Il fait construire le Château-Bas²³⁴, ainsi nommé par opposition au Château-Haut de la branche cadette qui est situé sur une légère altitude. Ces deux châteaux ne sont séparés que de deux cents mètres environ²³⁵. Si les seigneurs du Château-Bas portent le titre de comte²³⁶, ceux du Château-Haut prennent rapidement celui de « damoiseaux ». Le premier à choisir cette appellation est Amé I^{er} (1382-1414).

La séparation distincte de la seigneurie de Commercy, entre Château-Haut et Château-Bas, va perdurer jusqu'au XVIII^e siècle.

C) La prise de possession par la Lorraine

En 1544, la ville de Commercy est en grande partie détruite, suite à sa prise par l'empereur Charles Quint²³⁷.

1) Le Château-Bas

La succession des seigneurs du Château-Bas se poursuit en ligne directe jusqu'en 1444. A cette date, le comte de Nassau et de Sarrebruck Jean (1429-1444) vend ses possessions de Commercy à Louis d'Anjou, comme condition de paix à la suite du siège qui a eu lieu. Dès lors, Commercy sort de la Maison de Sarrebruck.

En 1473, le comte de Campobasso Nicolas de Montfort²³⁸ revend sa seigneurie du Château-Bas au duc de Lorraine René II. Les ducs vont alors sans cesse céder *la Part de Sarrebruck*, et ce jusqu'à ce qu'Antoinette de Villeneuve épouse Jean d'Urre en 1587. Une période de succession directe s'inaugure. En 1629, les stratégies matrimoniales entraînent le remplacement de la famille d'Urre par celle des Desarmoises. L'hégémonie de cette dernière prend alors fin avec le comte Pierre Desarmoises²³⁹. Celui-ci s'est montré plus occupé des plaisirs de la capitale que des intérêts de sa seigneurie. En outre, il s'est fortement endetté. A la requête de ses créanciers, de nombreux biens lui appartenant sont mis en adjudication. Cet endettement est facilement perceptible dans le fond d'archives ; il suffit de s'intéresser aux numéros 20 B 23-31. Le 17 décembre 1722, le comte Louis Desarmoises échange, avec le duc Léopold, Commercy contre la terre de Spincourt et le titre de Marquisat. La Part de Sarrebruck revient ainsi définitivement à la Lorraine. Après quatre siècles de séparation, les deux châteaux sont enfin réunis à la fin de l'année 1722.

2) Le Château-Haut

En 1525, la branche aînée n'ayant pas de descendants mâles, la seigneurie du Château-Haut passe aux mains de la famille de Silly. En 1650, le comte de la Rochepot lègue Commercy au cardinal de Retz. Celui-ci devient maître de Commercy le 3 mai 1650, la recevant par adjudication publique moyennant la somme de trois cent un mille cinq cents livres. Il s'y installe à partir de 1662.

Le 29 juillet 1665²⁴⁰, le cardinal de Retz, ruiné et endetté, décide de vendre sa principauté au duc de Lorraine Charles IV. Ce dernier en fait aussitôt donation viagère à sa fille : Anne de Lorraine. Cette dernière est mariée²⁴¹ au prince de Lislebonne et duc d'Elbeuf François-Marie de Lorraine (1627-1694). L'acte de vente de la seigneurie de Commercy est rédigé et ratifié par les nouveaux souverains le 19 octobre 1665, en la maison de M. de Tailfumy. Le cardinal la vend moyennant la somme de cinq cent cinquante milles livres tournois, montant qui lui sert aussitôt à désintéresser ses créanciers.

²³³ A. MATHIEU, *op. cit.*, p. 17.

²³⁴ Le Château-Bas occupait la pointe nord-ouest de la ville médiévale. Sa destruction a commencé en 1757, lorsqu'il fut transformé en buanderie de la caserne.

²³⁵ Cf. *annexe 2*, page 19 : carte de la ville de Commercy au début du XVI^e siècle.

²³⁶ Ils portaient le titre de "comtes de Sarrebruck".

²³⁷ A. DOM CALMET, *Notice de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, tome 1, p. 264 : Charles Quint, de retour de la bataille de Saint-Dizier, brûla une grande partie de la ville de Commercy, notamment le Château-Bas.

²³⁸ A. MATHIEU, *op. cit.*, p. 11.

²³⁹ Louis Desarmoises meurt à Paris en 1732.

²⁴⁰ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 113-114. Le cardinal de Retz meurt à Paris le 24 août 1679.

²⁴¹ Ce mariage fut célébré le 7 octobre 1660 dans l'église de l'abbaye de Montmartre.

Jusqu'à la Révolution, les limites d'une seigneurie restent très aléatoires, celles-ci concernant davantage des hommes que des terres. Sous le règne du cardinal²⁴², la seigneurie de Commercy se composait des villages de :

- Aulnois-sous-Vertuzey
- Bouveron
- Chonville
- Dommartin-au-Fort
- Erize-Saint-Dizier
- Euville
- Frémerville
- Girauvoisin
- Gironville
- Laneuville-au-Rupt
- Lérouville et Launois
- Malaumont
- Mélny-le-Grand
- Mélny-le-Petit
- Ménil-la-Horgne
- Ménil-la-Tour
- Pont-sur-Meuse
- Reffroy
- l'abbaye de Riéval
 - Royaumeix
- Saint-Aubin
- Saulx-en-Barrois
- Vaux-la-Grande
- Vaux-la-Petite
- Vignot
- Ville-Issey
- Villeroy

Le règne des princes de Lislebonne est fortement marqué par les guerres de Louis XIV. Dès 1670, la seigneurie est confisquée par le roi de France, celui-ci se justifiant par le droit. La Chambre Royale qu'il a établie à Metz, qui a pour fonction de rechercher les prétendues usurpations sur les domaines des Trois-Evêchés, se charge d'accomplir la réunification de la principauté de Commercy au royaume de France. La Lorraine est envahie jusqu'en 1697. Or, la princesse de Lislebonne fait donation de sa seigneurie à son fils Charles-François dès le 1^{er} mars 1699. Celui-ci, qui porte le titre de *Prince de Commercy*, habite Vienne et est engagé dans les troupes impériales.

Le 11 avril 1699, Charles-François décide de transmettre la souveraineté au duc de Lorraine Léopold. Par son décès en août 1702²⁴³, Léopold est donc investi de la nue-propriété de Commercy. Mais Louis XIV poursuivant sa « politique de réunion », la France conteste à la Lorraine la souveraineté que le « prince de Commercy » avait transmise au duc. La question est tranchée par le Traité de Metz de 1707. Il fait suite au traité de Ryswick de 1698, qui impose à la France la restitution des territoires annexés. Dans le cas de la Lorraine, les droits que le duc Charles IV avait en 1670 sont rétablis. Le 7 mai 1707, la Chambre royale de Metz arrête que Commercy et toute sa seigneurie resterait en souveraineté à Léopold. Le 19 août 1707, Jean-Baptiste Mahuet, premier président de la Cour souveraine de Lorraine et du Barrois, prend possession pour le duc de Lorraine « de la souveraineté de la dite Terre et Seigneurie de Commercy »²⁴⁴.

Le 31 décembre 1707, Léopold accorde l'usufruit de la principauté de Commercy au fils de Charles IV : Charles-Henry de Lorraine, prince de Vaudémont²⁴⁵. Dès l'année suivante, ce dernier prend activement possession de sa seigneurie. Il s'occupe d'organiser l'administration, de créer un Conseil d'Etat et une Cour Souveraine. En outre, il entreprend des travaux d'urbanisme qui ont considérablement modifié la ville de Commercy. Charles de Vaudémont a véritablement marqué de son empreinte le paysage commerzien. Il rénove ainsi la demeure princière entre 1708 et 1717. L'avenue qui conduit du château jusqu'aux bois est également aménagée, et sa plantation débute en 1714. En 1715, la Place du Fer à Cheval²⁴⁶ est créée...

Lorsque les biens de la Part de Sarrebruck sont vendus à la fin de l'année 1722, Léopold remet l'usufruit de la seigneurie du Château-Bas à Charles-Henry de Lorraine. Celui-ci devient donc maître de l'ensemble de la principauté : « la seigneurie du Château-Bas sortit de ses mains, et le prince de Vaudémont resta seul maître de tout Commercy divisé depuis quatre siècles »²⁴⁷. Il meurt le 14 janvier 1723. Et le 23 janvier, le duc Léopold publie un édit où il change les dispositions prises par Charles-Henry de Lorraine. Le bailliage de Commercy est créé.

²⁴² Liste élaborée à partir du chapitre évoquant le cardinal de Retz. Les archives concernées représentent l'article 20 B 49.

²⁴³ Charles meurt le 15 août 1702 à la bataille de Luzara.

²⁴⁴ A. BERTRAND et J-P STREIFF, *op. cit.*, p. 29.

²⁴⁵ AD M&M = B 126 : lettres patentes du duc de Lorraine datant de 1706-1708 (p. 405 de la table alphabétique), comportant la donation de la terre et seigneurie de Commercy au prince de Vaudémont. Celui-ci était le frère de la princesse de Lislebonne. A signaler que ce fond d'archives présente la succession de la femme du prince de Vaudémont : Anne-Elisabeth Elboeuf de Lorraine (article 20 B 55). Cette dernière est décédée au château de Commercy le 5 août 1714.

²⁴⁶ La place du Fer-à-Cheval existe encore aujourd'hui. Pour sa construction, la petite halle de Commercy, la boucherie et les abattoirs ont été rasés.

²⁴⁷ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 263.

II. Les prévôtés de Commercy

Au niveau judiciaire, la principauté de Commercy comprend de multiples juridictions. Dans les faits, ce sont plusieurs prévôtés qui rendent la justice. Trois instances sont en fait souveraines à Commercy. Il existe tout d'abord la *prévôté de la Part de Sarrebruck*, qui correspond à la justice rendue par les seigneurs du Château-Bas. La *prévôté des damoiseaux* fait référence à l'arbitrage donné par ceux du Château-Haut. Enfin, certaines localités de la principauté, dont la ville de Commercy elle-même, dépendent de la *prévôté commune*, c'est-à-dire d'une cour qui réunissait le prévôt de la Part de Sarrebruck et celui du Château-Haut.

Pour connaître le nom des prévôts de ces juridictions, de nombreuses archives ont été analysées. Ce sont néanmoins les registres de causes et les sentences qui ont révélé la plupart des informations. Les documents de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle explicitent clairement le nom des prévôts. Or, avant 1670, ces derniers ne sont cités que dans quelques actes. Les dates précises s'y rapportant constituent alors le point de départ d'une autre démarche, celle-ci permettant de trouver le début et la fin de l'office concerné. En fait, les signatures apposées au bas des documents constituent une mine d'information essentielle. Elles permettent de retracer précisément les dates de fonction de chaque prévôt. La succession des offices nécessite cependant énormément d'attention. C'est par exemple le cas de Jacques Le Cagnetel, prévôt de Vignot de 1648 à 1674. D'abord tabellion dans les années 1630²⁴⁸, il devient procureur fiscal quelques années après²⁴⁹. En 1640²⁵⁰, il est lieutenant de Vignot-Malaumont. Dès 1642²⁵¹, il est désigné comme juge de cette juridiction. Enfin, la charge prévôtale lui est attribuée en 1648²⁵². La première signature d'un prévôt ne correspond donc pas toujours précisément au début de cet office.

A) La prévôté des Damoiseaux

1) Sa juridiction

- L'étendue de sa souveraineté.

Les seigneurs du Château-Haut possèdent la souveraineté sur plus des deux tiers de la ville de Commercy, mais aussi sur Euville, Pont-sur-Meuse, le comté de Sampigny (qui compte les villages de Sampigny, Grimaucourt, Ménil-aux-Bois et Vadonville), ainsi que sur Malaumont et Vignot (jusqu'à la création de la prévôté de Vignot-Malaumont à la fin des années 1570). Ces dépendances vont quelque peu évoluer sous le règne du duc Léopold. Le traité du 22 septembre 1710 entraîne le rattachement du comté de Sampigny et du village de Pont-sur-Meuse au bailliage de Saint-Mihiel. Concernant la ville de Commercy, l'influence des damoiseaux ne cesse de grandir au fil des siècles. Le mépris des droits du seigneur du Château-Bas est frappant sous le règne du prince de Vaudémont. Pour les embellissements de la ville Commercy, celui-ci empiète ouvertement sur les droits du comte Pierre Desarmoises. Par exemple, lors de la construction de la Place du Fer-à-Cheval en 1715, vingt-neuf maisons sont rasées sans que l'indemnité du « chapon » soit payée à ce dernier. Les officiers et les employés du Château-Bas sont également privés des exemptions auxquelles ils ont droit. L'absence du sieur Desarmoises, plus souvent à Paris, favorise la totale emprise des damoiseaux sur la principauté. Cette hégémonie s'aperçoit dans le fond d'archives, puisque la grande majorité des actes concerne le Château-Haut.

- La mairie prévôtale d'Euville.

La souveraineté d'Euville est acquise par les seigneurs du Château-Haut après un partage datant de 1377. Jusqu'à la mort d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans le 23 décembre 1744, dernière souveraine légitime de Commercy, le seigneur du Château-Haut se qualifiait de *damoiseau de Commercy, souverain d'Euville*²⁵³. Cette distinction se traduisait dans les faits par l'existence d'une mairie prévôtale à Euville²⁵⁴. Celle-ci est supprimée en 1723 lors de la création du bailliage de Commercy.

²⁴⁸ AD M = 20 B 115 : acte de 1633.

²⁴⁹ ADM = 20 B 84 : actes de 1635 à 1638.

²⁵⁰ AD M = 20 B 115.

²⁵¹ AD M = 20 B 103.

²⁵² AD M = 20 B 103 et 20 B 84.

²⁵³ Le damoiseau portait également le nom de "prévôt de la terre et seigneurie de Commercy et Euville" ou encore de "prévôt mayor de la principauté d'Euville".

²⁵⁴ La même personne cumulait les offices de prévôt du Château-Haut et de prévôt d'Euville.

- Les restrictions à la souveraineté des damoiseaux.

Celles-ci sont la conséquence de l'engagement de Jean I^{er} de Sarrebruck en 1318, lorsqu'il se reconnut vassal du roi de France pour certains domaines et fiefs dépendant de la seigneurie de Commercy. Dans ces derniers, la haute-justice émane du bailliage de Vitry-le-François, et non de la justice en dernier ressort des damoiseaux. Les affaires judiciaires en appel sont alors soumises au Parlement de Paris. Les registres d'archives recensés s'y rapportant portent le titre de : « prévôté de la terre et seigneurie de Commercy en ce qui ressort par appel au bailliage de Vitry-le-François ». Vitry devient donc le centre de la justice des villages de :

- Chonville
- Laneuville-au-Rupt
- Mélny-le-Grand
- Ménil-la-Horgne
- Saint-Aubin
- Ville-Issey
- l'abbaye de Riéval

Cependant, l'article XV du traité de Paris, datant du 21 janvier 1718, supprime ce ressort judiciaire au bailliage de Vitry-le-François. Désormais, la justice dans ces villages revient au duc de Lorraine.

2) Liste des prévôts du Château-Haut

1571-1597	Antoine Fleury ²⁵⁵
1598-1636	Jean Laurent ²⁵⁶
1636-1650	Antoine Du Laurans ²⁵⁷
1651-1665	Mathieu Desmartineaux ²⁵⁸
1666-1702	Nicolas Jean-Baptiste de Tailfumy ²⁵⁹
1703-1723	Jean-Baptiste Raillart ²⁶⁰

En 152 ans, la seigneurie du Château-Haut n'aura donc connu que six officiers. La durée moyenne de cette charge prévôtale s'établit à environ vingt-cinq ans. Cette longévité n'a rien d'exceptionnel. Par exemple, entre 1670 et 1790, Vaucouleurs n'a connu que quatre prévôts, la durée moyenne de leur office étant de trente-six ans²⁶¹.

B) La prévôté de la Part de Sarrebruck

1) Une justice affaiblie

En 1344, il est décidé que la Part de Sarrebruck détiendra l'administration d'un tiers de la ville de Commercy. Il est néanmoins très difficile d'établir une liste stricte des biens que chaque seigneur possède sur le ban de Commercy, notamment parce que les données du partage initial de 1344 se sont modifiées au fil des querelles et des concessions²⁶². En 1365 par exemple, un accord prévoit que tous les moulins de la ville seront mis sous la juridiction des seigneurs du Château-Haut²⁶³. Il s'avère néanmoins que les biens et la justice détenue par la Part de Sarrebruck ont eu tendance à diminuer

²⁵⁵ AD M = 20 B 36 : prévôt dès 1571 ; 20 B 17 : prévôt jusqu'en 1597.

²⁵⁶ AD M = 20 B 57 : prévôt dès 1598 ; 20 B 9 : prévôt jusqu'en 1636. Laurent est parfois écrit *Laurant*. Nicolas de Tailfumy est procureur fiscal de la prévôté entre 1631 et 1637.

²⁵⁷ AD M = 20 B 38 : prévôt dès 1636 ; 20 B 36 : prévôt jusqu'en 1650. A cette époque, les lieutenants de la prévôté sont Nicolas Haraucourt et Gilard Thirion. Le procureur fiscal se nomme Jean de Valfleury.

²⁵⁸ AD M = 20 B 38 : prévôt dès 1651 ; 20 B 70 : prévôt jusqu'en 1665. En 1664, le procureur fiscal de cette prévôté est Jean Guillemin.

²⁵⁹ AD M = 20 B 70 : prévôt dès 1666 ; 20 B 62 : prévôt jusqu'en 1702 ; ADM&M = B 126 : lettres patentes du duc de Lorraine datant de 1703 (p. 383 de la table alphabétique) : Nicolas de Tailfumy, seigneur de Lahayville, est nommé gouverneur de Commercy. L'inventaire des biens de la maison seigneuriale de Lahayville, suite au décès du seigneur Tailfumy, date de 1712 et se trouve dans le numéro 20 B 23. Entre 1666 et 1693, Nicolas Florentin est lieutenant de cette prévôté. Par la suite, cet office est accordé à Jean-Baptiste Raillart. Dans les années 1690, François Lallemand est le procureur fiscal.

²⁶⁰ AD M = 20 B 63 : dès 1701-1702, Jean-Baptiste Raillart est cité comme "lieutenant en chef de la prévôté de Commercy". Ce personnage rend alors la justice en lieu et place du seigneur de Tailfumy ; 20 B 65 : Raillart porte l'office de prévôt en 1703 ; 20 B 15 : prévôt jusqu'en 1723. Alexis Rouyer, prévôt de Vignot-Malaumont entre 1722 et 1771, est lieutenant de la prévôté des Damoiseaux dès 1720.

²⁶¹ H. Piant, *Le tribunal de l'ordinaire. Justice et société dans la prévôté de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime (vers 1670-1790)*, thèse de doctorat, université de Dijon, 2001, volume 2, p. 306-307.

²⁶² A. MATHIEU, *op. cit.*, p. 87-89 : liste des possessions de chaque seigneur de Commercy et leur évolution jusqu'au XVI^e siècle.

²⁶³ A. MATHIEU, *op. cit.*, p. 17.

au cours des siècles, les damoiseaux s'accaparant l'héritage du Château-Bas acquis au XIV^e siècle. La faiblesse du nombre d'archives relatives à cette prévôté s'explique ainsi. Le prévôt de la Part de Sarrebruck détient donc beaucoup moins d'influence que son homologue du Château-Haut. Cependant, il a toujours droit d'assise dans l'administration de la prévôté commune.

2) Liste des prévôts de la Part de Sarrebruck

La faiblesse des archives relatives à la Part de Sarrebruck, durant la période 1591-1609 pose problème dans l'établissement de la liste des prévôts²⁶⁴. Il est néanmoins frappant que la seigneurie du Château-Bas ait connu davantage d'officiers que celle du Château-Haut. Entre 1612 et 1722, la durée moyenne de cette charge s'établit à un peu plus de quinze ans, celle des damoiseaux se révélant être supérieure d'une décennie. De fait, seul un prévôt est resté en fonction plus de vingt-cinq ans : Eustache Brady (trente ans). Il semblerait donc que la Part de Sarrebruck ait attribué cet office à des personnes en fin de carrière. Ce poste constituerait en quelque sorte le couronnement d'une carrière judiciaire. De toute façon, il se révèle beaucoup plus symbolique que fonctionnel, en raison de la perte de prestige et d'influence de la Part de Sarrebruck

1558-83	Gille de Ramberviller ²⁶⁵
1584-1590	François Rosières
1593	Nicolas Pantaléon
1599	Nicolas Humbert
1610-1611	François Jaquemin ²⁶⁶
1612-1637	Toussaint Haraucourt ²⁶⁷
1638-1648	Henri Hennezon ²⁶⁸
1649-1673	Claude Durand ²⁶⁹
1674-1679	Sébastien Sarasin ²⁷⁰
1680-1710	Eustache Brady ²⁷¹
1711-1715	Nicolas Mengeot ²⁷²
1716-1722	Claude Rouyer ²⁷³

C) La prévôté commune

La prévôté commune est l'instance où les deux seigneurs de Commercy rendent la justice conjointement, ceux-ci étant représentés par leur prévôt respectif. Sa juridiction, définie depuis le XIV^e siècle, s'étend à la ville de Commercy pour les ressorts en appel, au faubourg du Breuil, ainsi qu'à la partie commune de Lérouville. Les archives de la prévôté commune sont conservées dans un coffre placé sous l'autel Notre-Dame de l'église paroissiale Saint-Pantaléon. Celles-ci se sont accrues à la fin du XVII^e siècle et, plus encore, au début du XVIII^e siècle. Le rôle croissant de cette instance judiciaire s'explique essentiellement par l'augmentation des demandes en appel qui concernent la ville de Commercy. Il s'agit alors souvent de procédures intentées contre les jugements abusifs et aléatoires du seigneur du Château-Bas.

Jusqu'en 1710, la justice rendue conjointement se fait donc à travers ce que les registres nomment « la prévôté commune ». Or, le fond d'archives révèle un changement d'appellation à partir de l'année 1710. L'expression « registres des causes des prévôtés réunies à la Cour Souveraine »²⁷⁴ apparaît

²⁶⁴ Il a malheureusement été impossible de discerner les prévôts du Château-Bas durant la période 1591-1609. Les noms indiqués correspondent seulement aux indications données par Dumont à la page 159 du tome 2. La faiblesse du nombre d'archives de la Part de Sarrebruck justifie le fait que la justice rendue par cette instance connaît un fort déclin dès le XVII^e siècle.

²⁶⁵ AD M = 20 B 7.

²⁶⁶ AD M = 20 B 57 : prévôt dès 1610 ; 20 B 7 : prévôt jusqu'en 1611. Nicolas Vaultrin est alors lieutenant de cette prévôté.

²⁶⁷ AD M = 20 B 57 : prévôt dès 1612 ; 20 B 38 : prévôt jusqu'en 1637.

²⁶⁸ AD M = 20 B 44 : prévôt dès 1638 ; 20 B 42 : prévôt jusqu'en 1648. Il est également procureur-général du Barrois.

²⁶⁹ AD M = 20 B 36 : prévôt dès 1649 ; 20 B 11 et 20 B 18 : prévôt jusqu'en 1673. Claude Durand était auparavant procureur de cette prévôté.

²⁷⁰ AD M = 20 B 38 : prévôt dès 1674 ; 20 B 59 : prévôt jusqu'en 1679. Sébastien Sarasin est seigneur de Saint-Agnan et de Verzelle. Gérard Thirion est un des lieutenants de cette prévôté.

²⁷¹ AD M = 20 B 59 : prévôt dès 1680 ; 20 B 11 : prévôt jusqu'en 1710 ; 20 B 92 : inventaires après décès (1692). Dès les années 1690, François Lapaillette et Antoine Colombé sont lieutenants de cette prévôté. Charles Barrois (prévôt de Vignot par la suite) et François Vannesson sont les procureurs fiscaux.

²⁷² AD M = 20 B 11 : prévôt de 1711 à 1715.

²⁷³ AD M = 20 B 15 : prévôt entre 1716 et 1719 ; 20 B 21 et 20 B 22 : prévôt jusqu'en 1722.

²⁷⁴ Les articles 20 B 14 et 20 B 15 montrent que le dernier registre propre de la prévôté commune prend fin en 1710, alors que le premier registre de la Cour Souveraine date de cette même année.

désormais. Les attributions de la prévôté commune sont donc transférées à la Cour Souveraine de Commercy, qui a été créée par le prince de Vaudémont.

Dès le XVI^e siècle, la prévôté commune reçoit les comptes des deniers et d'octrois de l'Hôtel de ville de Commercy. Evidemment, la Cour Souveraine en héritera au XVIII^e siècle. Ces comptes sont présentés devant les deux procureurs fiscaux assistés de leur prévôt respectif, formant ainsi la Chambre des Comptes de Commercy. A partir de 1723, ils sont envoyés à la Chambre des Comptes de Lorraine. Ils sont alors établis en trois exemplaires : un pour la Chambre des Comptes de Lorraine, un pour l'Hôtel de ville de Commercy et un pour le receveur du bailliage. Malheureusement, le présent fond d'archives ne comporte les comptes de Commercy que pour les années antérieures à 1709 et pour les années 1789-1790²⁷⁵.

D) La Cour des Grands-Jours et la Cour Souveraine

1) Leurs attributions

La Cour des Grands-Jours est la juridiction qui gère les appels de sentences des prévôtés de la principauté de Commercy : celle des Damoiseaux et celle de la Part de Sarrebruck. Les deux châteaux devant contribuer à rendre la justice en commun, chaque seigneur a, à cette cour, son prévôt et son magistrat supérieur chargé de vider les appels. La Cour des Grands-Jours se réunit seulement deux ou trois fois par an, selon le nombre des affaires à juger. Ses décisions étant souveraine, les parties les exécutent immédiatement²⁷⁶. Au XVIII^e siècle, le prince de Vaudémont crée la Cour Souveraine de Commercy. Celle-ci prend alors les attributions de la Cour des Grands-Jours, en arbitrant les causes d'appel.

Les deux prévôts siègent donc à la Cour Souveraine de Commercy. Or, à partir de 1718-1719, un seul des deux semble instruire les affaires : celui des damoiseaux. En effet, Jean-Baptiste Raillart multiplie les jugements au sein de la Cour Souveraine. Au contraire, les actes rédigés au nom de Claude Rouyer, prévôt du Château-Bas de 1716 à 1722, deviennent très rares²⁷⁷. Avant la disparition de la principauté de Commercy, la prédominance des damoiseaux est donc incontestable.

Lorsque le duc de Lorraine crée le bailliage de Commercy en 1723, il supprime les instances judiciaires présentes jusqu'alors, dont la Cour des Grand-Jours. L'article XI de l'édit du 23 janvier 1723 prévoit que : « tous les actes et registres de la Cour des Grands-Jours soient apportés à la Cour Souveraine de Lorraine »²⁷⁸. Ceci explique qu'il n'a été retrouvé qu'un seul registre de cette cour²⁷⁹.

2) Les membres de la Cour Souveraine

- Les présidents

1701-1712	Charles-François Durand ²⁸⁰
1713-1720	Louis Ignace d'Issoncourt ²⁸¹
1720-1723	François-Anne Du Puy ²⁸²

- Les conseillers

1713-1723	François Haizelin ²⁸³
1713-1723	Henry-François Bonnet ²⁸⁴
1713-1723	Jean-Baptiste Raillart ²⁸⁵

²⁷⁵ A signaler que les archives communales de Commercy contiennent la totalité des comptes de la municipalité entre 1740 et 1792 : AD M = E dépôt 91/ CC 45-46.

²⁷⁶ Au départ, les arrêts pris par la *Cour des Grands-Jours* n'étaient pas rédigés. Gérard d'Avillers porta remède à cet abus, en créant un greffier qui était chargé de tenir note des sentences rendues.

²⁷⁷ AD M = 20 B 25-29 : sentences et procès-verbaux de la Cour Souveraine de Commercy, de 1718 à 1723.

²⁷⁸ AD M = 19 B 1 : édit du 23 janvier 1723, article XI.

²⁷⁹ Il s'agit du numéro 20 B 16, couvrant la période 1701-1703.

²⁸⁰ AD M = 20 B 16 : en 1701, Charles-François Durand est président de la Cour des Grands-Jours ; 20 B 15 : il est "président de la Cour Souveraine, Chambre des Comptes, Cour des Aides et Finances de Commercy" ; 20 B 23 : inventaire après décès de Durand ; 20 B 25 : partage de ses biens.

²⁸¹ AD M = 20 B 23 : il s'agit du comte d'Issoncourt.

²⁸² AD M = 20 B 27

²⁸³ AD M = 20 B 23.

²⁸⁴ *ibid*

²⁸⁵ *ibid*

1715-1723 Jean-François Lartiller²⁸⁶
1717-1723 Berthelet
1720-1723 François Nota de la Tour²⁸⁷
1721-1723 Charles-Antoine Du Puy²⁸⁸

- Les procureurs de la Cour

1707-1710 François Martin²⁸⁹
1707-1723 François Lapaillotte²⁹⁰
1709-1723 Jean Liébaut²⁹¹

- Le procureur général

1715-1720 François-Anne Du Puy²⁹²
1720-1723 François Haizelin²⁹³

A Commercy, la justice reste ainsi organisée jusqu'au XVIII^e siècle et la prise de possession de la seigneurie par la Lorraine. Elle se révèle donc très complexe, en raison des multiples instances mises en place pour satisfaire le pouvoir des seigneurs des deux châteaux. Il faut également évoquer les officiers de la municipalité de Commercy, tels les maires, qui jouent un rôle important dans l'administration de la justice.

III. La ville de Commercy

A) Une liberté relative

Le premier sceau de la ville de Commercy, en argent, représentait trois damoiseaux sans légende. Celui en usage pendant le XVIII^e siècle, c'est-à-dire sous la domination de la Lorraine, est de taille plus grosse ; de couleur azur, il représente trois damoiseaux mis en pal²⁹⁴.

La charte de franchise de la ville de Commercy est accordée aux habitants en 1324, par le comte Jean I^{er}. Elle investit les Commerciens du droit de faire juger par leurs magistrats communaux « tous plaids et querelles entre les bourgeois et les manants »²⁹⁵. Le seigneur se réserve cependant le droit de connaître les contestations et les voies de fait ouvertes entre la ville et les officiers municipaux. Le prévôt du Château-Haut juge alors les appels qui peuvent être faits. Il gère également les affaires judiciaires de Commercy en cas de crimes et de duels, ainsi que lorsque les causes intéressent les nobles, les juifs et les prêtres. Ces exceptions viennent encore restreindre la souveraineté de la Part de Sarrebruck sur sa juridiction initiale. Dans tous les cas exceptionnels présentés, les décisions prises par le prévôt peuvent être portées en dernier ressort devant le seigneur. Jusqu'au XVII^e siècle, le damoiseau les examine souvent lui-même. Par la suite, celui-ci a tendance à se décharger de ces affaires pour les confier à un magistrat, venant de Saint-Mihiel, de Nancy ou de Vitry.

B) Le maire

La fonction de *maire*, importante à toutes les époques, se révèle souvent pénible et dangereuse. Qu'elle vienne du roi ou des habitants, cette charge honorifique constitue d'importantes pertes financières pour celui qui la porte. Elle devient même dangereuse lorsque la justice demande les comptes de la gestion de la municipalité. Jusqu'en 1766, la police de Commercy est exercée par le premier échevin²⁹⁶, celui-ci prenant le titre de *lieutenant*. A partir de cette date, le lieutenant de police

²⁸⁶ AD M = 20 B 24.

²⁸⁷ AD M = 20 B 27.

²⁸⁸ AD M = 20 B 28.

²⁸⁹ AD M = 20 B 66 : inventaire après décès de François Martin (1710).

²⁹⁰ François Lapaillotte décède en 1726.

²⁹¹ AD M = 20 B 29.

²⁹² AD M = 20 B 24.

²⁹³ AD M = 20 B 27 : il remplace François-Anne Dupuy, nommé président de la Cour Souveraine de Commercy.

²⁹⁴ Cela signifie que les trois damoiseaux étaient représentés sur une large bande verticale, au milieu de l'écu. On ignore pourquoi trois damoiseaux ont été mis plutôt qu'un seul, si ce n'est pour l'exigence du dessin.

²⁹⁵ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 3, p. 156.

²⁹⁶ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 154.

est désigné par les officiers français. Le premier à exécuter cette charge se nomme Jean Vauberet²⁹⁷.

Liste des maires de Commercy à l'époque moderne :

En raison du manque d'informations, l'étude de Dumont²⁹⁸ a été reprise pour la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle : les noms suivis d'un x font référence à celle-ci.

1571	Bastien Ferry ²⁹⁹
1583-1588	Raphaël Mengin ³⁰⁰
1593-1601	Nicolas Haraucourt ³⁰¹
1604	Jean-Pierre Ferry [x]
1605	Jean Durand, sieur de Rezoncourt [x]
1607	Mengin [x]
1608-1609	Nicolas Haraucourt [x]
1610-1611	Didier Vannesson ³⁰²
1612-1613	Claude Durand [x]
1613-1614	Pierre Germain [x]
1616-1617	Claude Durand ³⁰³
1618-1619	Didier Vannesson [x]
1620-1621	Nicolas Haraucourt [x]
1622-1623	Thierry Larcher [x]
1626	Jean Castellan [x]
1627-1629	Thierry Larcher ³⁰⁴
1630-1633	Pierre Germain ³⁰⁵
1634-1635	Jean Castellan ³⁰⁶
1636	Nicolas Haraucourt, le jeune ³⁰⁷
1637	Vaultrin-Vaultrin [x]
1638	Philippe de Vacon [x]
1639-1641	François Durand ³⁰⁸
1642-1643	Jacques Colombé ³⁰⁹
1644	Mathieu Mansart ³¹⁰
1645-1647	Jean Jobelin ³¹¹
1648-1652	Demange Larcher ³¹²
1653-1659	Antoine Du Laurans ³¹³
1660-1663	Mathieu Mansart ³¹⁴
1664-1665	Nicolas Florentin ³¹⁵
1666-1667	Jean Hébert ³¹⁶
1668	Nicolas Florentin ³¹⁷
1669	Claude Vannesson ³¹⁸

²⁹⁷ AD M = 19 B 8 : évaluation des offices de judicature du bailliage royal de Commercy faite par les personnes occupant ces fonctions (1771) ; E dépôt 91/ FF 35 = causes de l'Hôtel de Ville de Commercy (1763-1768), le 17 avril 1763 : à la mort de Pierre Lerouge, ancien lieutenant de police, son fils Alexis redonne cet office à la ville de Commercy qui le cède à Jean-Marie Vauberet.

²⁹⁸ C-E DUMONT, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, tome 2, p. 144-154 : liste non-exhaustive des maires de la ville de Commercy.

²⁹⁹ AD M = 20 B 36.

³⁰⁰ AD M = 20 B 7 : registre des causes de 1583 et de 1588.

³⁰¹ AD M = 20 B 7 et 20 B 44.

³⁰² AD M = 20 B 7.

³⁰³ *ibid*

³⁰⁴ AD M = 20 B 8 et 20 B 42.

³⁰⁵ *ibid*

³⁰⁶ AD M = 20 B 38.

³⁰⁷ AD M = 20 B 42.

³⁰⁸ AD M = 20 B 9 et 20 B 44 : François Durand est nommé par le roi de France.

³⁰⁹ AD M = 20 B 42.

³¹⁰ *ibid*

³¹¹ AD M = 20 B 36 et 20 B 42.

³¹² AD M = 20 B 36 et 20 B 39.

³¹³ AD M = 20 B 42 : ce nom se retrouve également écrit sous la forme *Du Laurans*.

³¹⁴ AD M = 20 B 10.

³¹⁵ *ibid*

³¹⁶ *ibid*

³¹⁷ *ibid*. A signaler que Nicolas Florentin est lieutenant de la prévôté des Damoiseaux entre 1666 et 1693 (20 B11).

1670-1674	Nicolas Florentin ³¹⁹
1675-1679	Jean Marcoux ³²⁰
1680-1684	Philippe Larcher ³²¹
1685	Pierre Fontaine ³²²
1686	François Lapaillette ³²³
1687	Antoine Villeroy ³²⁴
1688	Claude Vannesson ³²⁵
1689-1690	François Lapaillette ³²⁶
1691	François Raulin [x]
1692	François Brice ³²⁷
1693-1697	Henry Pinon ³²⁸
1698	Nicolas Martin ³²⁹
1699	François Raulin ³³⁰
1700-1701	Nicolas Martin ³³¹
1702-1703	Samson Le Picart Laboullaye ³³²
1704	Nicolas Martinot ³³³
1705	Claude Mourot ³³⁴
1706	Nicolas Martin ³³⁵
1707-1711	Dominique Rouyer ³³⁶
1712	Théodore Rousseau ³³⁷
1713-1724	Dominique Rouyer ³³⁸
1725-1726	Panthaléon Roblot ³³⁹
1726	Roch Villeroy ³⁴⁰
1727-1750	Philbert Poncheux ³⁴¹
1750-1767	? ³⁴²
1767-1772	Sébastien Longeaux de Préville ³⁴³
1773-1789	Jean-François Paquel ³⁴⁴
1790	François Ceillier ³⁴⁵

³¹⁸ *ibid*

³¹⁹ AD M = 20 B 11 et 20 B 18.

³²⁰ AD M = 20 B 40.

³²¹ *ibid*

³²² AD M = 20 B 41.

³²³ *ibid*

³²⁴ *ibid*

³²⁵ *ibid*

³²⁶ AD M = 20 B 37 : compte de la ville de Commercy de l'année 1690.

³²⁷ AD M = 20 B 19 : acte de 1692.

³²⁸ AD M = 20 B 19 : désigné par la France, Henry Pinon détenait le titre de "maire royal et perpétuel de la ville de Commercy".

³²⁹ AD M = 20 B 41.

³³⁰ *ibid*

³³¹ *ibid*

³³² *ibid*. En 1710, il est nommé substitut du procureur du roi à Huningue. En 1723, il devient huissier de la Chambre du Prince de Vaudémont.

³³³ AD M = 20 B 37.

³³⁴ AD M = 20 B 41.

³³⁵ AD M = 20 B 148 : inventaires après décès de l'année 1743, contenant celui de Nicolas Martin.

³³⁶ AD M = 20 B 37 (1707-1711) ; E dépôt 91/ BB 1 : délibérations municipales de Commercy (1713-1723).

³³⁷ AD M = E dépôt 91/ BB 1 : délibérations (1713-1723).

³³⁸ AD M = E dépôt 91/ BB 1-BB 2 : délibérations (1713-1730).

³³⁹ AD M = E dépôt 91/ BB 2 : délibérations (1723-1730). Panthaléon Roblot meurt au cours de l'année 1726.

³⁴⁰ *ibid*

³⁴¹ *ibid* ; AD M = E dépôt 91/ BB 4 : délibérations municipales (1745-1750) ; AD M = 19 B 84 (1781) et 19 B 90 (1790) : inventaires après décès de Philbert Poncheux ; AD M&M = table alphabétique des noms de personnes trouvés dans les lettres patentes du duc de Lorraine (série B) : Cézard Caillon et Pierre Lerouge sont nommés lieutenants de police de Commercy en 1733 et 1734 (p. 66 et p. 358), Christophe Guillemin en 1736-1737 (p. 178), et Pierre Lecoq devient chef de police en 1736 (p. 235).

³⁴² Aucune information n'est présente pour la période 1751-1767, notamment parce que les registres des délibérations municipales de Commercy (AD M = E dépôt 91/ BB 5-6), d'ailleurs incommunicables, sont inexploitable. Dumont déclare que Dominique Rouyer était le maire de Commercy à cette époque. Aucun élément n'a malheureusement pu le justifier.

³⁴³ AD M = E dépôt 91/ FF 37 : causes de l'Hôtel de Ville (1771-1774). Les provisions de l'office de maire de Jean-François Paquel enregistrées le 1^{er} février 1773 dévoilent que son prédécesseur est Sébastien Longeaux de Préville. Jusqu'en 1763, le lieutenant de police est Pierre Lerouge. Puis, Jean-Marie Vauberet est nommé par la France. Le 13 juillet 1772, François-Hyacinthe Colin obtient la charge de lieutenant de police.

³⁴⁴ AD M = E dépôt 91/ FF 37 : causes de l'Hôtel de Ville (1771-1774) : provision de l'office de maire enregistrée au bailliage de Commercy le 23 janvier 1773 et à l'Hôtel de Ville le 1^{er} février 1773 ; AD M = BB 11 : délibérations municipales (1784-1789). Jean-François Paquel est un maire royal désigné par la France.

C) Etablissements religieux et confréries

1) L'église paroissiale et les couvents

L'église paroissiale est dédiée à Saint-Pantaléon. Le premier édifice est mentionné dès 1033³⁴⁶. Le bâtiment actuel, rénové au XVIII^e puis au XIX^e siècle, est construit entre 1560 et 1575.

La collégiale de Saint-Nicolas est fondée en 1186 par un seigneur de Commercy, Simon de Broys, à côté de sa forteresse. Aux siècles suivants, la plupart des damoiseaux élisent sépulture dans ce couvent³⁴⁷. Par ce choix, ils se distinguent des notables de la ville, ceux-ci étant ensevelis dans l'église paroissiale Saint-Pantaléon.

L'installation des moines bénédictins de Molesme à Breuil date de 1096. Ceux-ci reprennent alors un monastère jusque-là occupé par des religieuses. Cependant, le prieuré de Notre-Dame de Breuil est seulement reconnu en 1190³⁴⁸. Au XVIII^e siècle, il adhère à la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, mouvement né en Lorraine des grandes réformes post-tridentines. Breuil sert alors de scolasticat à la congrégation.

Un couvent de capucins est aussi fondé à Commercy en 1704, tout comme un couvent d'Ursulines entre 1705 et 1708.

2) Les confréries

Les confréries sont des associations pieuses mises sous la protection d'un saint patron. Elles sont parfois propres à des corporations de métiers, leurs membres étant ainsi unis par un lien professionnel. Par exemple, celle de Saint-Hubert rassemblait les bouchers de Commercy... Entre le XIII^e et le XX^e siècle, cette ville a vu la naissance de vingt-sept fraternités³⁴⁹.

Le droit d'Ancien Régime stipule que la réunion des membres d'une confrérie, dans une église ou ailleurs, a seulement lieu pour pratiquer des actes de dévotion³⁵⁰. Le pouvoir veut ainsi maintenir l'ordre en interdisant toutes les réunions illicites. Hormis quelques exceptions³⁵¹, une fraternité n'est établie que par lettres patentes du souverain. Elle devient alors un corps d'Etat, ayant les mêmes devoirs que les autres. Ses papiers- comptes, activités, justificatifs de dépenses et de recettes- doivent être déposés à la fabrique ou chez le curé. Par la suite, ils sont communiqués aux officiers des instances souveraines. Le droit civil d'Ancien Régime vise donc à encadrer rigoureusement le fonctionnement de ces associations. Il tend à les subordonner aux paroisses en établissant une stricte hiérarchie³⁵².

Les archives judiciaires de Commercy comprennent les comptes des confréries de Notre-Dame et de Saint-Sébastien entre 1599 et 1640³⁵³. Ceux des autres fraternités sont cependant absents : celle du Saint-Rosaire, celle de Saint-Claude, etc³⁵⁴... Ces comptes annuels contiennent le détail des dépenses et des recettes, ainsi que la liste des membres qui composent ces associations. Donnant des renseignements sur les biens et les structures, ils permettent d'envisager une étude matérielle et sociologique des confréries. Les revenus de ces dernières proviennent en fait des droits de réception, de la cotisation personnelle³⁵⁵, des fondations anciennes et d'un droit à la mort de chaque membre. Parmi les dépenses, il existe celles dites ordinaires et celles dites extraordinaires. Les dépenses ordinaires coïncident notamment avec les salaires versés à diverses personnes : le curé, le sacristain, l'organiste et le sonneur de cloches. Parfois, un sergent de la ville est rémunéré pour maintenir l'ordre

³⁴⁵ AD M = E dépôt 91/ FF 40 : causes de l'Hôtel de Ville (1786-1790). Aux élections du 10 février 1790, François Ceillier est élu maire, recueillant 260 voix sur 277.

³⁴⁶ J-L FLOHIC, *op. cit.*, tome 1, p. 275.

³⁴⁷ A. DOM CALMET, *Notice de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, tome 1, p. 253.

³⁴⁸ F. LIENARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, p. 57.

³⁴⁹ F. SCHWINDT, *La communauté et la foi. Confréries et sociétés dans l'ouest de l'espace lorrain (XIII^e-XX^e siècle)*, thèse de doctorat, université Nancy II, 2003-2004, volume 4, annexe 1 : tableau des confréries meusiennes (p. 9 : Commercy).

³⁵⁰ F. SCHWINDT, *op. cit.*, volume 1, p. 38.

³⁵¹ Des associations pieuses, telles les confréries du Saint-Sacrement ou celles de la Vierge, sont tolérées sans aucune justification de documents officiels.

³⁵² La paroisse est en fait reconnue comme la maîtresse en matière de culte, puisque les activités de l'association, même autorisées par des statuts, ne peuvent avoir lieu le dimanche et jour de fête.

³⁵³ AD M = 20 B 42-45 et 19 B 129.

³⁵⁴ Dans les confréries propres à une corporation de métiers à Commercy, on pourrait par exemple citer celle de Saint-Crépin qui rassemblait les cordonniers, celle de Saint-Michel qui concernait les marchands...

³⁵⁵ Les cotisations personnelles vont progressivement disparaître.

et surveiller les associés³⁵⁶. Les dépenses extraordinaires concernent les actions charitables, c'est-à-dire l'aide apportée aux pauvres, aux malades et aux orphelins, ce qui permet d'étudier la charité de l'organisme et son évolution. Elles présentent aussi l'achat et l'entretien du mobilier de la chapelle qui est rattachée à la fraternité. Les revenus de la confrérie de Saint-Sébastien servent ainsi à la restauration de l'autel Saint-Sébastien situé dans l'église Saint-Panthaléon, et à l'entretien de la chapelle du cimetière. L'argent est donc utilisé dans deux buts majeurs : d'une part, le bon exercice du culte, et d'autre part, la gestion et le bon fonctionnement de l'association. En outre, les comptes deviennent essentiels pour constituer une approche sociologique. Ils donnent de précieux renseignements sur les membres des confréries : leur effectif, l'intégration annuelle, leur sexe, leurs milieux sociaux...

La fraternité des arbalétriers apparaît au XIV^e ou XV^e siècle³⁵⁷. Strictement masculine, elle est alors réservée aux jeunes archers. Issus de familles aisées, ceux-ci font partie de la « Compagnie des Arbalétriers », qui constitue la garde bourgeoise de Commercy. Dès 1600, cette fraternité est citée comme confrérie de Saint-Sébastien³⁵⁸. Au XVII^e siècle, cette dernière perd son caractère de compagnie d'archers, au profit de la dévotion. Son effectif s'accroît considérablement, les femmes étant désormais acceptées. En 1620, elle se compose de 98 % d'hommes et de seulement 2 % de femmes. En 1660, une parité s'effectue entre les deux sexes. Et en 1687, la tendance s'inverse : seulement 32 % d'hommes pour 68 % de femmes³⁵⁹. Un nouveau rôle est alors accordé à la confrérie de Notre-Dame. Celle-ci devient la société de dévotion personnelle des familles nobles de Commercy, fonction que jouait auparavant la fraternité des arbalétriers. Elle se compose d'une quarantaine de personnes de chaque sexe. Attachée à l'autel de la Vierge, elle célèbre sa fête le jour de la Conception.

A partir du XVII^e siècle, les confréries de Notre-Dame et de Saint-Sébastien se mêlent au pouvoir politique. En effet, dès les années 1630, elles se rapprochent de plus en plus du conseil de ville. Avec l'hôpital, elles deviennent une voie d'accès à la magistrature municipale de Commercy. Les mêmes noms se retrouvent ainsi constamment dans les adhésions et dans les élections aux postes d'officiers³⁶⁰. A Commercy, il existe donc un système municipal original basé sur les fraternités³⁶¹. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le même personnel anime l'hôpital, la confrérie de Notre-Dame et celle de Saint-Sébastien. Leurs revenus sont alors gérés par un receveur unique, celui-là même qui s'occupe des comptes de l'hôtel de ville³⁶².

D) L'hôpital

La présence d'une léproserie à Commercy est attestée dès 1186³⁶³. L'hôpital, qui se trouve derrière la halle, existe déjà en 1403. Sa véritable organisation ne s'effectue néanmoins qu'au XVIII^e siècle. En 1708, le prince de Vaudémont accueille les Ursulines de Ligny. Dès 1709, celles-ci construisent de nouveaux bâtiments à la sortie de la ville, en direction de Ligny. Commercy commence ainsi à se doter de structures modestes mais durables. Quelques années plus tard, la gestion de l'hôpital est attribuée aux soeurs de Saint-Charles, d'où son nom actuel.

L'hôpital de Commercy reste une fondation pauvre. Le XVIII^e siècle lui permet alors de connaître de nombreuses dotations durables. Par exemple, le 29 novembre 1713, Léopold prononce un édit lui attribuant la ferme de Sommières³⁶⁴. Cette ferme se compose de terres et de droits de corvées dans les villages de Chonville, Givrauval, Lérrouville, Saint-Aubin et Vaux-la-Grande. Par la suite, Elisabeth-Charlotte d'Orléans va aussi doter généreusement l'hôpital. Un règlement strict d'admission apparaît d'ailleurs sous son règne, le 24 juin 1739.

³⁵⁶ N. REGNIER, *Confréries et vie religieuse dans le doyenné de Bar aux XVI^e-XVIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, université Nancy II, 1990, p. 79.

³⁵⁷ AD M&M = B 239 : confirmation de l'établissement des arbalétriers à Commercy à la fin du XV^e siècle. La date précise de sa création ne peut être donnée.

³⁵⁸ Saint protégeant de la maladie et de la mort.

³⁵⁹ F. SCHWINDT, *op. cit.*, volume 4, p. 46.

³⁶⁰ F. SCHWINDT, *op. cit.*, volume 2, p. 185 : certaines personnes entrent dans la confrérie de Saint-Sébastien, accèdent à un poste d'officier, puis se retrouvent quelques années plus tard dans l'administration de l'hôpital.

³⁶¹ Ce mécanisme a peut-être également fonctionné à Bar-le-Duc et à Saint-Mihiel, deux villes qui, comme Commercy, n'ont connu la vénéralité des offices que de manière tardive.

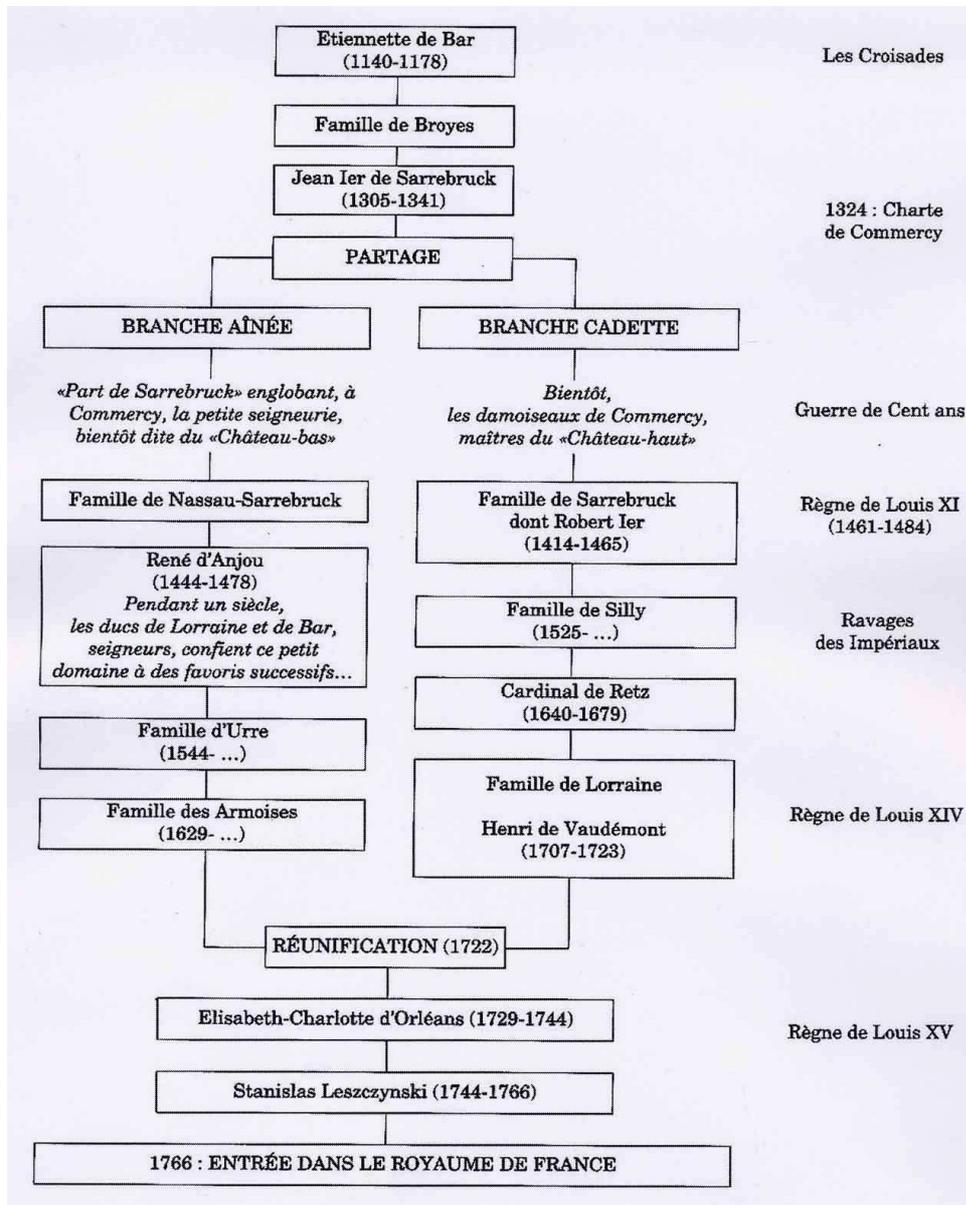
³⁶² F. SCHWINDT, *op. cit.*, volume 2, p. 186.

³⁶³ F. LIENARD, *op. cit.*, p. 57 : l'existence de cette léproserie est attestée par une charte de Pierre de Brixey.

³⁶⁴ C-E DUMONT, *op. cit.*, tome 2, p. 294-299 : liste des biens que l'hôpital de Commercy possède au XVIII^e siècle.

En 1790, l'hôpital de Commercy dispose de quarante lits pour accueillir les orphelins, les pauvres, les malades et les vieillards³⁶⁵. Il engage alors cinq économes (chargés de la gestion financière), deux domestiques et un jardinier.

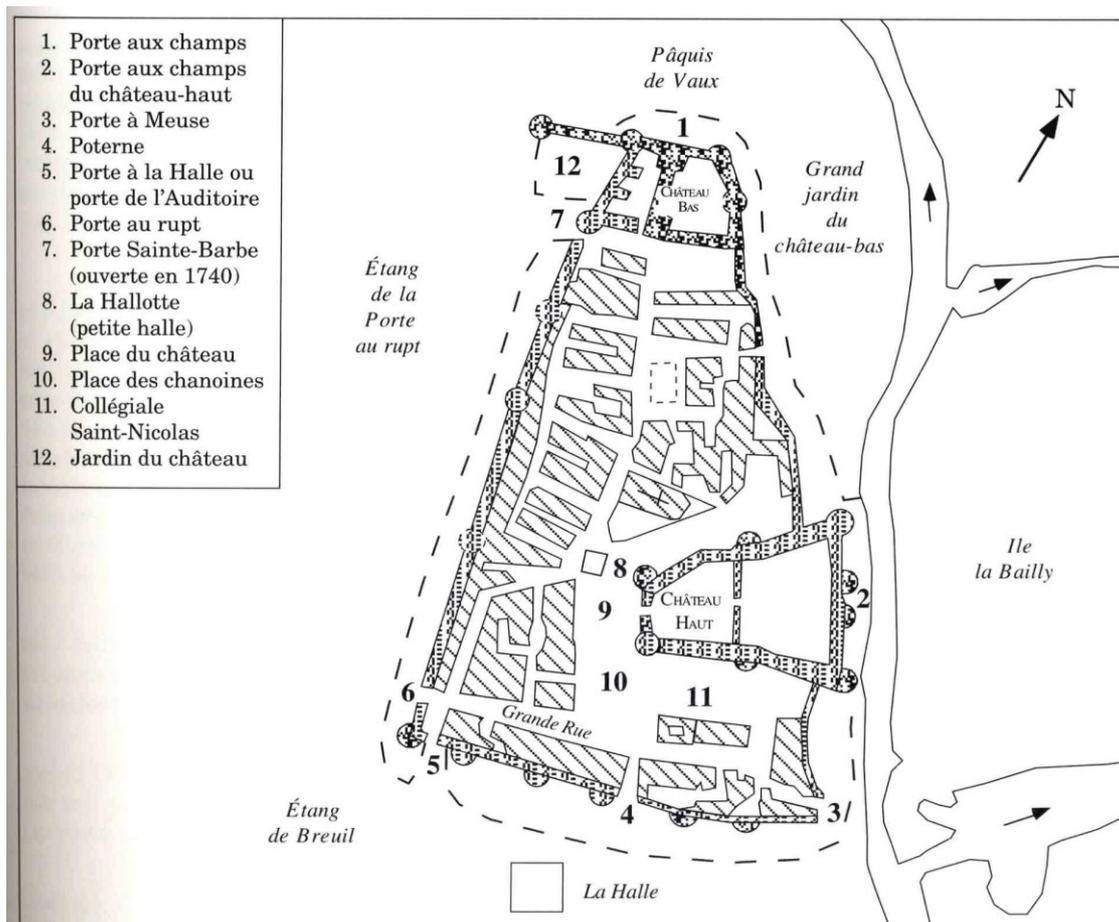
Annexe 1 : chronologie simplifiée des seigneurs de Commercy³⁶⁶.



³⁶⁵ C-E DUMONT, *op. cit.*, p. 299 : 12 lits servent à accueillir 25 orphelins de 5 à 14 ans, 10 sont réservés aux malades et 18 aux vieillards.

³⁶⁶ A. BERTRAND et J-P STREIFF, *Le pays de Commercy*, Les Dossiers documentaires meusiens, Bar-le-Duc, 1996, p. 24.

Annexe 2: carte de la ville de Commercy au début du XVI^e siècle³⁶⁷.



LA PREVOTE DE VIGNOT-MALAUMONT

Vignot se situe à deux kilomètres au Nord de Commercy. Il forme une tête de pont sur la rive droite de la Meuse. Auparavant, ce site privilégié permettait de défendre le passage, le village étant protégé par une enceinte, probablement une simple levée de terre³⁶⁸. L'entrée se faisait alors par quatre grandes portes. L'église paroissiale actuelle, qui date du XV^e siècle, est dédiée à Saint-Rémy. Cet édifice fortifié servait de refuge aux habitants en cas d'attaque.

Malaumont se trouve à dix kilomètres à l'Ouest de Commercy. Ce petit village se situe au sommet d'une côte boisée assez élevée. L'église, construite au XII^e siècle, est de style roman. Elle se caractérise par sa tour à baies géminées.

I. Histoire de la prévôté de Vignot-Malaumont

Possession des seigneurs de Commercy, le village est affranchi au XIV^e siècle par Jean de Sarrebruck (1305-1341). Il obtient alors le titre de bourg. Au Moyen Age, la seigneurie de Vignot appartient à la famille d'Urres de Tessières³⁶⁹. La présence d'une léproserie, qui va par la suite se transformer en hôpital, est attestée dès 1402³⁷⁰.

³⁶⁷ A. MATHIEU, *recherches sur la topographie ancienne de Commercy*, Nancy, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, 1981, p. 58.

³⁶⁸ A. BERTRAND et J-P STREIFF, *Le pays de Commercy*, Bar-le-Duc, les Dossiers documentaires meusiens, 2004, p. 37.

³⁶⁹ F. LIENARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 254.

³⁷⁰ F. LIENARD, *ibid.*, p. 253. Selon toute apparence, cette léproserie était située au lieu-dit de *Maseronville*.

A la fin de la décennie 1570³⁷¹, le duc de Lorraine Charles III permet d'ériger les villages de Vignot et de Malaumont en une prévôté distincte. Cette érection se fait au profit de Jean d'Urre, seigneur du Château-Bas de Commercy. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les offices de prévôt de la *Part de Sarrebruck* et de celui de la seigneurie de Vignot-Malaumont sont tenus par un seul et même personnage. La Cour des Grands-Jours de Commercy n'est cependant pas l'instance qui gère les appels de sentences de cette prévôté. En effet, à sa création, le duc de Lorraine la plaça sous la dépendance du bailliage de Nancy. Les appels de ses décisions sont donc portés devant la Cour Souveraine de Lorraine. Or, en décembre 1722, ce ressort change lorsque le prince de Vaudémont reçoit l'usufruit de la seigneurie du Château-Bas des mains du duc Léopold³⁷². Les appels de la prévôté de Vignot-Malaumont sont alors consentis à la Cour Souveraine de Commercy, et ce jusqu'à la mort de Charles-Henry de Lorraine. Ce dernier décède le 15 janvier 1723. Le 23 janvier 1723, le bailliage de Commercy est créé. Vignot-Malaumont entre alors sous sa juridiction : « considérons la proximité des villages de Vignot et Malaumont dépendant de notre prévôté de Gondreville du bailliage de Nancy, et qu'il sera utile et avantageux aux peuples des dits lieux qu'ils soient annexés à la juridiction de Commercy »³⁷³. Les appels de jugement sont maintenant portés devant cette nouvelle instance.

Quand la seigneurie du Château-Bas revient au duc de Lorraine en 1722, tout porte à croire qu'il n'existera plus aucun lien entre la *Part de Sarrebruck* et la prévôté de Vignot-Malaumont. Or, la seigneurie de Vignot entre dans la Maison de Raigecourt, grâce aux stratégies matrimoniales de cette dernière avec la famille des Desarmoises, anciens seigneurs du Château-Bas³⁷⁴. Le registre des causes de 1756 cite par exemple : « Joseph, marquis de Raigecourt, chambellan de Sa Majesté impériale, seigneur de Friaucourt, Vignot et Malaumont »³⁷⁵. La prévôté de Vignot-Malaumont subsiste jusqu'en 1790, année de création du département de la Meuse³⁷⁶. A cette date, Vignot devient un chef-lieu de canton dépendant du district de Commercy.

Liste des greffiers de la prévôté au XVIII^e siècle :

1699-1713	Christophe de Foug ³⁷⁷
1714-1738	Etienne de Dieppe ³⁷⁸
1739-1747	George Deville ³⁷⁹
1747-1768	Berthelémy ³⁸⁰
1769-1790	Richardin ³⁸¹

II. Les prévôts

A) Leur filiation avec le Château-Bas

L'histoire de Vignot est étroitement liée à la principauté de Commercy jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les offices de prévôt de la *Part de Sarrebruck* et de Vignot-Malaumont étant tenus par un seul et même personnage. Les registres de justice et la signature des actes justifient cette double charge. Dans le numéro 20 B 101, un document datant de 1576 énonce : « Gille de Ramberviller, prévôt de Vignot et pour la *Part de Sarrebruck* de Commercy ». Dans le numéro 20 B 135, un papier de 1628 présente cet officier comme « prévôt de Commercy et des seigneuries en dépendantes pour la *Part de Sarrebruck* ». Face à l'importance du nombre d'affaires, il ne peut toutefois rendre ses sentences à ces deux endroits. A Vignot, les fonctions de jugement semblent donc avoir été déléguées à des subalternes. En effet, la signature du prévôt au bas des actes apparaît très rarement. Les archives

³⁷¹ Jean d'Urre décède en 1787. 20 B 101 : le premier acte de justice relevant de la prévôté de Vignot est recensé en 1576. Gille de Ramberviller détient clairement le titre de "prevôt de Vignot et de la Part de Sarrebruck".

³⁷² Le 17 décembre 1722, le comte Louis Desarmoises échange, avec le duc Léopold, la seigneurie du Château-Bas contre la Terre de Spincourt et le titre de Marquisat.

³⁷³ AD M = 19 B 1 : édit du duc Léopold du 23 janvier 1723 créant le bailliage de Commercy, article VIII.

³⁷⁴ L'unique fille du comte Louis Desarmoises, Jeanne-Anthoinette-Louise, s'est mariée avec le marquis de Raigecourt-Bainville. En 1747, devenue veuve et sans héritiers, celle-ci transmet ses biens à la famille de Raigecourt.

³⁷⁵ AD M = 20 B 94 : audience de janvier 1756.

³⁷⁶ Le 13 janvier 1790, l'Assemblée Nationale décrète que la Lorraine, le Barrois et les Trois-Evêchés formeront quatre départements. Le 30 janvier 1790, le département de la Meuse est constitué.

³⁷⁷ AD M = 20 B 93.

³⁷⁸ *ibid*

³⁷⁹ *ibid* : greffier dès 1739.

³⁸⁰ AD M = 20 B 94.

³⁸¹ *ibid*

prouvent alors que ce sont les lieutenants de la prévôté qui sont les véritables détenteurs du droit de juger. Entre 1625 et 1645 par exemple, la très grande majorité des sentences, trouvée dans les articles 20 B 84 et 20 B 102-103, est rendue par le lieutenant Thomas de Lignière.

La seigneurie et prévôté de Vignot reste attachée à la Part de Sarrebruck jusqu'à la fin de l'office d'Henri Hennezon (1638-1648). A partir de 1648, Vignot possède son propre prévôt : Jacques Le Cagnetel (1648-1674). Quant à celui de la Part de Sarrebruck, il se nomme Claude Durand (1649-1673). Cette nette distinction apparaît dans un document datant de 1650, dans le numéro 20 B 135 : « Plaise à Monsieur le prévôt de Vignot [...] de permettre à Monsieur Claude Durand, gruyer et prévôt de Commercy pour la Part de Sarrebruck de procéder à la vente... ». L'autonomie de la prévôté de Vignot ne semble donc pas encore totale, puisqu'elle paraît encore être influencée et même subordonnée à la justice des seigneurs du Château-Bas.

B) Liste des prévôts de Vignot-Malaumont³⁸²

1576-1583 ou plus	Gille de Ramberviller ³⁸³
1590	François Rosières ³⁸⁴
1593	Nicolas Pantaléon
1599	Nicolas Humbert
1610-1611	François Jacquemin ³⁸⁵
1612-1637	Toussaint Haraucourt ³⁸⁶
1638-1648	Henri Hennezon ³⁸⁷
1648-1674	Jacques Le Cagnetel ³⁸⁸
1674-1722	Charles Barrois ³⁸⁹ (office de quarante-huit ans)
1722-octobre 1771	Alexis Rouyer ³⁹⁰ (office de quarante-neuf ans)
Novembre 1771-1776	Jacques Selter ³⁹¹
Mars 1777-1790	Nicolas Thiery ³⁹²

Liste non-exhaustive des maires de Vignot :

1587	Jean Vinot ³⁹³
1605	Jean Durand ³⁹⁴
1625-1628	Thomas de Lignière ³⁹⁵
1629	Claude Leseigneur ³⁹⁶
1630-1644	Thomas de Lignière ³⁹⁷
1671-1683	Jean de Foug ³⁹⁸
1728-1740	Antoine Audinot ³⁹⁹

³⁸² Faute d'informations, il a été impossible de discerner les prévôts du Château-Bas et de Vignot durant la période 1584-1609. Les noms indiqués correspondent donc aux indications données dans : C-E DUMONT, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, tome 2, p. 159.

³⁸³ AD M = 20 B 101 : sentences (1574-1596).

³⁸⁴ AD M = 20 B 83 : Nicolas Haraucourt est alors lieutenant de la prévôté.

³⁸⁵ AD M = 20 B 57 : prévôt dès 1610 ; 20 B 7 : prévôt jusqu'en 1611.

³⁸⁶ AD M = 20 B 122 : prévôt dès 1630 ; 20 B 102 : prévôt jusqu'en 1637. Panthaléon Errard, maire de Vignot, est alors lieutenant de la prévôté.

³⁸⁷ AD M = 20 B 44 : prévôt dès 1638 ; 20 B 42 : prévôt jusqu'en 1648. Il est également procureur-général du Barrois ; Thomas de Lignière est alors lieutenant de la prévôté, tout en étant maire de Vignot.

³⁸⁸ AD M = 20 B 84-88 : prévôt dès 1648 ; 20 B 105 : prévôt jusqu'en 1674. Jacques Le Cagnetel a eu un parcours typique des officiers. D'abord tabellion dans les années 1630 (20 B 115 : 1633), on le retrouve procureur fiscal quelques années après (20 B 103). En 1640 (20 B 115), il détient l'office de lieutenant de la prévôté. Et dès 1642 (20 B 103), il devient juge de prévôté pendant quelques années. Enfin, il obtient l'office de prévôt (20 B 103 et 20 B 84). Jean de Foug est lieutenant en 1683.

³⁸⁹ AD M = 20 B 88-93 : prévôt de 1674 à 1722. A la fin de son office, le procureur fiscal de la prévôté se nomme Gérard Cristalin.

³⁹⁰ AD M = 20 B 93 : prévôt dès 1722 ; 20 B 94 : prévôt jusqu'en octobre 1771 (vérification avec les inventaires après décès) ; 20 B 25 : en 1718, Alexis Rouyer est nommé lieutenant de la prévôté des Damoiseaux (jusqu'en 1722).

³⁹¹ AD M = 20 B 94 : Jacques Selter juge sa première cause d'audience le 23 novembre 1771.

³⁹² AD M = 20 B 94 : Nicolas Thiery détient également l'office d'avocat au Parlement.

³⁹³ AD M = 20 B 83.

³⁹⁴ *ibid*

³⁹⁵ AD M = 20 B 141 : maire de 1625 à 1628. Thomas de Lignière est en même temps lieutenant de la prévôté.

³⁹⁶ AD M = 20 B 113.

³⁹⁷ AD M = 20 B 113 : maire en 1630 ; 20 B 114-115 : maire jusqu'en 1644.

³⁹⁸ AD M = 20 B 100.

³⁹⁹ AD M = 20 B 93 : maire en 1728 ; 20 B 94 : maire en 1740.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

I. Instruments de travail

BEAUVALET-BOUTOUYRIE (Scarlett), *Dictionnaire démographique des communes de la Meuse (1800-1982)*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 1986, 3 tomes, 612 pages.

FLOHIC (Jean-Luc) (dir), *Le patrimoine des communes de la Meuse*, Paris, Flohic éditions, 1999, 2 tomes, 1278 pages.

LEMOINE (Henry), *Département de la Meuse-Dictionnaire des communes*, Paris, Comédit, 1991, 840 p.

LEPAGE (Henri), *Le département de la Meurthe : statistique historique et administrative*, Nancy, Peiffer, 1843, 2 parties, 721 pages.

LIENARD (Félix), *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, 297 pages.

II. La Lorraine

CALMET (Dom Augustin), *Notices de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, 2 tomes, 1023 pages.

LANG (Jean-Bernard), *La justice criminelle sous l'Ancien Régime dans la généralité de Metz (1744-1780)*, thèse d'histoire moderne, université Nancy II, 2005, 411 pages.

Recueil des ordonnances et règlements de Lorraine du règne de sa Majesté le roi de Pologne (1749-1758), Nancy, imprimerie de Pierre Antoine, 1766, tome VIII, 417 pages.

III. La Meuse

GROSDIDIER DE MATONS (Marcel), *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 1918-1921, 699 pages.

PIANT (Hervé), *Une justice ordinaire. Justice civile et criminelle dans la prévôté royale de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 307 pages.

PIANT (Hervé), *Le tribunal de l'ordinaire. Justice et société dans la prévôté de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime (vers 1670-1790)*, thèse de doctorat, université de Dijon, 2001, 3 volumes, 745 pages.

REGNIER (Nathalie), *Confréries et vie religieuse dans les doyennés de Bar aux XVI^e-XVIII^e siècles*, mémoire de maîtrise, université Nancy II, 1990, 218 pages.

SCHWINDT (Frédéric), *La communauté et la foi. Confréries et sociétés dans l'Ouest de l'espace lorrain (XIII^e-XX^e siècle)*, thèse de doctorat, université Nancy II, 2003-2004, 4 volumes, 251-354-436-196 pages.

IV. Commercy

BERTRAND (Albert), STREIFF (Jean-Paul), *Le pays de Commercy*, Bar-le-Duc, les Dossiers documentaires meusiens, 1996, 261 pages.

DUMONT (Charles-Emmanuel), *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, Numa Rolin, 1843, 3 tomes.

FRANÇOIS-VIVES (Simone), *Les seigneurs de Commercy au Moyen Age (XI^e siècle-1429)*, A. Humblot, Nancy, 1938, 200 pages.

MATHIEU (Annie), *Recherches sur la topographie ancienne de Commercy*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, université Nancy II, 1981, 118 pages.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

- **Archives départementales de la Meuse**

Série B : « *Chambre des comptes du duché de Bar* »

- B 4 (bailliage de Commercy, 1746-1784)

- B 282 et B 285 (entérinement et enregistrement, 1723-1739)

Série B : « *juridictions* »

- 19 B : bailliage de Commercy (1723-1790)

- 59 B : grueries de Commercy et Vignot (1545-an IV)

Série C : « subdélégation de Commercy »

- C 93 et C 4091 : impositions et travaux (1751-1790)

Série C : « contrôle des actes »

- C 3950-3991 : contrôle des actes (1738-1790)
- C 3992-4004 : droit de sceau (1750-1772)
- C 4044bis 1 à 9 : tables du droit de sceau (1757-1791)
- C 4005-4044 : Droit de tabellionage (1745-1791)

Série E : « Féodalité, communes, bourgeoisie, familles »

- 4 E 11* : Principauté de Commercy. Comptes des revenus du domaine (1718)

Série E : « Officiers publics et ministériels »

Commercy

- 9 E 223 : Me Martinot (1678), Me Claude Rouyer (1678)
- 9 E 224 : Me Lemercier (1565-1580), Me Maulry (1551-1565)
- 18 E 1-65 / 21 E 278-279 : Me Thiery (1722-1792)
- 18 E 208-224 : Me Rouyer (1723-1758)
- 18 E 225-249 : Me Joseph Braconnot (1759-1783)
- 18 E 250-267 : Me Dominique Simon (1784-1811)
- 21 E 1 : Me Claude Vanesson aîné (1624-1652)
- 21 E 2 / 9 E 223 : Me Claude Vanesson fils (1676-1680)
- 21 E 3-23 : Me Claude Thénot (1723-1746)
- 21 E 23-32 : Me Nicolas Thénot (1745-1756)
- 21 E 32-35 : Me Giron (1757-1764)
- 21 E 36-38 : Me Selter (1764-1768)
- 21 E 38-76 : Me Claude Pantaléon Thénot (1768-1807)
- 21 E 156 : Me Paulin (1615-1639), Me Regnard (1587-1609)
- 21 E 158-162 : Me Thomas (1721-1734)
- 21 E 163-168 : Me Barrois (1735-1751)
- 21 E 169-177 : Me Lapailotte (1721-1751)
- 21 E 178-188 : Me Michel Giron (1728-1751)
- 21 E 189-195 : Me Colin (1751-1778)
- 21 E 196-205 : Me Guillaume Chenneval (1787-1795)
- 21 E 287 : Me de Valfleury (1600-1617)
- 27 E 1-40 / 37 E 292 : Me Charles Nicolas Chéruot (1751-1798)

Vignot

- 21 E 249-251 : Me Nicolas Defoug (1665-1694)
- 21 E 251-277 : Me Gérard Cristallin (1694-1756)
- 21 E 280 : Me Claude Rouyer (1731-1751)
- 21 E 281 : Me Claude Collin (1756-1758)

Série E-dépôt : archives communes déposées

E-dépôt 91 : Commercy

- AA1 : Hôtel de ville, constitution (1712-1724)
- AA3 : arrêts de la Cour souveraine à propos de réjouissances (1753-1757)
- BB1 à BB11 : registres des délibérations (1713-1789)
- BB12 : réception des officiers (1728-1857)
- CC44 à 46 : comptes de l'hôtel de ville (1682-1792)
- CC47 à 78 : pièces à l'appui des comptes (1697-1792)
- FF1 à 5 : procès (1642-1791)
- FF6 à 40 : causes de l'hôtel de ville (1620-1790)
- FF44 à 46 : police (1731-1789)
- HH16 : reddition de comptes à la municipalité par les corporations abolies (1789-1792)

E-dépôt 425 : Vignot

- 1D1 à 1D3 : délibérations municipales (1701-an IV)

- **Archives départementales de Meurthe-et-Moselle**

Série B : « Chambre des comptes de Lorraine »

B 187 : blasons des prévôtés (1724)

B 229 : reprise de fief à Chonville (1727)

B 253, B259, B 635 : corporations

B 628-640 : layettes du Trésor des chartes concernant la seigneurie de Commercy (1145-1797)

B 4679-4812, B 12441 : comptes des receveurs particuliers de la seigneurie et du domaine (1411-1719)

Série E : « corporations d'arts et métiers »

E 336-356 : corporations diverses

- **Archives nationales**

Série E : « Conseil du Roi »

Duché de Lorraine

- E 3156 à 3159/1 : arrêts du Conseil, requêtes et expéditions provenant du Conseil et de la Chancellerie de la duchesse douairière de Lorraine, souveraine de Commercy (1737-1745)

REPertoire

L'astérisque (*) suivant un numéro d'article

indique qu'il s'agit d'un registre

SOMMAIRE

Prévôté de Commercy.....	20 B 1-76
Généralités.....	20 B 1
Actes centraux	20 B 2-6
Jugements civils et criminels	20 B 7-31
Enquêtes et procédures.....	20 B 32-35
Comptes	20 B 36-47
Déclarations d'héritages	20 B 48-49
Actes notariés	20 B 50-54
Successions.....	20 B 55-69
Tutelles et curatelles	20 B 70-72
Mairie prévôtale d'Euville	20 B 73-75
Justice seigneuriale de Lérouville	20 B 76
Prévôté de Vignot-Malaumont.....	20 B 77-156
Actes centraux	20 B 77-81

Jugements civils et criminels	20 B 82-112
Enquêtes et procédures.....	20 B 113-130
Déclarations.....	20 B 131-134
Transactions et redditions de comptes	20 B 135-140
Successions.....	20 B 141-153
Tutelles et curatelles	20 B 154-156

PREVOTES DE COMMERCY [20 B 1-76]

GENERALITES

20 B 1 Réglementation des fonctions attribuées à la Cour des Grands-Jours de Commercy.
7 septembre 1652

ACTES CENTRAUX

20 B 2 Ordonnances, édits et déclarations du prince de Vaudémont, arrêtés du conseil royal de Lorraine⁴⁰⁰. 1708-1721

20 B 3 Enregistrement des mesures préventives prises, par ordonnance du prince de Vaudémont, pour lutter contre la propagation de l'épidémie de peste qui ravage Marseille et la Provence. 9 novembre 1720

20 B 4 Ordonnances du duc de Lorraine Léopold. 1720-1721

20 B 5 Répartitions des sommes que doivent les habitants de la terre de Commercy pour la continuation du quartier d'hiver des troupes logées à Epinal et Fontenoy. 1650-1672

20 B 6* Droits d'assises que doivent payer les laboureurs et manoeuvres de Lérouville aux seigneurs du Château-Haut. 1719

JUGEMENTS CIVILS ET CRIMINELS

20 B 7-11 Enregistrement des causes de la mairie de Commercy et de la prévôté des damoiseaux⁴⁰¹. 1535-1715

7*	1535-1626
8*	1629-1631
9*	1631-1639 ⁴⁰² , 1641

⁴⁰⁰ Par exemple, l'ordonnance du 22 juin 1720 prévoit la vérification des dettes de toutes les communautés de la seigneurie. Après que les créanciers avaient ramené les papiers officiels, ces dettes devaient être liquidées par le conseiller d'Etat Du Puy, les localités le remboursant par la suite. L'ordonnance du 6 septembre 1721 peut également être citée : celle-ci règle le cours des monnaies dans la principauté de Commercy, notamment en supprimant les Léopold d'or de 25.

⁴⁰¹ La frontière stricte entre les registres de la mairie de Commercy et ceux de la prévôté des damoiseaux reste très floue, la justice étant prononcée par des personnages cumulant des fonctions dans ces deux juridictions ou bien étant contrôlée par le prévôt des seigneurs du Château-Haut. A signaler que ces registres contiennent la nomination des officiers de la prévôté des damoiseaux. Le nom des personnes élues pour administrer la justice de Commercy apparaît pour les années 1629-1630, 1639, 1641, 1662-1669 et 1673.

10*	1662-1669	
11*	1671-1674, 1705-1715	
20 B 12*	Enregistrement des causes de « la prévôté de la terre et seigneurie de Commercy en ce qui ressort par appel au bailliage de Vitry-le-François » ⁴⁰³ .	1640, 1665-1666, 1707, 1711
20 B 13*	Enregistrement des causes de la prévôté et de la gruerie de la Part de Sarrebruck.	1708-1716
20 B 14*	Enregistrement des causes de la prévôté commune ⁴⁰⁴ .	1642-1710
20 B 15*	Enregistrement des causes des prévôtés réunies à la Cour Souveraine.	1710-1722
20 B 16*	Enregistrement des causes en appel par la Cour des Grands-Jours ⁴⁰⁵ .	1701-1703
20 B 17-21	Sentences et procès-verbaux des deux prévôtés de Commercy ⁴⁰⁶ .	1574-1722
	17 1574, 1596, 1634-1649	
	18 1653-1674 ⁴⁰⁷	
	19 1692-1707 ⁴⁰⁸	
	20 1710-1720 ⁴⁰⁹	
	21 1721-1722 ⁴¹⁰	
20 B 22	Distribution des instances et procès de la Cour Souveraine.	1712-1720
20 B 23-30	Sentences et procès-verbaux de la Cour souveraine de Commercy ⁴¹¹ .	1708-1723
	23 1708-1713 ⁴¹²	
	24 1714-1717 ⁴¹³	

⁴⁰² Ce registre porte le nom de "registre de la prévôté de Commercy pour Haute et Puissante Dame du Fargis, illustre damoiselle de Commercy et souverain d'Euville". Il contient la nomination des officiers, des procureurs et des prévôts.

⁴⁰³ Cette restriction à la souveraineté du damoiseau est la conséquence de l'engagement de Jean I^{er} de Sarrebruck en 1318. Celui-ci s'est reconnu vassal du roi de France Louis X le Hutin pour certains domaines et fiefs de la principauté de Commercy : Chonville, Laneuville-au-Rupt, Méligny-le-Grand, Ménil-La-Horgne, Saint-Aubin, Ville-Issey et l'abbaye de Riéval. La justice dans ces villages émane donc du bailliage de Vitry-le-François, et non de la justice directe et indépendante des Damoiseaux. Les affaires judiciaires en appel dans ces villages sont alors soumises au Parlement de Paris. L'article XV du traité de Paris supprime ce ressort en appel le 21 janvier 1718.

⁴⁰⁴ La juridiction de cette prévôté commune s'étend à la ville de Commercy, au faubourg du Breuil, ainsi qu'à la partie commune de Léroutville. Ses archives sont conservées dans un coffre placé sous l'autel Notre-Dame en l'église paroissiale Saint-Pantaléon de Commercy. En fait, le registre intégral de ces causes n'est présent que pour les années 1642, 1703, 1705-1710.

⁴⁰⁵ La Cour des Grands-Jours de Commercy, qui siège deux à trois fois par an, est l'instance qui gère les appels de sentences des prévôtés de la Principauté de Commercy : celles des Damoiseaux et de la Part de Sarrebruck. Elle peut également rendre la justice commune des deux châteaux de Commercy.

⁴⁰⁶ La grande majorité des actes concerne la justice des damoiseaux ou la prévôté commune. Les liasses reliées contiennent des rapports d'experts et leurs prestations de serment.

⁴⁰⁷ A signaler : un procès-verbal de levée de cadavre à la noyade suspecte de Martin Martin d'Euville en 1666 ; des demandes de décotes faites à la mairie par les notaires de Commercy en 1672.

⁴⁰⁸ A signaler : l'adjudication des biens des défunts Joseph Guillemain et Claudine Bouillard de Chonville en 1692 ; la poursuite en justice d'Antoine Villeroy, receveur des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Commercy, par Cuny Mengeot, marchand de Sorcy, en 1694 ; la mise en criée et l'adjudication des biens du sieur d'Alnoncourt et de Joseph Dehaut de Commercy, en 1707.

⁴⁰⁹ A signaler que la liasse 1717-1719 contient, en grande majorité, des prestations de serments, des rapports et des visites d'experts. Elle présente également l'adjudication des biens du défunt Claude Rouyer de Ville-Issey.

⁴¹⁰ A signaler en 1722 : le compte de la collecte des deniers provenant des aumônes publiques de Commercy, rendu par le marchand Nicolas Gand ; le partage des biens du défunt Claude Oriot de Commercy ; les comptes de tutelle des défunts Thierry Thirion, François Vannesson, Jean Larcher et Sébastienne Thiébault de Commercy, ainsi que de Louise Mochée de Laneuville-au-Rupt.

⁴¹¹ La Cour Souveraine joue également le rôle de Chambre des Comptes, Cour des Aides et Finances de Commercy. A signaler que ces liasses comprennent des enquêtes, des inventaires après décès, des comptes de tutelles, des minutes d'arrêts et de nombreuses réceptions d'offices : notaires, huissiers... En outre, il y apparaît de nombreuses pièces judiciaires contractées contre le seigneur de la Part de Sarrebruck, un comte Desarmoises fortement ruiné et endetté : causes d'oppositions, demandes de saisies, adjudications de biens...

⁴¹² A signaler en 1712 : la visite et l'inventaire des biens de la maison seigneuriale de Lahayville suite au décès du seigneur Nicolas Jean-Baptiste de Tailfumy. En 1713 : l'inventaire après décès de Charles-François Durand, conseiller et président de la Cour Souveraine de Commercy ; la nomination du comte d'Issoncourt Louis Ignace comme président à cette cour ; la visite de la maison curiale de Vadonville.

⁴¹³ A signaler en 1714 : la visite des moulins de Commercy, d'Euville et de Vignot ; l'inventaire après décès de Marie Bazelaire, femme du seigneur de Broussey.

25	1718 ⁴¹⁴
26	1719 ⁴¹⁵
27	1720 ⁴¹⁶
28	1721 ⁴¹⁷
29	1722 ⁴¹⁸ -8 janvier 1723

20 B 30 Affaire opposant les religieux bénédictins de Saint-Avoid au comte Pierre-Louis-Joseph des Armoises, à propos d'une constitution de dette de 1000 livres⁴¹⁹ : actes notariés, causes d'oppositions, sentences. 1693-1719

20 B 31 Liquidation des rentes de la Part de Sarrebruck⁴²⁰. 1719

ENQUÊTES ET PROCEDURES

20 B 32 Procédure engagée contre les chanoines de l'église collégiale Saint-Nicolas de Commercy : assignation en justice. 1550

20 B 33 Pièces de procédures : suppliques, assignations en justices, remontrances, réponses des officiers. 1643-1682

20 B 34 Correspondance de la mairie de Commercy avec le sieur Lambertie, à propos d'une rente due par la ville et qui tarde à être versée. 1672

20 B 35 Enquête du prévôt de la Part de Sarrebruck, à la requête du curé de Lérouville, sur le laboureur Mengin Vivenot ; visite de l'étang situé au-dessus de la Port-au-Rupt à Commercy, bien dépendant de la Part de Sarrebruck. 1674

COMPTES

20 B 36-37 Comptes des rentes et revenus de la communauté de Commercy⁴²¹. 1571-1709

36*	1571, 1634, 1646-1649, 1662-1670
37*	1671-1674, 1687 [abîmé], 1690, 1693, 1704-1709

⁴¹⁴ A signaler en 1718 : la nomination d'Alexis Rouyer en tant que lieutenant en la prévôté de Commercy ; la visite de reconnaissance de la forge de Commercy ; le compte des productions de "grains, levages et autres fruits pendant par racines" du comte Pierre Desarmoises pour l'année 1716 ; le partage des biens et le compte de tutelle provenant de la succession du défunt Charles-François Durand, ancien président de la Cour Souveraine.

⁴¹⁵ A signaler en 1719 : les inventaires après décès d'Anne Gand et de Jacques Martin ; le compte de tutelle du défunt Paul Barthélémy (Saint-Aubin).

⁴¹⁶ A signaler en 1720 : la nomination de François-Anne Du Puy dans l'office de président et procureur général de la Cour Souveraine de Commercy ; la vente du comté de Sampigny au comte d'Issoncourt Louis Ignace.

⁴¹⁷ A signaler en 1721 : la nomination de Charles-Antoine Du Puy comme conseiller à la Cour Souveraine ; les conséquences de la vente du comté de Sampigny : hommages, reprises de foi et de temporel...

⁴¹⁸ A signaler en 1722 : la nomination d'Alexis Rouyer en tant que prévôt de Vignot ; la nomination de François Duseing, chirurgien de Vignot, à l'office d'huissier de la Cour Souveraine ; de Pantaléon Robelot à l'office de "major de la ville de Commercy" ; l'adjudication de certains biens appartenant au comte Louis Desarmoises ; l'inventaire des biens de défunte Barbe de la Forge de la Rouauderie, femme de l'écuyer de Vadonville Ignace-Louis Collot ; les comptes de tutelle des défuntés Catherine de Foug et Anne Roussel (Vignot).

⁴¹⁹ En réalité, la dette du seigneur du Château-Haut fut contractée le 12 mars 1693 auprès de Nicolas Rouyer, chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas à Commercy. Mais en 1696, ce dernier a effectué une procuration de cette créance au bénéfice des prieurs et religieux bénédictins de Saint-Avoid (Moselle).

⁴²⁰ Suite à diverses sentences, certains biens appartenant au comte Pierre Desarmoises ont été vendus, et les deniers partagés entre les nombreux créanciers.

⁴²¹ Jusqu'en 1723, les comptes des deniers et d'octrois de l'Hôtel de ville sont rendus devant les deux prévôts (celui du Château-Haut et celui du Château-Bas) assistés de leur procureur fiscal respectif. Ceux-ci forment la Chambre des Comptes de la Cour Souveraine de Commercy. Lorsque le bailliage de Commercy est créé, ces comptes doivent être présentés à Chambre des Comptes de Lorraine. Ils sont alors établis en trois exemplaires : un pour la Chambre des Comptes, un pour l'Hôtel de ville et un pour le receveur du bailliage.

- 20 B 38-41 Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Pantaléon. 1628-1721
 38* 1628-1636, 1640 [abîmé], 1644-1648
 39* 1650-166
 40* 1669-1681
 41* 1685-1689, 1697-1707, 1711, 1715-1721
- 20 B 42-43 Comptes de la confrérie de Notre-Dame. 1627-1722
 42* 1627-1633, 1636, 1642-1659
 43* 1661-1677, 1688, 1698-1707, 1715-1722
- 20 B 44-45 Comptes de la confrérie de Saint-Sébastien. 1599-1722
 44* 1599, 1606⁴²², 1620-1677
 45* 1698-1722
- 20 B 46* Comptes du receveur de l'hôpital⁴²³. 1662-1671, 1678
- 20 B 47* Comptes sur requêtes : compte de saisie des biens de Jeanne Colin, femme en première noce du défunt Nicolas Vaultrin⁴²⁴ (1619) ; compte rendu par Nicolas Liénard, maître-boulangier demeurant à Commercy, en qualité de commissaire du tiers de la pêche à l'étang de Launois⁴²⁵ (1673) ; compte rendu par François Villeroy, pour les aumônes qu'il a faites à Commercy de 1717 à 1720 (1722) [mauvais état] ; comptes que rendent les détenteurs de la ferme de la Part de Sarrebruck pour les années 1719-1720 (1729). 1619-1729

DECLARATIONS D'HERITAGES

- 20 B 48 Déclarations d'héritages sur le ban et finage de Commercy. 1572, 1680
- 20 B 49 Déclarations des terres et autres héritages appartenant au cardinal de Retz, seigneur souverain de Commercy et d'Euville⁴²⁶. 1665-1669

ACTES NOTARIES

- 20 B 50 Actes passés devant notaires : transactions, baux, accords à l'amiable, échanges, acquêts. 1623-1704
- 20 B 51 Mémoire des donations faites par le sieur d'Aulnois à l'abbé de Mouzon [un manuscrit]. 1648
- 20 B 52 Actes pour le prébendier⁴²⁷ de la Maison-Dieu de Toul, à propos du château et des menues dîmes de Maisière, ainsi que du moulin de Blainville : exploits, procès-verbaux, actes notariés, déclarations. 1657-1661
- 20 B 53 Copie du bail pour la ferme du sel, laissé à Libaire Thouvenin⁴²⁸ pour neuf années à partir du 1^{er} février 1670. 1670
- 20 B 54 Séparation de biens prononcée par l'évêque de Toul⁴²⁹. 1675

⁴²² Pièces justificatives sans le registre s'y rapportant.

⁴²³ Ces comptes ont été successivement rédigés par Roch Vizot, Claude Vannesson et François Lapailotte.

⁴²⁴ De son vivant, Nicolas Vaultrin était lieutenant en la prévôté pour la Part de Sarrebruck.

⁴²⁵ Sur ce compte est indiqué le nombre de poissons pêchés et le prix payé par chacun.

⁴²⁶ A signaler un inventaire des droits du cardinal sur sa principauté, village par village, en 1669. Ce seigneur du Château-Haut, ruiné et endetté, vend sa seigneurie au duc de Lorraine le 29 juillet 1665, tout en se réservant l'usufruit jusque sa mort.

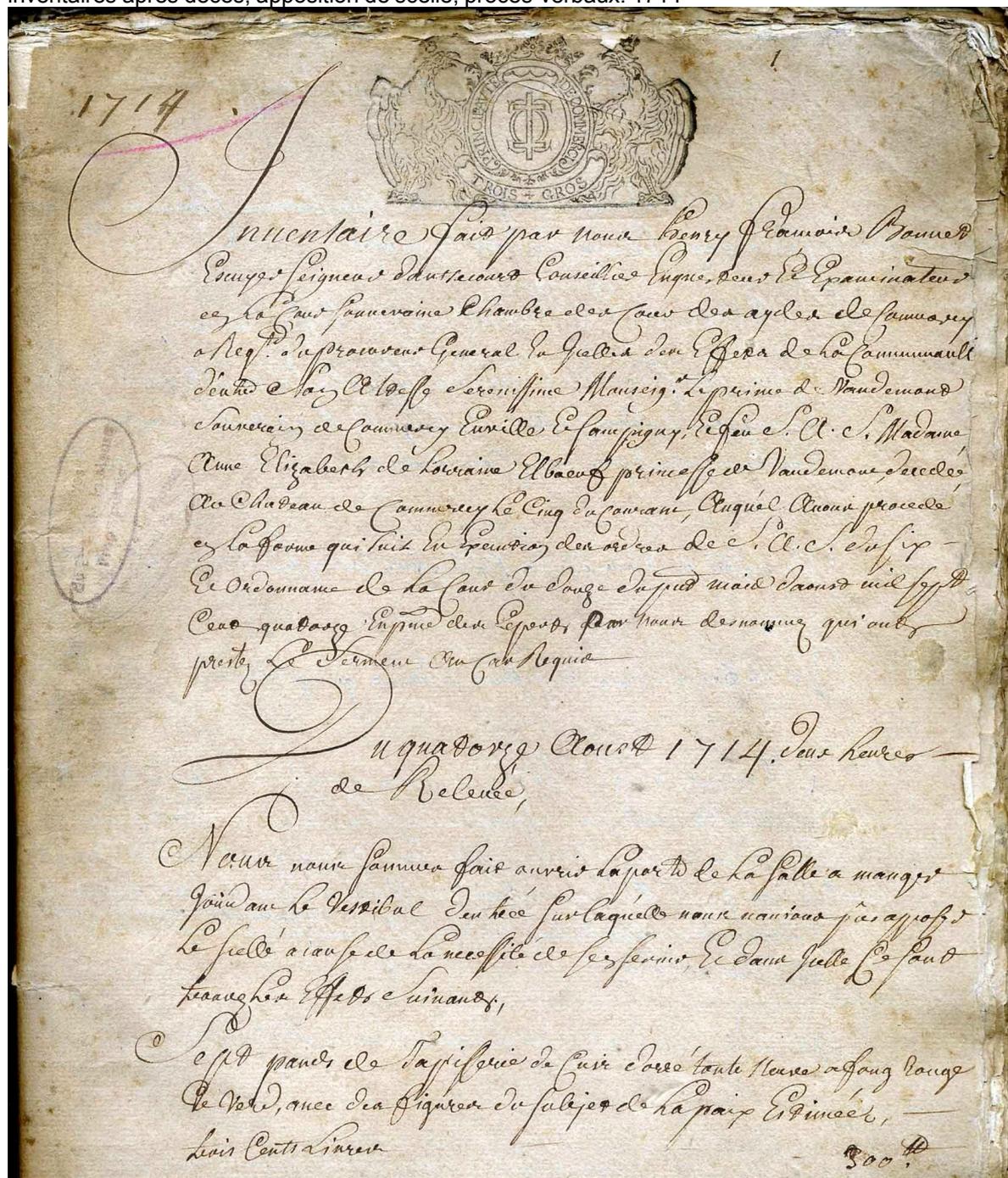
⁴²⁷ Une prébende est un revenu attaché à un titre ecclésiastique. Elle permet donc à un religieux de toucher des revenus réguliers.

⁴²⁸ Libaire Thouvenin est la veuve de Mathieu Manssart, ancien maire de Commercy.

⁴²⁹ C'est en quelque sorte un divorce consenti par les deux personnes, leur permettant : "de retrouver leur célibat".

SUCCESSIONS

20 B 55 Succession d'Anne-Elisabeth Elboeuf de Lorraine, princesse de Vaudémont⁴³⁰ : inventaires après décès, apposition de scellé, procès-verbaux. 1714



20 B 55, inventaire de la succession de la princesse de Vaudémont.

⁴³⁰ Anne-Elisabeth est l'épouse du damoiseau Charles-Henry de Lorraine. Cette princesse est décédée au château de Commercy le 5 août 1714.

Deuxieme & Troisième
Deuxieme Tablette
Légille des Termes 1 Troisième
Lettres de patin 3. Troisième
Ordonnances de la guerre
Reglemens de France
Apologie des provincialles 2 Troisième
Lettres de patin 5. Double Troisième
Histoire de la polonie 1 Double Troisième
Mamel de Eudodius 1 Troisième
Oeuvres de St. Eusebe en différents Volumes de caracteres
de patin 7 Troisième
Carte de la France 2 Troisième
Année dater de France 2 Troisième
Troisième Tablette au dessus de la porte
Abrégé de l'histoire de France du meisme C. P.
Troisième

Extraits de cet inventaire : la bibliothèque

Batterie de cuisine
 Deux Grands plats Ercim fin, Deux autres moyens,
 quatre autres plus petits, Deux bougeoirs d'assiette, Le
 pot à Bouilloire pesant ensemble cinquante et six livres
 et vingt deux sols deux deniers — 56. 12.^{s.}
 Deux Couteaux batties, Une palette a feu, Quatre Crayons
 Deux Couverts de fer. Espine
 Le pain deux livres cinq sols — 12. 5.^{s.}
 Six marmites de cuivre l'une grande
 que petite, Cinq livres d'oreille pesant deux soixante
 quatre livres a vingt huit sols deux deniers faisant deux
 cents vingt neuf livres deux sols — 229. 12.^{s.}
 Quatre grandes assiettes rouges pesant ensemble
 neuf livres et six deniers cinquante quatre livres 54.^{s.}

Extraits de cet inventaire : la cuisine

20 B 56 Copie du testament d'Elisabeth Page, de Nancy. 4 janvier 1649

20 B 57-69 Inventaires après décès⁴³¹. 1598-1722

57	1598-1621
58	1622-1629
59	1678-1682
60	1683-1690
61	1691-1696
62	1697-1700
63	1701-1703
64	1704-1706
65	1707-1709
66	1710-1712
67	1713-1716
68	1717-1719
69	1720-1722

⁴³¹ Les noms des personnes décédées ont été recensés dans l'index qui se situe en annexe.

TUTELLES ET CURATELLES

20 B 70-71 Comptes de tutelle et de curatelle⁴³². 1553-1720
70* 1553-1709
71* 1711-1720

20 B 72* Actes de charge et de décharge, d'émancipation, de renonciation et d'opposition.
1713-1716

MAIRIE PRÉVÔTALE D'EUVILLE

20 B 73* Enregistrement des causes. 1666, 1706-1708

20 B 74* Comptes des recettes et dépenses de la communauté des habitants. 1656-1662,
1697

20 B 75 Procédure judiciaire concernant le paiement des réparations faites à la maison curiale et à l'église paroissiale d'Euville, opposant la communauté à Nicolas Guillaume, prêtre récalcitrant d'Aulnois, Vertuzey et Euville : visites d'experts, déclarations de dettes, procès-verbaux, sentences⁴³³. 1686-1692

JUSTICE SEIGNEURIALE DE LÉROUVILLE

20 B 76 Causes, procès-verbaux et sentences⁴³⁴. 1702-1723

PREVÔTE DE VIGNOT-MALAUMONT [20 B 77-156]

ACTES CENTRAUX

20 B 77 Enregistrement des précautions sanitaires et hygiénistes prises par le seigneur de Commercy, afin d'éviter la propagation de l'épidémie de peste qui ravage Marseille et la Provence. 28 novembre 1720

20 B 78* Enregistrement des ordonnances, édits et déclarations du duc de Lorraine, puis du roi de France après 1766. 1734, 1745, 1749-1790

20 B 79 Nominations et réceptions des officiers ; maires, notaires, greffiers, forestiers : procès-verbaux, informations. 1746-1790

20 B 80 Rôles des habitants de Vignot pour les droits d'assises⁴³⁵. 1641-1700

20 B 81 Rôle des habitants de Malaumont pour les droits d'assises⁴³⁶. 1705

⁴³² Les noms des personnes décédées relevés dans ces comptes se trouvent dans l'index se situant en annexe.

⁴³³ De nombreuses pièces concernant le curé d'Euville, telles des réceptions de dîmes ou des déclarations sur certains finages, ont été recensées entre 1675 et 1692.

⁴³⁴ Ce dossier contient les multiples comptes rendus par les mairies successives de Lérouville. Le seul acte de 1723 est un inventaire des registres provenant du greffe de cette mairie, ces derniers étant enlevés par le procureur au bailliage de Commercy.

⁴³⁵ Ce sont des actes juridiques qui portent le nom des contribuables d'une localité, ainsi que le montant des impôts qu'ils doivent payer. A Vignot, ces droits d'assises appartiennent au comte de Viange. Celui-ci semblait se faire payer en grains le jour de la Saint-Rémy (le 1^{er} octobre).

⁴³⁶ AD M = 20 B 81 : "Tous les habitants de Malaumont doivent annuellement un jour des Pâques, jour des Assises [...], l'argent à la récepte de Madame de Viange, dame haute justicière, moyenne et basse du dit Malaumont".

JUGEMENTS CIVILS ET CRIMINELS

20 B 82*	Greffe de la prévôté de Vignot ⁴³⁷ .	1727-1731
20 B 83-94	Enregistrement des causes de la prévôté de Vignot ⁴³⁸ .	1587-1790
	83*	1587, 1605, 1612-1613, 1620-1622
	84*	1633-1643, 1648-1649
	85*	1650-1657
	86*	1658-1663
	87*	1664-1666
	88*	1666-1668, 1675-1677
	89*	juin 1677-1680
	90*	1681-1683
	91*	1684-1687
	92*	1688-1702
	93*	1712-1738
	94*	1739-12 juin 1790
20 B 95-98	Causes d'audiences ⁴³⁹ .	1719-1759
	95	1719-1733
	96	1734-1739
	97	1750-1754
	98	1755-1759
20 B 99	Enregistrement des causes de la mairie de Malaumont ⁴⁴⁰ .	1628-1681
20 B 100	Enregistrement des causes de la mairie de Vignot ⁴⁴¹ .	1671-1684, 1722-1738
20 B 101-112	Sentences et procès-verbaux.	1574-1786
	101	1574-1596
	102	1626-1639
	103	1640-1659
	104	1660-1669
	105	1670-1679
	106	1680-1689
	107	1690-1699
	108	1700-1709
	109	1710-1719
	110	1720-1729
	111	1730-1745
	112	1753-1786

ENQUÊTES ET PROCEDURES

20 B 113-121	Pièces de procédures : suppliques, assignations en justices, remontrances, demandes en appel, réponses des officiers.	1614-1749
	113	1614-1629
	114	1630-1639
	115	1640-1659

⁴³⁷ Ce registre contient la totalité des noms des personnes comparues en justice, ainsi que les pièces de production judiciaire qui ont été déposées ou retirées du greffe.

⁴³⁸ A signaler que les registres de la prévôté antérieurs à 1670 servent également à la mairie de Vignot.

⁴³⁹ Ce sont de multiples feuilles éparées.

⁴⁴⁰ En 1628, le maire de Malaumont est Panthaléon Errard, également lieutenant de la prévôté.

⁴⁴¹ Les années 1675-1680, 1683-1684 et 1723 contiennent l'élection de la justice et de la mairie de Vignot.

116	1660-1669
117	1670-1679
118	1680-1699
119	1700-1719 ⁴⁴²
120	1720-1735
121	1738-1749
20 B 122-123	Enquêtes, informations et interrogatoires. 1629-1740
122	1629-1684
123	1701-1740
20 B 124	Procès-verbaux de descentes ⁴⁴³ . 1672-1790
20 B 125	Procès-verbaux d'affirmations, de déclarations et de prestations de serments. 1740-1789
20 B 126-128	Nominations, prestations de serments et rapports d'experts. 1693-1790
126	Expertises de maçons, de charpentiers, de géomètres, d'arpenteurs, d'architectes (1717-1784)
127	Rapports de chirurgie (1731-1790) ⁴⁴⁴
128	Visites des moulins, fours et pressoirs banaux de la maison seigneuriale de Vignot (1693, 1705, 1717, 1742, 1750, 1790) ; expertise de la vigne seigneuriale de Vignot (1748)
20 B 129	Enquête sur l'assassinat de Claude Breton, soldat au régiment de Choiseuil ⁴⁴⁵ : information, inventaire, rapport de chirurgien, procès- verbaux.
20 B 130	Monitoires ecclésiastiques ⁴⁴⁶ . 1784, 1787

DECLARATIONS

20 B 131	Déclarations de biens et d'héritages.	1615-1789
20 B 132-133	Déclarations générales des terres cultivées par les laboureurs et manœuvres de Vignot.	1734-1748
132*	1734-1739	
133*	1740-1748	
20 B 134	Déclarations de grossesses.	1744-1788

TRANSACTIONS ET REDDITIONS DE COMPTES

20 B 135-137	Ventes de biens à requête, adjudications, saisies, hypothèques, criées, comptes de cré	
135	1624-1753 ⁴⁴⁷	
136	1754-1765	
137	1766-1790	
20 B 138	Partage des biens situés sur les bans et finages de Commercy et de Vignot du défunt Christophe de Foug, prêtre de la Congrégation de la Mission. 1764	

⁴⁴² A signaler que l'année 1719 compte une liasse d'appel des causes ordinaires aux audiences de la prévôté.

⁴⁴³ A signaler l'inventaire des ornements de la paroisse de Vaincourt, en 1746.

⁴⁴⁴ Ces rapports contiennent notamment les procès-verbaux de « levée de cadavres ».

⁴⁴⁵ Ce soldat est retrouvé mort sur le chemin conduisant de Boncourt à Vignot. Il semblerait que ce soit un autre membre du Régiment qui lui ai asséné plusieurs coups de sabres ou d'épées, afin de le dépouiller de son argent.

⁴⁴⁶ Ces monitoires sont des avertissements officiels de l'autorité ecclésiastique, soit une pression à l'obéissance.

⁴⁴⁷ A signaler l'adjudication des biens de Dominique Lesoignaux et de Nicole Audinot en 1682, de Humbert Chevresson en 1700, de Louis Lardet en 1719 et du comte de Raigecourt en 1731, tous habitants de Vignot.

20 B 139 Déclarations de dépenses et mémoires, redditions de comptes ordonnés par sentences ; compte rendu par le seigneur de Vignot et de Malaumont, le comte de Raigecourt, suite à une sentence prononcée contre les habitants de Malaumont (1716) ; compte que rend le commissaire Thomas Georges sur les biens confisqués à François Mourot et Anne Liouville sa femme, bannis à perpétuité de la terre et seigneurie de Vignot (1719-1720) ; compte rendu par les distillateurs d'eau de vie de Vignot⁴⁴⁸ Jean Louis et Hubert Chevresson (1753). 1716-1753

20 B 140 Actes passés devant notaire : transactions, baux, contrats, accords à l'amiable, échanges, partages, acquêts. 1606-1764

SUCCESSIONS

20 B 141-151 Inventaires après décès⁴⁴⁹. 1684-1790

141	1615-1709
142	1710-1716
143	1717-1725
144	1726-1733
145	1734-1740
146	1741-1746
147	1747-1753
148	1754-1760
149	1761-1770
150	1771-1780
151	1781-1786
152	1787-1790

20 B 153 Appositions et levées de scellés sur les biens de défunts. 1723-1788

TUTELLES ET CURATELLES

20 B 154* Comptes de tutelles et de curatelles⁴⁵⁰. 1638-1772

20 B 155-156 Procès-verbaux d'émancipation, d'avis de parents, de subrogation de tuteurs et de renonciation. 1739-1787

155*	1739-1752
156	1742-1787

ANNEXES

INDEX DES NOMS DE PERSONNES RELEVÉS DANS LES INVENTAIRES APRES DECES, Prévôtés de Commercy [20 B 57-69]

ABONVILLE

GÉRARDIN Christophe (1705)

BREUIL

ARNOULT François (1708)

⁴⁴⁸ A signaler qu'un compte analogue se trouve dans l'article 19 B 32 (sentences et procès-verbaux de l'année 1732) : il s'agit des comptes des distillateurs d'eau de vie de Vignot Humbert Chevresson et Claude Laurent.

⁴⁴⁹ Les noms des personnes décédées ont été recensés dans l'index qui se situe en annexe.

⁴⁵⁰ Les noms des personnes décédées relevés dans ces comptes se trouvent dans l'index qui se situe en annexe.

BRIGANT Jean (1715)
CLAUDE Anne (1719) ; Jean (1710)
DAUXERT Nicolas (1697) ; Nicolas (1716)
DENIS Christophe (1721)
FRIRION Pierrot (1621)
GOUBERT Claudine (1701)
GUYOT Sébastienne (1697)
HENRION Charles (1702)
HUBERT Claude (1682)
JEANNESSON Sébastien (1704)
JEANNOT Claude (1718)
LARCHER Mengin (1621-29)
NICQ Madeleine (1704)
PETITJEAN Jean (1707)
POUCHOT Nicolas (1716)
RAULET Marie (1705)
ROCQUE Christine (1696)
VAUTHIER Antoine (1682)
VAUTIER Jean (1717)
VAZE Françoise (1702)
VIART Jean (1703)
ISAMBARD Claude (1606)

CHONVILLE

BOILÉE Marie (1720)
DÉBOEUF Claude (1722) ; Henriette (1714)
LECLANCHER Mengin (1709)
MARCHAL François (1606)
RAULET François (1709)
VIVENOT Marie (1708)

COMMERCY

ABRAHANT Claude (1680)
ADAM Barbe (1709)
ALAIDON Nicolas (1696)
ANTOINE Antoine (1722) ; Jean (1709) ; Jean-Baptiste (1720)
ARNOULD Lucie (1686)
ARNOULT Marie (1710)
AUBERT Antoine (1692) ; Jeanne (1705)
AUBRY Etienne (1709)
BANIÈRE Madeleine (1709)
BARROIS Anne (1698) ; Charles (1722) ; Claude (1703)
BAUDOT Jean (1716)
BAUTIN Nicolas (1606)
BEAUCHAMPS Claude (1705)
BERTELEMIN [...] (1621-29)
BERTIER Adrian (1710)
BILLON Nicole (1684) ; Thomas (1684)
BOILÉE Joseph (1720)
BONTEMPS Antoine (1709) ; Joseph (1712)
BOUCHON Claudine (1715)
BOUCQUETOT Etienne (1682) ; Nicolas (1680)
BRIANCOURT Jacques (1680)
BRISON Gérard (1694) ; Mathieu (1681)
CAILLE (de la) Jean (1716)
CAMUS Jeanne (1710)
CHAILLON Marie (1694)
CHENEVIÈRE Jean (1709)
CHENOT Pierre (1712)
CHODELOT Barbe (1712)

CHOUBERT Barbe (1716)
 CLAUDE Marie (1701) ; Sébastienne (1719)
 CLESSE Marguerite (1705) ; Marie (1708)
 COLOMBÉ Claude (1704) ; Nicolas (1716)
 CONREUX Marie (1704)
 CUNY Anne (1704)
 DAMERVAL Etienne (1696)
 DARDARE Chrétien (1708)
 DAUXERT Claude (1712) ; Etienne (1712) ; Pierre (1703)
 DEBAUT Antoine (1705)
 DELACROIX Etienne (1690) ; Jean (1690)
 DEMENOIS Agathe (1621-29)
 DENIS Claude (1697)
 DEPARPE Joseph (1720) ; Quentin (1699)
 DIEPPE Antoine (1712) ; Claude (1710) ; Lucie (1697) ; Sébastien (1722)
 DONNART Jean (1711)
 DUE Claude (1690 et 1692)
 DURAND Nicolas-Ignace (1718)
 ESTIENNE Marguerite (1697) ; Marguerite (1698)
 ÉTANG (l') Jean (1718)
 EUDRUN Marie (1606)
 FAUGET Henry (1718)
 FLORENTIN Dorothee (1709)
 FOULQUETTE (la) (1718)
 FRANIOTTE Françoise (1697)
 FRANOT Cuny (1707)
 FRIRY Marguerite (1701) ; Pierre (1712)
 FRUTIAUX Claude (1705)
 GALLOIS Damien (1682) ; Elisabeth (1708)
 GAND Nicolas (1720) ; Thomas (1705)
 GAUDRY Didier (1681) ; George (1705)
 GEIRGOINE Nicole (1692)
 GEORGE Antoine (1713) ; François (1690)
 GÉRARD Claude (1681) ; Henriette (1705) ; Jeanne (1715)
 GERMAIN Jeanne (1689)
 GILLOT Marie (1713)
 GIRON Pierre (1708)
 GONVILLE Rocq (1681)
 GOUBERT Anne (1703)
 GRISON Jean (1687) ; Pierre (1691)
 GROSJEAN Dominique (1697)
 GUICHARD François (1713 et 1718)
 GUILLEMIN Claude (1606-1621) ; Elisabeth (1722) ; Joseph (1713)
 GUYOT Anne (1702) ; Dominique (1692) ; Marguerite (1717)
 HABERT François (1682) ; Jean (1699)
 HARAUCOURT Charles (1718) ; George (1720) ; Louis (1703) ; Michel (1621) ; Suzanne (1700)
 HARMAND Catherine (1684)
 HAUER (de) François (1693)
 HAUTIN Jean (1720)
 HENRY Alexandre (1692) ; Marie (1719)
 HORGUILLER Nicolas (1621-29)
 HORNILLE Claude (1621-29)
 HUMBERT Nicolas (1720)
 HUSSON Florentin (1689)
 INDÉE CORRIS Jean (1708)
 ISAMBART⁴⁵¹ Agathe (1690 et 1692) ; Madeleine (1680) ; Marie (1690)
 JACQUOTTE Jeanne (1708)
 JEANNESSON Anne (1717) ; Jeanne (1708)

⁴⁵¹ Ce nom peut être écrit différemment, tel Izambard.

JEANNOT Françoise (1704) ; Nicolas (1703)
 JOASSIN Marie (1686)
 JOBLIN Jean (1702)
 JOLIBOIS François (1718)
 JOUIN Simon (1709)
 LACROIX Michel (1718)
 LAGARDE Pierre (1694 et 1702)
 LALLEMAND Didive (1686)
 LANCELOT Elisabeth (1708)
 LANTONNET Philippe (1719)
 LAPAILLOTTE Marguerite (1684) ; Nicole (1708)
 LARUELLE Lucie (1705)
 LAURENT Elisabeth (1722)
 LE CHEPPE Sébastienne (1705)
 LEJEUNE Dominique (1719)
 LEJUSTE Claude (1692)
 LEROUGE Jean (1710)
 LIÉBAULT Jean (1700)
 LIÉNARD François (1621-29) ; Nicolas (1687) ; Nicolas (1693)
 LIGNIÈRE (de) Claude (1606-21)
 LIZOT Rock (1704)
 MALARD Pierre (1704)
 MANGENET Catherine (1689)
 MANGEOT Nicolas (1720 et 1722)
 MANSUY Antoinette (1722)
 MARCOUX Marguerite (1708)
 MARRON Didier (1722)
 MARTIN Didier (1683) ; François⁴⁵² (1710) ; François (1715) ; François (1722)
 MARTINOT Jean (1621-29) ; Martin (1606) ; Nicolas (1708)
 MAUBERT Antoine (1708)
 MILARD Louis (1708)
 MILLERINE Michel (1720)
 MOLLET Nicole (1712)
 MONCHABLON Louis (1689)
 MOREL Hélène (1710)
 MORIZOT Bertrand (1716)
 MOUROT Claude⁴⁵³ (1706)
 MOUZOT Claude (1703)
 MULOT Nicolas (1682)
 NOMMENY Laurent (1703)
 NICOLAS Catherine (1708)
 OBRIOT Claude (1722)
 PARDIS Nicolas (1712)
 PARENT Charles (1718)
 PARIS Jeanne (1606-21)
 PÉROT Lucie (1703) ; Pierre (1708)
 PETIT Claude (1684)
 PETITCOLIN Mengin (1606-21)
 PHILBERT Barbe (1685)
 POTELOT Madeleine (1689)
 RAMPON Nicolas (1708)
 RAULET Jean (1707)
 RAULIN Anne (1722) ; Françoise (1716) ; Marie (1709)
 REITRE Christophe (1716)
 RICHARD Mengeot (1709) ; Sébastien (1692)
 ROBERT Jean (1690) ; Jeanne (1714)
 ROBIN Françoise (1719)
 ROBLOT Joseph (1722)

⁴⁵² Procureur à la Cour Souveraine de Commercys de 1707 à sa mort.

⁴⁵³ Maire de Commercys en 1705.

ROGER Claire (1681)
ROSIÈRE Etienne (1703)
ROUSSEAU Jean (1681)
ROUSSEL Catherine (1684) ; Claude (1708) ; Jean (1716)
ROUSSELOT Claude (1701) ; Jacques (1687), Pierre (1699)
ROUSSENEL Catherine (1709)
ROUYER Christine (1701) ; François (1689) ; François (1713) ; Jean (1707)
ROYER Charles (1681)
SALZART Marie (1692)
SAUVAGE Madeleine (1720)
SAVONNIERRE Jeanne (1710)
TAILFUMYER Nicolas (1606)
THOMAS Jean (1703) ; Lucie (1694) ; Nicolas (1621)
TONNELIER Jean (1717)
TRIBOLIN George (1719) ; Simone (1707)
TROUSSE Anne (1712)
VANNESSON Charles-François (1718) ; Charles-Nicolas (1699) ; François⁴⁵⁴ (1696) ; François (1697)
VAULTRIN Florentin (1683)
VIARD Jean (1606)
VINOT Adrian (1708)
VIZOT Sébastienne (1712)
VOITON Jean (1701)
VOUTON (de) François (1680)

EUVILLE

BILLON François (1697) ; François (1709) ; Françoise (1715) ; Jean (1719) ; Pierre (1710)
CHAPONTEL Jeanne (1712)
GAUTIER Nicolas (1716)
GUYOT Nicole (1718)
HUSSON Jean (1703)
JANNIN Laurent (1621-29)
LARCHER Nicolas (1711)
LAURENT Jean (1697)
LIGIER Claudine (1710) ; Françoise (1718) ; Jeanne (1713)
LIOUVILLE Claude (1713) ; Elisabeth (1719) ; Françoise (1705) ; Jeanne (1683) ; Jeanne (1720) ; Marguerite (1711) ; Marie (1709) ; Marie (1713) ; Nicolas (1698) ; Nicolas (1716) ; Pierre (1694) ; Pierre (1700) ; Pierre (1701) ; Pierre (1719) ; Quentin (1710)
LOUIS Claude (1707)
LOUISE Marie (1699)
MAILLARD Claude (1715)
MARTIN Nicolas (1683)
MANSARTE Joseph (1722)
MOUROT Marie (1710)
ROSIER Etienne (1704)
TIERSELIN Madeleine (1707)
TRUSSON Pernot (1701)

FREMEREVILLE

BIARD Jean (1606-21)

JOUY-SOUS-LES-COTES

BONNARD Jeanne (1692)

LANEUVEVILLE-AU-RUPT

BALLARD Anne (1710)
BECAIRE Antoine (1718) ; Barbe (1722)
BOURGUIGNON Marie (1712)

⁴⁵⁴ Procureur fiscal de la prévôté de la Part de Sarrebruck.

BOUTIOLLIN Jean (1700)
CALLÉE Jeanne (1710)
CAUSSIN Catherine (1711) ; Gérard (1706) ; Jean (1706) ; Marguerite (1713)
COSTE Anne (1713)
CRISSETHUILE Jean (1718)
DIDELOT Catherine (1692) ; Claude (1714) ; Jean (1705)
DUPONT Raphaël (1706)
FOLIOT Jean (1712)
GARETTE Claude (1710) ; Claudine (1710) ; Jean (1680)
GERMAIN Demange (1681)
JACQUINOT Marie (1718)
JEANNOT Marguerite (1707)
JULIEN Anne (1722) ; Claude (1705) ; Marie (1708) ; Nicolas (1722)
LEROUX Marie (1717)
LOUVENT Antoine (1710)
LUCION Jean (1684) ; Nicolas (1718)
MANIE Nicolas (1606-21)
MENGEOT Claude (1716)
MILLOT Françoise (1606)
MOCHÉE Catherine (1693) ; Louis (1712)
PARIS Claude (1710) ; Lucie (1702)
PELLETIER François (1715)
PÉRIN Barbe (1699)
PICHON Jeanne (1712)
PIERSON Félix (1715)
ROUYER Barbe (1680)
THIÉBAUT Nicolas (1711)
TISSERAND Jeanne (1713)
VARNIER Anne (1711)
WICQ Jean (1606-21)

LEROUVILLE

AUBRIOT Françoise (1704)
BURTOT Pierre (1682) ; Nicolas (1683)
CAPIN Barbe (1704)
CARDON Louis (1715)
COLAS Charles (1711)
DELACROIX Lucie (1690)
DIDIER Pierre (1722)
DUPONT Nicolas (1712)
FÉRY Claude (1707) ; Lucie (1709)
FLORENTIN Barbe (1691) ; Chrétienne (1709) ; Lucie (1719)
FRIRY Michel (1700)
GALLOT Claude (1716)
GÉRARD Cunisse (1694) ; Jean (1704) ; Jean (1708) ; Joseph (1704)
GRANVILLE Cunisse (1704)
HÉBERT Nicolas (1712)
HENRY Lucie (1684)
HUOT Nicolas (1720)
HUSSON Lucie (1707)
JACQUEMIN Hélène (1708)
JANNOT Didier (1621-29)
JEANNIN Catherine (1705)
LASAISIN Christophe (1694)
LECLER Nicolas (1606-21)
LEQUEUX Adrienne (1691) ; Charles (1708) ; Claude (1694) ; Claude (1705)
MANSUY Marie (1712)
MAURIOT Pierre (1691)
MOUROT Marguerite (1717)
NICQ Etienne (1704)

PILOTELLE Nicole (1715)
RICHARD Nicolas (1699)
RICHIER Barbe (1698)
ROUSSEL Anne (1718) ; Marie (1703)
SIMONIN Pierre (1691)
TROUSSOT [...] (1606-21)
VAUTRIN Barbe (1710)
VIARD Barbe (1705) ; Marguerite (1712)

MELIGNY-LE-GRAND

COLLIN Françoise (1694)
DAUPHIN Barbe (1692) ; Etienne (1684)
FROMONT Françoise (1698)
GILLOT Marguerite (1692)
HÉBERT Catherine (1704)
JEANNOT Jeanne (1705)
LAURENT Dominique (1711)

MENIL-LA-HORGNE

DIDELOT Jean (1715)

PARIS

GRAS Aubin (1710)

RIEVAL (abbaye de)

GRIN Pierre (1722)

SAINT-AUBIN

BERTHELÉMY Aubin (1702) ; Jean (1706) ; Paul (1719) ; Philippe (1706)
BIGAU Anne (1686)
BRACONNET Jean (1684)
BRAS Claude (1719)
BRISARD Louis (1710) ; Michel (1699)
BROUSSARD Simon (1606)
CHALUD (de) Lazare⁴⁵⁵ (1691)
DELIAN Marie (1709)
ERRARD Claudine (1722)
ESTIENNE Françoise (1713)
FLAGOT Marie (1712)
GAUDRY Aubin (1710)
HAYNOT Jeanne (1700)
HUMBLOT Henri (1700)
HUSSON Nicolas (1702)
JANNOT Lucie (1712)
JUDASME Barbe (1704)
LAPIQUE Antoine (1716)
LEBLANC François (1681) ; Marie (1685)
LECLANCHER François (1716)
LENFANT Jean (1715)
MARTIN Jean (1694)
MOUROT René (1706)
NOMMEREY Laurent (1703)
PANTHALÉON Françoise (1702)
RAGACHE Florentin (1700)
RICHARD Jacques (1700)
RICHIER Claude (1703) ; Madeleine (1710) ; Marguerite (1716)
ROBERT Marguerite (1713)
ROGET Elisabeth (1693)

⁴⁵⁵ Prieur à Sommière.

TENANCE Marguerite (1705)
THIRION Demange (1700) ; Marguerite (1718)
TRICHET François (1707)
VARINOT Jean (1681)
VINCENT Simon (1606)
WARIN Anne (1705)

VILLE-ISSEY CHALON

Martin (1719)
COLLIGNON Pierre (1711) ; Sébastien (1720)
COLOMBÉ Madeleine (1715)
CONREUX Claude (1704)
DEPARDIEU Mangeon (1697) ; Sébastien (1692)
DUMONT Luc (1711)
Fabrique⁴⁵⁶ (1711)
FRANÇOIS Claude (1704)
GADIN Claude (1709)
GRION Sébastien (1681)
JANNOT Claudine (1606)
LACROIX (de) François (1691)
LIOUVILLE Anne (1701)
LORRAIN Jean (1696)
MORIN Nicole (1720)
MASSON Nicolas (1703)
NOEL François (1719)
PARIS Louis (1606-21)
PETITJEAN Christophe (1692)
ROUYER Claude (1717)
SOMMIÈRE Chalerinne (1707) Jeanne (1706)
THIRION Barbe (1700) ; Marguerite (1710)
THOUVENIN Marie (1680)

LIEU INDETERMINE

ANTHOINE Nicole (1698)
BALLON Cunisse (1690)
BASTIEN Dominique (1708)
BLAISSE Sébastienne (1687)
BOGELOT Jean (1700)
BORGUAT Didide (1606) ; Didide (1622) ; Jean (1684)
BOUCHER Marie (1689)
BOUCTOT Claude (1700)
BRIOLLE Jeanne (1681)
CANOET Nicolas (1683)
CASTELLAN Ginette (1682)
CHAUTTAUX Jeanne (1685)
CHORQUART Pierre (1681)
CLAULIN Jeanne (1683)
COLADE François (1704)
COLOMBÉ Antoine (1701)
DENIS Lucie (1680)
DENIS Suzanne (1683)
DIDÉE Didier (1712)
DIEUDONANT Marie (1702)
DIOT Jeanne (1682)
DRIGNY Pierre (1686)
DUMANGEOT Claude (1700)
ÉGOMINY Florent (1684)
ENGARAND Thomas (1697)

⁴⁵⁶ L'inventaire d'une fabrique est réalisé à la mort du curé qui dessert cette paroisse.

FISSON Jean (1621-29)
 FLUGNY (de) Claude (1681)
 FOLLIOT Jean (1700)
 FRIRY Claude (1696)
 GAIRAND Héloïse (1683)
 GARNIER Jean (1682)
 GROGNARD Charlotte (1684)
 HACQUIN Jean (1702)
 HENRY Barbe (1701)
 HENRY Paul (1702)
 HUMBLOT Madeleine (1698)
 HUSSON Claude (1688)
 JEANNIN Gengoult (1702)
 JANNOU Sébastienne (1682)
 JEANNOT Jean et Pauline (1598)
 JEANNOT Claude (1685)
 JOUOT Elisabeth (1685)
 LAININ Anne (1701)
 LEBOEUF Jeanne (1680)
 LECLER Jeanne (1682)
 LECLER Rémy (1720)
 LECLERC Barbe (1719)
 LEQUEUX Nicolas (1703)
 LIÉBAUT François (1606-21)
 LIGIER Pierre (1702)
 LIGNARD Mangeon (1685)
 LUBROSAN Amable (1702)
 LURBIN David (1700)
 MAGNIEN Jean (1692)
 MAILLARD Jean (1684) ; Jeanne (1698)
 MANSUY Etienne (1621-29)
 MARTINOT Marie (1708)
 MASSON François (1694)
 MAUBERT Libaire (1701)
 MAURIOT Louis (1680)
 MENGEOT Nicole (1707)
 MOCHÉE Claude (1702)
 MONZEL Jean (1700)
 MORISOT Françoise (1702)
 MOUROT Anne (1698)
 MOUROT Barbe (1706)
 OUDOT Clauton (1621)
 PARIS Claudine (1685)
 PICHELIN Jean (1684)
 PORCHEUR Christine (1701)
 PÉRIN Claude (1705) ; Louis (1681)
 PETIT Claudine (1680)
 RAGUETTE Lucie (1680)
 RAULET Jeanne (1702)
 ROLIN Nicole (1682)
 RICHARD Françoise (1710) ; Jean (1702)
 RICHARDIN Jean (1684)
 ROUSSEL Antoine (1697)
 ROUYER Claude (1680)
 SÉGUIN Claude (1703)
 SELIN François (1700)
 SERRURIER Nicolas (1700)
 THIÉBAUT Michel (1700)
 THIRION Anne-Marie (1678) ; Margueritte (1680) ; Renée (1707)
 THOMAS Nicolas (1621-29)

VALET Christophe (1702)
VALON Jean (1703)
VARNEROT Jocelyn (1685)
VAUSSOT Jean (1685)
VAUTRIN Nicolas (1621-29)
VIARD Henriette (1707)
VIAUX Humbert (1682)
VILLEMIN Nicolas (1702)
VINCENT Madeleine (1697) ; Pauline (1696)

INDEX NON-EXHAUSTIF DES NOMS DE PERSONNES DECEDEES
RELEVES DANS LES COMPTES DE TUTELLE ET DE CURATELLE

Prévôtés de commercy

[20 B 70-71]

COMMERCY

BORGUAT Nicolas (1645-1646) / DURAND Jean (1646) / HOCQUELLE Piéron⁴⁵⁷ (1553-1554) /
HORNILLE Marie (1652) / ISAMBART Agathe (1699) ; Marguerite (1698) / POIROT Thomas (1667) /
ROUSSELOT Jacques (1699) / SIMONIN Marguerite (1645-1646)

LEROUVILLE

ERRARD François (1716)

SAINT-AUBIN

THIRION Jean-Claude-Lazare (1696)

VILLE-ISSEY

BARROIS Claude (1695) / EPARDIEU Anne (1695) / TRUSSON Marguerite (1693)

INDEX DES NOMS DE PERSONNES RELEVES
DANS LES INVENTAIRES APRES DECES,

Prévôté de Vignot-Malaumont

[20 B 141-151]

BREUIL

LANGLOIS Jean (1714)

COMMERCY

DUPENIÈVE Jean-Baptiste (1714)

GRISON Marie (1762)

JUDÉE Catherine (1772)

LESEIGNEUR Anne (1711)

FOUG

CHRISTALIN Nicolas (1707)

GUILLAUME Catherine (1710)

VANIER Marguerite (1714)

LEROUVILLE

ANTOINE Joseph (1714)

ROUSSEL Anne (1718)

LONGEAUX

GRELOT Marie (1740)

MALAUMONT

ANTHOINE Claudine (1710)

BARROIS Dominique (1772)

CHAMALOT Melchior (1732)

⁴⁵⁷ Compte rédigé par Nicolas Hocquelle, prévôt de Commercy.

COMBREMONT André (1789)
DEHAYE Catherine (1745) ; Claude (1746)
DIDELLOT Marie (1704)
ERRARD Anne (1740) ; Claude (1763) ; Claude (1790) ; Dominique (1757) ; Jean-Claude (1772) ;
Madeleine (1732) ; Nicolas (1707) ; Nicolas (1744)
FOURNIER Reine (1755)
HUSSON Jean (1719)
JANIN Claude (1790)
LACROIX (de) Valburge (1771)
LAURENT Nicolas (1776)
MICHEL Nicolas-François (1772)
MOUROT Elisabeth (1779) ; Jean-Nicolas (1774) ; Marie (1763) ; Marie (1766)
PICARD Nicolas (1753)
RICHET Lucie (1743)
ROUYER Léonard (1752 et 1758) ; Nicole (1729)
SIMON Sébastien (1789)
VIVENOT Marie-Anne (1778)

VIGNOT

ALLARD Marie (1768)
AUBERT Anne (1718) ; Françoise (1743) ; Françoise (1755) ; Jean (1782) ; Louis (1738) ; Marie
(1740) ; Nicolas (1776) ; Nicolas (1779) ; Pierre (1743)
AUBRION Claude (1755)
AUBRY Joseph (1752)
AUDIN Agate (1721)
AUDINOT Antoine⁴⁵⁸ (1740) ; Antoine (1744) ; Françoise (1748) ; Jeanne (1778)
BASTIE Antoine (1757 et 1768) ; Marie (1771)
BEAUPOIL Anne (1786) ; Charles (1753) ; Claude (1748) ; Claudette (1743) ; Françoise (1712)
BELUA Joseph (1758)
BELUARD Barbe (1766)
BEQUAIRE Lucie (1746)
BERTHELÉMY Anne (1769) ; Catherine (1744) ; Catherine (1758) ; Claude (1745) ; Claude
(1750) ; Elisabeth (1756) ; Madeleine (1729) ; Marguerite (1754) ; Marie (1785) ; Nicolas (1718)
BERTRAND Antoine (1783) ; Antoine (1785) ; Dieudonné (1731) ; Fiacre (1709) ; Jean (1782)
BICQUERONT Marguerite (1748)
BILLON Anne (1748) ; Marie (1746)
BOULANGER Nicolas (1764)
BOURGEOIS Denis (1753) ; Marie (1767)
BUCHE Antoine (1787)
BURTON Nicole (1746)
BUSARD Claudine (1753)
CAILLOT Etienne (1783) ; Françoise (1758) ; Nicolas (1785) ; Thérèse (1785)
CALMET Anne-Marie (1748)
CÉ Catherine (1770)
CHAMPION Antoine (1777) ; Barbe (1780) ; Jean (1781)
CHATRON Charles (1753) ; Joseph (1732) ; Joseph (1746) ; Madeleine (1749) ; Marie (1775) ;
Nicolas (1783) ; Pauline (1748)
CHEVILLON Françoise (1746)
CHEVRESSON Anne (1704) ; Anne (1748) ; Gérard (1790) ; Jean (1702) ; Marguerite (1709)
CHRISTOPHE Claude (1746)
CLESSE Angélique (1709)
COBÉE Anne (1745) ; Françoise (1751) ; Jeanne (1743) ; Marie (1739)
COLIN Elisabeth (1782)
COMPILOMIS Charles (1704)
CONRAG Anne (1747)
COSTE Barbe (1742)
CRISTALIN Charles (1710) ; Christophe (1715, 1716 et 1717) ; Jean (1710) ; Marguerite (1734) ;
Marie (1737) ; Nicolas (1737)

⁴⁵⁸ maire de Vignot de 1728 à 1740.

COLLIGNON Catherine (1747) ; Marie (1735)
 CONNOSIANCE Nicolas (1701)
 COURTOIS Marie (1771)
 CUNY Jean (1748) ; Marguerite (1775)
 DEFER Antoine (1781)
 DEGAGNÉ Anne (1743)
 DENOT Christophe (1751)
 DENIS Marguerite (1780)
 DENTELLE Anne (1746)
 DÉSSERT Claude (1766)
 DEVILLE Anne (1760) ; Barbe (1765) ; Jean (1780) ; Joseph (1781) ; Joseph-René (1786) ; Pierre (1734)
 ERRARD Anne (1746) ; Barbe (1783) ; Dominique (1760) ; Marie (1761) ; Pierre (1760)
 ESPAGNOLE Claude (1784)
 ETIENNE Christophe (1783)
 FILIPE Christophe (1746)
 FIVRION Marie (1781)
 FLOQUET Françoise (1766)
 FOLIOT Nicolas (1774)
 Foug (de) Anne (1743) ; Anne-Agnès (1750) ; Christophe (1714) ; Christophe (1739) ; Etienne (1746) ; François (1769) ; Françoise (1785) ; Jean (1744) ; Jean (1746) ; Joseph (1705) ; Joseph (1753) ; Joseph (1771) ; Louise (1786) ; Marguerite (1764) ; Marie (1768) ; Martin (1788)
 FOURQUIN Jean (1768)
 FRIRION Nicolas (1766)
 GALLOIS Marie (1744) ; Marie-Jeanne (1780)
 GAGNEUR Anne (1778)
 GASTILLY Marie-Marguerite (1748)
 GAUTIER Anne (1775) ; Charles (1735) ; Charles (1749) ; Christophe (1734 et 1767) ; Elisabeth (1754) ; Marguerite (1776) ; Nicolas (1709 et 1765)
 GEORGE Anne (1765) ; Jean (1763) ; Nicolas (1714) ; Nicolas (1753) ; Nicolas (1787) ; Pierre (1743) ; Reine (1788)
 GÉRARD Barbe (1783) ; Catherine (1769) ; Christophe (1767) ; Claude (1759) ; Marie (1742) ; Sébastien (1743)
 GÉRARDIN Marie-Jeanne (1771)
 GILBERT Jean (1783) ; Jeanne (1757)
 GOUBERT Marguerite (1760)
 GOUBIN Clément (1756)
 GRANJEAN Marguerite (1762)
 GRISON Didier (1754) ; Joseph (1784)
 GROSJEAN Claude (1782) ; Marguerite (1716) ; Nicolas (1751) ; Nicole (1734)
 GUILLAUME Pierre (1712)
 GUILLAUMÉ François (1786) ; Marguerite (1779)
 GUILLAUMEY François-Benoit (1728) Marie-Anne (1760) ; Marie-Anne (1762) ; Pierre (1761)
 GUIPPOT Madeleine (1746)
 GUYARD Marie-Anne (1771)
 HABERT Christophe (1720)
 HÉBERT Line (1709)
 HYARD Nicolas (1753)
 JACQUEMIN Joseph (1760)
 JACQUES Anne (1761) ; Anne (1771) ; Anne (1774) ; Barbe (1774) ; Catherine (1740) ; Christophe (1734) ; Claude (1781) ; Etienne (1768) ; Jeanne (1774) ; Marie-Jeanne (1743) ; Pierre (1749)
 JACQUINOT Antoine (1735) ; Antoine (1771) ; Elisabeth (1781) ; Jean (1745) ; Jean (1748) ; Sébastien (1760)
 JACQUOT François (1784) ; Louis (1753)
 JANEL Marguerite (1784)
 JAUPUE Joseph (1744)
 JEANNE Marie (1789)
 LABRODE sans prénom (1734) ; Charles (1741) ; Françoise (1781) ; Marie (1777)
 LACROIX André (1714)

LAGNIRE Marie (1738)
 LAGRAVIÈRE Françoise (1768)
 LAGUETRE Barthélémy (1710)
 LALLEMAND (1781)
 LARDET Claude (1743)
 LARSON Cunisse (1721)
 LAURENT Claude (1704) ; Claude (1748) ; Marianne (1729)
 LAVIGNON Chalerine (1746) ; Chalerine (1747) ; Jean (1711) ; Lucie (1728)
 LECLERC Nicolas (1714)
 LEMOINE Catherine (1778) ; Claude (1714) ; Jean (1777) ; Joseph (1716) ; Joseph (1734) ; Marie (1767) ; Nicolas (1700) ; Pierre (1755)
 LEQUEUX Anne (1766)
 LESCOILLIERS Nicolas (1710)
 LESEIGNEUR Catherine (1740) ; Christophe (1764) ; Christophe (1771) ; Claude (1720) ; Jean (1769) ; Marguerite (1769) ; Marie (1738) ; Nicolas (1771)
 LEVEL Anne (1743) ; Florentin (1768) ; Marguerite (1774) ; Marie (1749)
 LIGNIERE (de) Catherine (1755) ; Catherine (1782) ; Christophe (1712) ; François (1757) ; Nicolas (1785)
 LIOUVILLE Agnès (1789) ; Jean (1778) ; Nicolas (1746)
 LOMBARD Jean (1706)
 MAIRE Marie (1743)
 MANSUY Marie (1735) ; Marie (1770)
 MARBOTTE Françoise (1783)
 MARC Charles (1768) ; Claude (1764) ; Nicolas (1781)
 MAREAUX Marguerite (1710)
 MARIAVALLE Claude (1746)
 MARIETTE Louis (1768)
 MARIN Jean (1714)
 MARTELOT Jean (1779) ; Sébastien (1734)
 MARTIN Anne (1776) ; Christophe (1716) ; Dominique (1780) ; Marie-Anne (1780) ; Nicolas (1739) ; Suzanne (1788)
 MASSON Jean (1704)
 MASSOT Catherine (1765) ; Jean (1710) ; Pieron (1738)
 MATHELIN Claude (1767) ; Jeanne (1761) ; Jeanne (1789)
 MAUBLOT Charles (1737) ; Jean (1784) ; Marguerite (1734) ; Rémy (1753)
 MAURIOT Charles (1755) ; Charles (1771) ; Claude (1744) ; Etienne (1754) ; George (1755) ; Madeleine (1744) ; Marie (1775) ; Nicolas (1763) ; Sébastien (1754)
 MEMPIN Lucie (1701)
 MILARD Antoine (1762) ; Louis (1743) ; Louis (1744)
 MOGRIOTTE Colombe (1769)
 MOLLIN Claude (1718)
 MOUGEOT Barbe (1745)
 MUNIER Sébastienne (1740)
 NAUCETTE Dominique (1756)
 NICOLAS Jean (1789)
 NOEL Marguerite (1779)
 PANTINE Noël (1710)
 PARIS Madeleine (1751)
 PELOTILLE Anne (1748)
 PEROT Lucie (1762)
 PERSON Marguerite (1766)
 PHILIPPE Anne (1772) ; Catherine (1746) ; Gérard (1768)
 PICARD Fiacre (1710)
 PIÉRARD Jean (1712)
 POIRIEUX André (1751)
 RASSET François (1760)
 RENARD Léger (1789)
 REPIN Vincent (1706)
 RICHARDIN Anne (1787) ; Catherine (1746)
 RINET Anne (1748 et 1764)

ROBERT Nicole (1743)
ROUSSEL Anne (1729) ; Anne (1734) ; Catherine (1760) ; François (1758) ; Jean (1718) ; Jean (1756) ; Marie (1750)
ROUX Jean-Nicolas (1746)
ROUYER Anne (1705) ; Marie (1777)
SAMSON Catherine (1746)
SAUVEUR Nicolas (1736)
SEUSSON Marie (1717)
SONNIER Claude (1705)
TAPONNOT Marie (1748)
TESSEY Jean-Pierre (1744) ; Jean-Pierre (1772)
THIERY Libaire (1764)
THIRION Barbe (1711) ; Jean (1705), Rémy (1742) ; Rémy (1767)
THONNETOT Sébastien (1660)
TOMASSIN Christophe (1748) ; Fiacre (1714)
TOUSSAINT Didier (1712) ; Elisabeth (1771) ; François (1768)
VALLON Dominique (1714)
VERBOIS Barthélémy (1781)
VICHERAT Christine (1758)
VILLEROY Jean (1762)
VILLY Antoine (1781) ; Laurent (1785)
VINCENT Claude (1721) ; Marie (1771) ; Claude (1721) ; Nicolas (1746)
VINOT François (1785)
VROTIN François (1782) ; Jean (1784)
WILLAUME Catherine (1787)
WILLEMEN Charlotte (1735)

INDEX DES NOMS DE PERSONNES DECEDEES, RELEVES DANS LES
COMPTES DE TUTELLE ET DE CURATELLE
Prévôté de Vignot-Malaumont
[20 B 154]

GIRAUVOISIN

AUBERT François (1719)
FLOQUET Barbe (1719)

MALAUMONT

RAULIN Anne (1769)
ROUYER Léonard (1769)

VIGNOT

AUBERT Pierre (1744)
CHATRON Charles (1753)
CRISTALIN Gérard⁴⁵⁹ (1761 et 1763)
FOUG (de) Joseph (1760)
HUSSON Jacques (1651)
LEMOINE Nicolas (1700)
LESEIGNEUR Christophe (1772)
MANGEOT Nicolas (1731)
MILLARD Antoine (1754)
ROUYER Anne (1710)

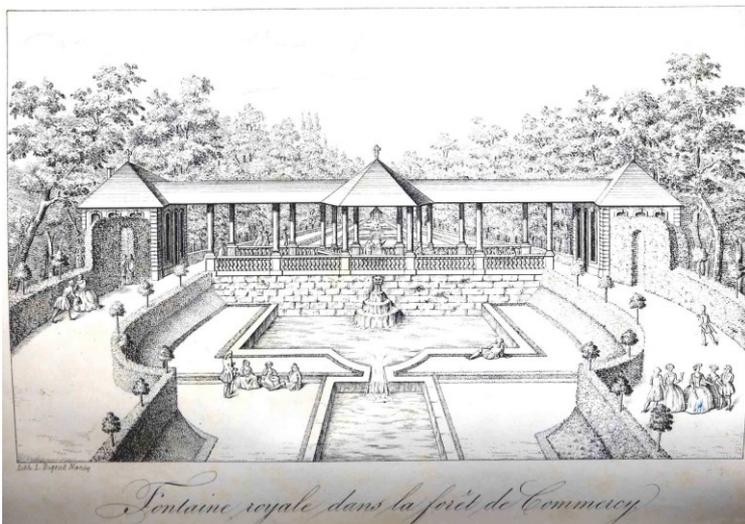
VILLE-ISSEY

VIVENOT Joseph (1746)

⁴⁵⁹ Procureur fiscal de la prévôté de Vignot.

3) LES GRUERIES DE COMMERCY ET DE VIGNOT-MALAUMONT (1545-AN IV, 59 B)

Au XVIII^e siècle, la gruerie de Commercy ressort de la maîtrise particulière de Saint-Mihiel. Il faut savoir que, selon l'article XX du règlement général des Eaux et Forêts datant de 1690, les greffiers de gruerie sont chargés de tenir quatre registres. Le premier sert à l'enregistrement des édits, déclarations, arrêts, règlements, ordonnances, mandements, provisions et réceptions des officiers et



forestiers de la gruerie. Le second registre contient les procès-verbaux de visites, assiettes, martelages, balivages et récolements, ainsi que l'ensemble des procès-verbaux de ventes et d'adjudications. Le troisième registre est réservé à l'enregistrement des rapports de la gruerie. Et sur le dernier, sont recensés les causes d'audiences et les jugements sur procès par écrit⁴⁶⁰. Quant à l'article XXI du règlement général des Eaux et Forêts, il prévoit que : « nos dits greffiers seront tenus de mettre dans les mains des substitués les extraits des rapports, aussitôt après qu'ils auront été

enregistrés, pour être par eux poursuivis sans discontinuation ».

Gruerie de Commercy 59 B 1-15

59 B 1* Enregistrement des édits, déclarations, arrêts, règlements, ordonnances, mandements, provisions et réceptions des officiers de la gruerie. 1725-1730

59 B 2* Enregistrement des commissions des gardes des Eaux et Forêts et prestations de serments des gardes forestiers des communautés du district de Commercy.

10 janvier 1791-20 vendémiaire an IV

59 B 3 Informations sur la vie et les mœurs, pour la réception des gardes champêtres.

1790-1792

59 B 4* Audiences de la gruerie. 1715-1747

59 B 5-6 Sentences. 1699-1744

5* 8 janvier 1699-28 janvier 1721

6 10 mars 1723-14 octobre 1744

59 B 7* Amendes champêtres de Jouy-sous-les-Côtes (1770), Choley, Chonville, Commercy, Domgermain, Foug, Frémeréville, Lay, Mont-le-Vignoble et Val-de-Passey (1771) : rapports des bandes des justices relevant de Commercy. 1770-1771

59 B 8-9 Rapports de la maîtrise des Eaux et Forêts de Commercy. 1702-1791

8* 9 septembre 1702-22 décembre 1730

9* 2 janvier 1731-13 avril 1748

28 décembre 1790-28 mars 1791⁴⁶¹

⁴⁶⁰ Le registre devait être signé par les juges qui avaient assisté aux affaires.

⁴⁶¹ Ce registre comprend également les rapports des délits de bois, de chasse et de pêche.

59 B 10* Rapports de chasse. 1723-1761

59 B 11* Procès-verbaux de visites, de martelages, de balivages, de récolements, d'assiettes, de ventes et d'adjudications. 1708-1747

59 B 12* Enregistrement des requêtes, décrets et devis qui accordent des arbres pour les bâtiments. 1724-1747

59 B 13 Vente des bois de la communauté de Commercy (1500) : copie collationnée et pièces justificatives. 1722

59 B 14 Information concernant les droits de la communauté de Lérouville. 1545

59 B 15 Réglementation des bois de Jouy-sous-les-Côtes et devoirs de la communauté des habitants. 1717-1756

Gruerie de Vignot-Malaumont 59 B 16-25

59 B 16* Enregistrement des actes centraux : arrêts du Parlement, ordonnances et déclarations du duc de Lorraine, puis du roi de France. 1746-1748, 1782-1787

59 B 17 Arrêt du Directoire du District de Commercy, sur la pâture des bestiaux dans les bois de Vignot. octobre 1790

59 B 18 Abornement des bois communaux d'Euville, de Gironville et de Vignot : procès-verbal. 1704

59 B 19 Informations sur certains quidams accusés d'avoir dégradé les bois communaux de Vignot. 1731, 1735

59 B 20* Audiences, causes et rapports des gardes des bois. 1739-1745

59 B 21* Causes d'audiences. 1746-1789

59 B 23* Rapports des gardes des bois. 1746-1790

59 B 22* Sentences et condamnations. 1782-1789

59 B 24 Procès-verbaux d'adjudications des bois communaux de Vignot-Malaumont, d'affouages, de marques de délivrance d'arbres de bâtiment, de ventes des bois dépérissant et des taillis, et de demandes de bois de constructions. 1714-1790

59 B 25* Procès-verbaux de récolements, de marques et de délivrances des affouages des biens communaux des habitants de Vignot et Malaumont. 1755-1790

